~~FRC 1.28621~~

Case
FRC
10701

OBSERVATIONS
SUR L'ÉDUCATION NATIONALE,
CONVENABLE
A LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Par le Citoyen PHILIPPE BERNARDY, de la Commune d'Oiré, Diſtrict de Châtelleraud.

A CHATELLERAUD;
De l'Imprimerie de P. J. B. GUIMBERT,
l'an troiſieme de la République Françaiſe.

OBSERVATIONS

SUR L'ÉDUCATION NATIONALE, CONVENABLE A LA RÉPUBLIQUE ERANÇAISE.

LE plan d'inſtruction publique deſtiné à la République Françaiſe eſt un beau monument de ſageſſe légiſlative; l'adoption qu'en a faite l'Aſſemblée Nationale eſt une grande preuve de ſon amour éclairé pour la dignité & la félicité du peuple, car il faut bien que l'on déſire ſincérement de rendre les hommes heureux, lorſqu'on cherche à les perfectionner & à les inſtruire.

Le temps eſt donc venu où des légiſlateurs philoſophes vont ſatisfaire enfin les vœux de la vertu & de la raiſon, en plaçant dans la moralité & l'inſtruction des hommes, l'appui le plus ferme d'une conſtitution républicaine.

C'eſt par le reſpect & la pratique de ce principe, qu'une ſociété peut s'élever juſqu'à la plus belle civiliſation qui fut jamais, & qu'une république peut ſe préſerver de deſcendre à ces écarts, à ces malheurs, à ces orages attachés à toute démocratie, qui n'eut jamais la ſageſſe d'aller à la liberté par les lumieres, & d'aſſurer l'empire des lumieres par le perfectionnement de l'inſtruction publique.

Avertis par la funeſte expérience des gouvernements & des ſiécles moins inſtruits que les nôtres, les hommes à qui le peuple Français à confié ſes deſtinées, ont enfin examiné ce que la ſociété devient par l'inſtruction, & ce que le gouvernement doit faire pour l'inſtruction des citoyens: & d'après cet examen qui eſt intimément lié aux intérêts d'une ſage politique, ils ont organiſé & diſtribué la ſcience de maniere à favoriſer tous ſes progrès, & à communiquer tous ſes bienfaits à toutes les intelligences & à toutes les fortunes.

Cette inſtitution ſalutaire qui ſera tout à la fois un ornement & un appui de la liberté, doit comprendre les écoles primaires & les écoles centrales: de pareils établiſſements deſtinés à régénérer les eſprits & les mœurs nationales, méritent plus que jamais l'attention & la reconnoiſſance des hommes libres; & c'eſt pour rendre plus prompte & plus univerſelle

cette reconnoiſſance, que tout bon citoyen doit s'empreſſer de faire ſentir au peuple le prix qu'il doit attacher à une éducation dans laquelle il puiſera une amélioration continuelle.

Certes, il y auroit eu une contradiction bien étonnante entre notre ſituation politique & notre conduite, ſi en créant pour le peuple de nouvelles deſtinées, on n'avoit pas auſſi créé pour lui d'autres mœurs & d'autres reſſources ; c'eſt donc pour être d'accord avec la raiſon qu'on a établi des écoles primaires; en rapprochant des campagnes le flambeau de l'inſtruction, on apprendra au laboureur, à l'artiſan à exercer avec plus de profit & de lumieres, les arts de ſa profeſſion : on lui enſeignera à ſe rendre plus digne des fonctions municipales & adminiſtratives, & à garantir la poſeſſion de ſes droits, par la connoiſſance & la pratique éclairée de ſes devoirs.

Mais ce n'étoit pas aſſez pour l'éducation du peuple; le gouvernement lui devoit le complément du premier bienfait des écoles primaires, & c'eſt pour ſatisfaire à cette obligation que l'on doit inſtituer des écoles ſcientifiques, par leſquelles l'inſtruction populaire montera de ſes premieres études vers les hautes connoiſſances que réclame l'organiſation d'un grand peuple; l'établiſſement des écoles centrales remplira ce but ſi politique & ſi ſage : voyons les ſervices que le peuple doit en retirer.

Dans chaque école centrale il y aura autant de cours ſéparés que de parties diſtinctes dans les arts, & les ſciences les plus utiles.

Un profeſſeur de mathématique en apprenant aux artiſants & aux artiſtes, à ſoumettre leurs travaux aux regles infaillibles du calcul, fournira aux diverſes branches de l'induſtrie ſociale les plus grands moyens de perfection. Il ſervira de même les intérêts de la raiſon, en accoutumant l'eſprit à raiſonner juſte, & en lui fourniſſant ſans ceſſe des modeles de vérités claires, & des démonſtrations exactes.

Le profeſſeur de phyſique, aulieu détaler des hypotheſe ſpéculatives & vaines, apprendra à étudier la marche & la conduite de la nature, à ſonder ſes phénomenes les plus myſtérieux par les expériences & par l'analyſe des corps: à l'aide de cette phyſique chimique & expérimentale, on applanira les chemins qui menent à la vérité, on parviendra même à arriver juſqu'à elle, ou du moins à des conjectures dignes d'être avouées par la raiſon.

L'hiſtoire naturelle peut être la ſource des découvertes les plus utiles à la ſociété ; à ce titre, elle méritoit une place dans le ſyſtême de l'enſeignement public: le ſeul obſtacle qui arrête dans la culture de cette ſcience, c'eſt la difficulté d'embraſſer l'échelle de tous les êtres répandus dans le vaſte ſein de la

nature ; mais il eſt un moyen de mettre des bornes & de l'ordre dans une étude auſſi immenſe, c'eſt de s'élever par dégrés des minéraux juſqu'aux végétaux, des végétaux juſqu'aux animaux, où l'homme eſt compris, quoiqu'il y ſoit ſi diſtingué par la prééminence de ſes qualités phyſiques & morales; mais dans ce genre, pour tirer des ſecours des livres, il faut leur en prêter auſſi, l'on aſſociera donc aux leçons du naturaliſte l'obſervation aſſidue du livre de la nature.

L'établiſſement d'un profeſſeur d'Hygienne, annonce par lui même ſa grande utilité, des leçons bien faites ſur cette partie importante de l'art de conſerver la ſanté, peuvent avoir une influence ſalutaire ſur le bonheur des hommes, & même ſur les intérêts de la morale, car en apprenant aux individus les moyens de prévenir le dérangement & l'affoibliſſement de leurs organes, on cultive en eux le principe des grandes choſes: car il eſt prouvé que c'eſt dans un corps robuſte que ſe trouve plus communément une trempe d'ame vigoureuſe & ferme ; le manque de ſanté préjudicie aux facultés de l'ame : combien de penſées fauſſes ou dangereuſes, qui prennent leur ſources dans un ſang brulé ou corrompu.

Dans un gouvernement où tous les eſprits ſont

appellés à raiſonner ſur la choſe publique, on a ſenti la néceſſité d'inſtruire les hommes à bien régler leur entendement & à raiſonner juſte ; c'eſt dans cette vue ſalutaire qu'on a inſtitué un profeſſeur de logique; le fruit qu'on doit tirer de ſes leçons, c'eſt de bien apprendre à conduire les opérations de l'eſprit, c'eſt-à-dire, à ne marcher dans l'examen, & la diſcution d'un ſujet, qu'à l'aide de la clarté des termes & des idées, à diſpoſer ſes raiſons dans l'ordre le plus lumineux, & à ſaiſir dans chaque objet le degré de vérité qui obtient le conſentement de la raiſon entraînée par l'évidence.

Une triſte expérience nous apprend que la tyrannie & l'ignorance peuvent faire oublier à l'homme la connoiſſance de ſes premiers droits ; il importe donc eſſentiellement d'offrir ſans ceſſe à la raiſon des citoyens, les principes éternels de juſtice qui doivent être la regle & l'eſprit des lois faites pour gouverner des hommes libres: ainſi, le profeſſeur de légiſlation ſera chargé d'apprendre chaque jour davantage à diriger la légiſlation, ſur le plan le plus conforme aux droits & à la nature de l'homme.

Après ce mérite, le même inſtituteur aſpirera à celui de profeſſer une doctrine fondée ſur les vrais principes de l'économie politique, mais pour donner des préceptes utiles & juſtes ſur des objets ſi importants

& ſi variés, tels que l'agriculture, l'induſtrie, le commerce, les finances & les diverſes branches de l'adminiſtration publique, on s'attend à lui voir prendre pour modele *Adam Smith*, dont le génie a fixé du moins pour ſon pays, la ſcience de l'économie politique, car on n'y diſpute plus aujourd'hui ſur ſes principes, ils ont la gloire & le mérite d'être inconteſtables.

Autrefois on apprenoit ſouvent dans l'hiſtoire que ce qu'il faut oublier, il eſt tems qu'un profeſſeur national apprenne en ce genre ce que de vrais citoyens doivent ſavoir.

Sur ce point de vue, l'enſeignement de l'hiſtoire pour être utile au peuple, doit offrir le tableau raiſonné des révolutions heureuſes ou malheureuſes, qui ont perverti ou perfectionné les principes du gouvernement. On doit y apprendre ſous quelles lois, ſous quel régime politique, un peuple a été tout ce qu'il doit être.

Le profeſſeur deſtiné à faire connoître les éléments des arts & métiers, parviendra à ſon but, en expoſant les principes généraux qui conviennent à tous; il deſcendra enſuite à des notions plus particulieres, de ſorte qu'en partant de ce point, les éleves entreront avec des principes certains, dans chacun des arts & métiers qu'ils voudront embraſſer de préférence.

Le talent de penſer, cette belle prérogative de l'homme, ſeroit inutile à la perfection ſociale, ſans le pouvoir de communiquer ſes idées : pour obtenir ce grand avantage, nous avons deux moyens principaux, l'écriture & la parole; mais le talent de parler & d'écrire avec correction, exige & ſuppoſe la connoiſſance des reflexions que l'on a faites ſur les langues : le recueil de reflexions eſt ce qu'on appelle *Grammaire ;* il en eſt une d'autant plus utile, qu'elle donne la clef de celles qui ſont particulieres à chaque langue ; c'eſt la *Grammaire générale* : le profeſſeur chargé de cette partie de l'enſeignement, examinera donc les fondements de l'art de parler, & rendra ainſi plus facile & plus prompte, la connoiſſance des regles propres à chaque langue.

Lorſqu'on veut avoir une communication directe avec le génie des anciens, il importe de cultiver leur langue : parmi ces idiômes, on diſtingue celui des Grecs & des Romains ; une langue parlée autrefois par un Tacite & un Démoſtenes, eſt devenue la langue de la liberté même : elle méritoit donc d'être cultivée dans la République Françaiſe.

L'étude de ces deux langues, peut nous faire communiquer avec les hommes de l'antiquité ; mais il en eſt d'autres qui doivent nous mettre en commerce avec les hommes de notre ſiécle; ce ſont les idiômes

des nations modernes qui peuvent avoir des rapports d'alliance & de commerce avec la France, parler comme ces peuples, c'eſt le moyen de n'en être plus ſéparés.

Conſidérez relativement à l'amélioration ſociale, les belles lettres ne pouvoient être un obſer d'indifférence pour le légiſlateur: il a ſans doute obſervé que nos plus grands écrivains en ont fait un moyen ſalutaire d'influer ſur la morale publique, en portant les hommes à la vertu, en leur donnant l'amour du vrai, en excitant dans leur ames l'enthouſiaſme de tout ce qui eſt beau, grand & utile; entre les mains d'un profeſſeur éclairé, la théorie des belles lettres ne conſiſtera que dans l'obſervation de la marche qu'a tenue le génie dans la création des modeles, & dans l'art de donner à la penſée, un ſtyle qui la perfectionne en l'embelliſſant.

Servir la ſociété, depuis le génie militaire qui eſt chargée de la défendre, juſqu'au génie de l'architecture qui s'occupe de l'embellir; retracer les ouvrages de la nature phyſique & morale; perpétuer ſur la toile les événements les plus mémorables, c'eſt le plus bel emploi de l'art du deſſein; avec de ſi grands moyens d'être utile, il devoit obtenir une place dans le ſyſtême d'un enſeignement national.

En preſcrivant aux profeſſeurs de ne donner leur

leçons qu'en français, on a rendu un juste hommage à une langue devenue presqu'universelle en Europe, par son propre génie, & par les productions du peuple qui le parle; ce réglement peut servir encore la cause de la liberté; car par ce moyen, on verra disparoître peu à peu, de tous les points de la République, ces jargons, ces idiômes variés qui empêchent un si grand nombre de citoyens de bien entendre, & de bien parler le langage de leur lois.

L'esprit philosophique nous a dévoilé qu'une société s'éclaire par deux moyens; d'abord par les productions du génie, & ensuite par les observations sur ces mêmes ouvrages; c'est pourquoi les professeurs établis à la tête de chaque division de ce vaste ensemble des connoissances humaines, offriront chaque mois au public le tribut de leur travail, sur le progrès des arts & des sciences les plus utiles; dans cet emploi de leur talents, ils donneront plus d'exercice à leur facultés, & mettront les esprits dans la connoissance & la voie des découvertes les plus importantes.

La science n'est que la collection des faits bien observés: privée de l'azile que lui offrent les livres, où elle n'existeroit pas, où elle ne soffriroit à la société que d'une maniere très-altérée; il importe donc au maintien des sciences de former, & de

diſtribuer d'une maniere convenable aux intérêts de l'éducation, de ces vaſtes dépôts des connoiſſances, de tous les temps & de tous les pays, connus ſous le nom de bibliotheques. Malheureuſement l'eſprit humain trouve dans ces mines ſcientifiques, plus d'embarras que de ſecours pour s'inſtruire; ainſi, l'on montreroit un caractere vraiment régénérateur en toutes choſes, de ne plus ſouffrir dans l'azile des ſciences que la collection épurée des connoiſſances humaines; car il eſt digne de la raiſon de choiſir plutôt les livres, que de les entaſſer.

C'eſt dans ce même principe que doivent être diſtribués les jardins de botanique, les cabinets d'hiſtoire naturelle & de phyſique expérimentale, & la collection des modeles des arts & métiers, placés près des écoles centrales. Par ce moyen, le bon choix amenera le bon ordre, & le bon ordre fera ſortir les ſciences d'une confuſion capable de les perdre; & c'eſt alors qu'on aura réuſſi tout à la fois à favoriſer le progrès des ſciences, & le développement de l'eſprit humain.

Mais ce n'eſt pas aſſez d'établir une meilleure ordonnance dans les richeſſes des ſciences, il faut encore les répandre en les rapprochant de l'intelligence commune, à l'aide du choix des principes, d'une meilleure logique & d'un ſtyle plus parfait;

c'eſt pourquoi l'on aura ſoin de créer pour toutes les branches de l'inſtruction, des livres élémentaires capables d'offrir ſur chaque genre, une doctrine épurée, & exécutée de maniere à abréger les études par la clarté, la ſimplification & la méthode.

Ce qui doit faire produire aux ſciences tout le fruit dont la ſociété doit s'enrichir, c'eſt l'enſeignement public; mais la perfection de l'enſeignement eſt inſéparable de la perfection des eſprits qui en ſeront chargés.

La belle fonction d'inſtruire exige abſolument dans chaque genre, des hommes qui ayent pour qualités principales, un caractere ſage, des mœurs pùres, des lumieres connues, & ſur-tout un zele actif capable de deſcendre à tous les ſoins, & de ſurmonter tous les obſtacles, enfin ce déſir de l'eſtime publique qui marche toujours avec la probité, c'eſt-à-dire, avec le reſpect de ſoi-même & de ſes devoirs.

Pour apprécier & choiſir de tels hommes, il faut un *Juri* d'inſtruction qui ſoit juge éclairé de la vertu, des ſciences & des arts.

Digne appréciateur du mérite, il écartera avec ſoin l'intriguante médiocrité, toujours ſi active pour enlever les places au vrai mérite toujours ſi modeſte; en faiſant entrer ainſi les hommes ſupérieurs dans leurs droits, on ſe montrera ſupérieur ſoi-même.

Dans la ſurveillance de l'enſeignement confiée à ce Juri, il y verra le maintien d'une police qui réclame tous les ſoins de ſon zele civique.

Le bon ordre qui doit en être la ſuite, aura pour objet principal ceux qui ſeront chargés de l'enſeignement public.

Cette police doit avoir un des privileges de la loi, qui eſt de punir les infractions aux regles du régime preſcrit à l'éducation; mais elle doit avoir auſſi le le premier caractere de la loi, qui eſt l'impartialité & la juſtice.

Voilà en peu de mots les principaux devoirs impoſés aux adminiſtrations & aux membres du Juri de l'éducation centrale; la liberté en leur déléguant ce beau miniſtere, s'attend à voir en eux un des plus grands appuis de la raiſon & de la morale publique, & de dignes inſtruments de l'amélioration ſociale.

AVERTISSEMENT.

J'ENTENDS par Ecole Nationale, *une Ecole où les professeurs de tous les Collèges de la France viendront apprendre le cours d'instructions donné par l'Assemblée Nationale et la manière de l'enseigner.*

Cette Ecole Nationale sera partagée en sept sections.

Dans tous les collèges il y aura une Ecole militaire et littéraire, une Ecole d'agriculture et de commerce, etc. [Voyez Art.3 du projet.] *Il faudra des professeurs de sept genres différents... Or tous les professeurs envoyés à l'Ecole Nationale et destinés à l'Ecole du même genre forment ce que j'appelle une* Section *de l'Ecole Nationale : par exemple, tous les professeurs destinés à l'Ecole d'agriculture et de commerce forment une* Section *de l'Ecole Nationale ect.*

Chaque section aura 12 Instituteurs en second et ceux-ci auront chacun 53 élèves. 7 fois 12 font 84 instituteurs en second 53 fois 84 font 4452 élèves destinés à être professeurs.

Tous les Collèges auront chacun 7 professeurs et un chef, tous les Districts [excepté les petits] *enverront à l'Ecole Nationale 8 élèves... 8 fois 554 font 4432,*

Les grandes Villes auront plusicurs colleges, elles enverront des élèves à proportion. L'Ecole Nationale aura donc de 4400 à 4500 élèves, la première année seulement, car pendant les onze années suivantes elle sera vacante; et la douzième elle n'aura que sept instituteurs en second et 277 Elèves. Voyez ci-après le projet *Art. XI.*

DISCOURS

SUR

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Adressé au Comité de Constitution, le 12 octobre 1790.

MESSIEURS,

JE vais soumettre à vos lumières une question bien importante. C'est à vous tous que je m'adresse, parce que la question que je traite est également intéressante pour tous. Je ne crains pas Messieurs, de vous faire part de mes idées, comptant sur vos bontés pour me redresser et sur votre indulgence pour me pardonner mes erreurs.

L'opinion publique doit nous apprendre ce que nous devons enseigner à la jeunesse. MM. les Surintendants, (a) dont le zèle est connu s'empresseront à nous tracer la route que nous devons suivre. J'ose assurer que personne ne sera plus exact que moi à se conformer, en tous points, à leurs réglemens.

La grace que je vous demande, Messieurs, c'est de ne pas me juger sans m'entendre et de suivre pas à pas la chaîne de mes idées, en partant de ce point qu'il est bon de ne jamais perdre de vue.

(a) Ce discours a été prononcé par J. F. MAJOR, Professeur de Rhétorique, en présence de MM. les Surintendans du Collège, et des Citoyens assemblés le 3 septembre 1790.

Quel est le but de l'éducation ?... Le but de l'éducation est de mettre les jeunes gens en état d'être utiles à la Patrie ; car par-là même ils ne peuvent manquer d'être heureux.

Or les jeunes gens pourront être utiles à la Patrie, lorsqu'ils auront les moyens d'augmenter les richesses ou les forces nationales ; puisqu'en dernière analyse, c'est-là que doivent tendre les efforts et les travaux des Citoyens ; le bonheur général et le bien être particulier dépendant de l'abondance et de la sûreté publiques, qui toujours ont pour compagnes la justice, la bonne foi, la candeur, la joie, les ris et les plaisirs.

Comment procurer aux jeunes gens les moyens d'augmenter les richesses ou les forces nationales ? .. Par *l'instruction*, il est aisé de s'en convaincre.

Les richesses nationales ne peuvent augmenter, qu'autant que l'état produit plus qu'il ne consomme.

Pour que l'état produise plus qu'il ne consomme que faut-il ? . Que les Citoyens soient instruits, s'ils sont riches ; instruits et laborieux, s'ils sont pauvres ; ceci n'est pas difficile à comprendre.

L'homme éclairé, s'il est riche, sait régler ses desirs et ne fait que du bien ; l'homme éclairé, s'il est pauvre, travaille et ses productions passent toujours ses consommations.

Le contraire n'est pas moins évident. L'ignorant s'il est riche, jette ses richesses dans un gouffre qui ne rend rien ; il occupe, à pure perte pour l'état, cent bras plus ou moins, à satisfaire ses folies ; l'ignorant, s'il est pauvre, est un être à charge à la société.

D'où il suit que *l'instruction* seule fait que les Citoyens sont à même d'augmenter les richesses nationales.

Il est tout aussi aisé de prouver que *l'instruction* seule peut mettre les Citoyens en état d'augmenter les forces nationales.

L'Etat est aussi puissant qu'il peut l'être, lorsque les Citoyens savent combattre l'ennemi commun, *avec le plus grand avantage possible* : mais il ne le sauront pas, si dès le berceau on ne leur dit qu'ils ont une Patrie à défendre, si dès l'enfance, au milieu de leurs jeux, on ne les instruit dans le métier de la guerre.

L'Instruction seule peut donc mettre les Citoyens à même d'augmenter les forces comme les richesses nationales.

Encore une preuve bien convaincante. C'est qu'un état où presque tous les citoyens sont intruits, est un état bien gouverné; mais un royaume bien gouverné, d'ailleurs riche de son propre fond, ne peut manquer d'être florissant et invincible.

L'instruction est donc la source de la prospérité des empires comme la cause du bonheur des peuples.

Mais qu'elle doit être l'instruction? Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans de longs détails: il me suffit d'indiquer les point généraux sur lesquels on doit insister et ceux que l'on doit négliger.

Je vais parler d'abord de *l'instruction* pour les villes ensuite, je parlerai de l'instruction pour les campagnes.

La France tire ses richesses de l'agriculture, du commerce, des sciences et des arts. Il faut en France des Législateurs et des Administrateurs pour animer le corps politique, des Juges pour le modérer, des soldats pour le défendre, pour veiller à sa sûreté, et des Prêtres, des Ministres de la religion, pour offrir ses sacrifices à l'être suprême et lui demander ses graces et ses faveurs.

Nous aurons donc une école d'agriculture et de commerce une école militaire et littéraire, une école de sciences et des arts, une école d'administration et des séminaires.

Tout les Citoyens ne peuvent et ne doivent pas tout savoir, mais certains élémens sont communs aux diverses fonctions, aux différens emplois de la société. L'éducation peut donc être la même pour tous jusqu'à un certain âge, 14 ans par exemple Jusques-là les jeunes gens apprendront la langue françoise, ils s'exerceront à faire des recits à écrire des lettres, à faire des idyles, en un mot quelques ouvrages de littérature. Ils s'amuseront à lever des plans, à faire des cartes, ils apprendront l'histoire, la géographie et les mathématiques. Alors les talens commenceront à se déclarer. Les élèves consulteront leur goût pour l'école des sciences et des arts, ou pour l'école d'agriculture et de commerce,

ou pour celle d'administration ; ils entreront dans l'école relative au genre de connoissance qu'ils voudront aquérir. Le petit nombre qui se vouera à l état écclésiastique passera dans les séminaires, et là les jeunes lévites apprendront la langue latine, en deux mois rien n'est si possible, parce qu'ils en auront déjà les premiers élémens, comme ils auront les élémens du grec et des autres langues etrangères. (Voyez Nos. 2, 3, et 4 ci-après.)

Mais, dira t-on, *il faudra refondre tous les Collèges*... Non, Messieurs, il est plus aisé d'enseigner la langue françoise que la langue latine, la géographie et les mathématiques sont plus utiles que la syntaxe et la versification latine.

Le latin tombera dans l'oubli... Pas plus que le grec qu'on ne parle pas depuis nombre de siècles : le latin deviendra, comme les langues étrangères, un accessoire des études. Homère et Démosthènes sont suffisamment connus ; Ciceron, Virgile et Horace le seront de même. Le moyen d'imiter leurs chefs d'oeuvres n'est pas de se traîner pésamment sur deux ou trois livres de l'Odissée ou de l'Enéide. Ce n'est pas en étudiant quelques pages de Ciceron que l'on devient orateur ; c'est en s'ornant l'esprit de connoissances politiques, c'est en se livrant sans réserve à ce patriotisme qui toujours fait préférer le bien général au bien particulier ; c'est en se pénétrant de ce feu sacré qui à la vue des dangers de la Patrie rend si éloquent. L'amour de la Patrie échauffa le genie d'Homère et de Démosthènes ; l'amour de la Patrie nous donnera des Homères et des Démosthènes.

Mais la littérature... Et l'Université de Paris, que va-t-elle devenir ?.. Elle va se rajeunir. C'est ainsi qu'on coupe les branches d'un viel arbre pour lui rendre la vigueur et l'éclat de la jeunesse

Il faut que l'Assemblée Nationale donne un plan d'éducation pour tout le Royaume. C'est à nos Législateurs à voir, si de l'Université de Paris, ils doivent faire une école nationale, qui seroit constamment surveillée par le corps législatif, et où tous les Districts enverroient des instituteurs, pour apprendre le cours d'instruction donné par l'Assemblée Nationale.

Mais quelque soit le sort de l'Université de Paris, il faut, pour l'instruction des villes; un Collège dans chaque District; et dans chaque Collège, il faut donner des leçons d'agriculture et de commerce, il faut apprendre aux jeunes gens à défendre la Patrie, il faut leur apprendre à la servir par leurs talens et leurs vertus civiques, il faut les initier dans l'administration, en faire des citoyens instruits et absolument dévoués à la Constitution.

Venons maintenant à *l'instruction* pour les campagnes.

Dans chaque canton, il faut un instituteur rural, et peut-être deux, trois ou quatre. Dans chaque Municipalité, il faut un lieu vaste, couvert et fermé; là l'instituteur donnera ses leçons. Lire, écrire; apprendre à mésurer et à cultiver les champs; travailler sur des métiers, faire des bas, des toiles ou des étoffes; apprendre la morale de l'évangile, la morale de notre sainte religion, la déclaration des droits de l'homme et de la constitution; manier les armes, faire des évolutions militaires. Tels seront les exercices des jeunes gens des campagnes, jusqu'à l'âge de 15 ans.

Que l'administration établisse une manufacture dans chaque District et dix métiers dans chaque Municipalité, pour fournir aux habitans les étoffes et les toiles qui sont à leur usage; que l'administration fasse une adresse aux peuples des campagnes; quelle leur donne des instructions relatives au but qu'elle se propose; qu'arrivera-t-il ?.. Que dans les momens de repos, dans les tems morts pour les Cultivateurs, on verra les jeunes gens apprendre à l'envie ce qui doit les faires vivre dans l'aisance et l'abondance.

Tels seront, Messieurs, les effets de l'instruction et de l'administration combinées.

Il faut dit-on, *il faut laisser les bras pour cultiver la terre*.. Mais voyez donc combien nous avons de bras oisifs tous mal occupés! Et ces citoyens qui vivent de leur journées et qui gémissent sous le poids de l'ennui, lorsque les pluies, ou les frimats les retiennent en hyver à la maison; ne peuvent-ils donc que manier la bêche, le croc, ou la serpette? S'ils avoient chez eux des

métiers pour faire de la toile, des bas ou des habits à leurs enfans, ou seulement un atteiller commun pour les apprendre à travailler dans les momens perdus, seroit-ce donc une si grande merveille, un si grand dommage pour l'agriculture ?

Les Anglois, replique-t-on, *sont plus adroits que les Français leurs marchandises seront préférées et celles qu'on fera en France resteront et seront perdues*... Est-ce donc que les Anglois ont un cerveau et des mains que les Français n'ayent pas ? Et moi je soutiens que ce n'est que l'instruction et l'exercice qui manquent aux Français ; il y a long-tems qu'ils ont la renommée de perfectionner ce que les autres ont inventé ; et d'ailleurs ne peut-on prohiber les marchandises angloises ? ... Je reviens aux villes.

Lorsque les effets de *l'instruction* que je propose commenceront à devenir sensibles, qu'elle étonnante activité ! quel ordre admirable, quelle sagesse dans toute l'étendue de l'empire ! les villes seront le siège de la justice et de l'administration, le centre du commerce, le foyer des sciences et des arts, et comme à Rome, dans la Grèce et chez les Anglois, la liberté ne manquera pas d'enfanter en France des genies dans tous les genres.

Quand une fois la communication sera établie dans tous les Départemens ; que la France sera à son période de grandeur, de gloire et de puissance ; et que tous les François seront aussi éclairés, aussi riches, aussi magnanimes qu'ils peuvent l'être, le bel empire ! et l'heureux peuple ! quel modèle à proposer à toutes les es Nations du monde ! Non dans quelques années la France libre, la France heureuses, n'offrira par-tout que des scènes touchantes !

Tel est, Messieurs, le tableau que me présente mon imagination et sur lequel mon coeur aime à se reposer. Mais il ne faut pas nous y tromper, nous ne pouvons atteindre ce but en suivant la route de ceux qui nous ont précédés. *L'instruction* doit changer d'objet et de forme : c'est en vain qu'on voudroit se le dissimuler.

Jusqu'ici l'objet principal des études a été le latin ; parce que c'étoit un moyen necessaire pour avoir une place dans l'église ou dans la magistrature ; aujourd'hui ce moyen est presque nul.

Supposons qu'il n'y a de Prêtres qu'autant qu'il en faut dans cinquante mille paroisses : 500,000 Prêtres c'est au réduit 2500 tous les ans pour tout le Royaume, c'est-à-dire, 25 et au plus 30 pour chaque Département. On voit qu'un seul séminaire dans chaque ville Episcopale sera plus que suffisant.

Pour entendre et pour apprendre le code des loix françoises, il ne faudra pas savoir le latin. L'école de médecine va changer d'idiôme, comme la chimie en a changé avec la physique expérimentale. Il est donc évident que les études doivent changer. Reste à chercher le moyen de rappeler tous les collèges à l'unité de vues et de méthodes.

J'ai indiqué ce moyen dans un plan qui renferme une serie d'articles que l'Assemblée Nationale pourroit décréter. Voici l'analyse de ce plan.

1°. Une école générale où tous les District enverroient des instituteurs pour apprendre l'art d'enseigner le cours d'études donné par l'Assemblée Nationale.

2°. Un instituteur en chef pris dans le sein de l'Assemblée Nationale seroit chargé de monter tous les Collèges sur le même ton.

3°. Chaque District, auroit un Collège, dans lequel on établiroit une école militaire et littéraire, une école d'agriculture et de commerce, une école des sciences et des art et une école d'administration.

Alors l'éducation ne seroit plus arbitraire, les instituteurs ne flotteroient plus dans l'incertitude sur ce qu'ils doivent enseigner : et les élèves ne seroient plus victimes des mauvaises méthodes, que souvent n'osent réformer les hommes les plus éclairés et les plus zèlés pour le bien public.

Je ne sais si je me fais illusion, mais il me semble que les fruits

d'une telle éducation seroit bien précieux. Ce ne seroient pas seulement les richesses et les forces nationales qui s'augmenteroient : les lumières se propageroient, dix ans suffiroient pour régénérer tous les François. *Les enfants, instruits, éclairés consoleroient leurs pères de la perte de leurs biens, qu'ils ne regrettent que pour leurs postérité.* Peut-être ferois-je bien d'insister sur cette idée ? Peut-être ferois-je bien d'intéroger ceux qui souffrent et que je voudrois voir contens et heureux, dussé-je faire pour la paix de leur ame le sacrifice de la moitié de ma vie ? Peut-être devrois je leur dire, quand vous aurez souffert pendant dix ans de cruelles angoises, vous verrez que vos chagrins n'auront pas ajouté une obole à votre fortune et que si vous aviez eu la force de vous métamorphoser, comme cent mille autres, vous auriez pu participer au bonheur commun, en servant la Patrie, car il n'est pas de plus grand bonheur, que de servir la Patrie.... Mais c'est assez de faire entendre que les instituteurs doivent inspirer à leurs élèves tout le patriotisme dont ils sont animés et allumer en eux l'amour de la Patrie, cet amour qui tient lieu de tout, parce qu'il est la source des talents et des vertus civiques. Je finis et je me résume en peu de mots.

Si dès le berceau tous françois n'étoient nourris que de sentimens patriotiques ; si les jeux de l'enfance et de l'adolescence étoient des évolutions militaires ; si tous les françois apprenoient à l'envie à qui mieux servira sa patrie, soit dans les sciences et les art, soit dans l'agriculture et le commerce, soit dans l'administration ; nul empire au monde ne seroit aussi puissant, aussi riche, aussi florissant que l'empire françois : si les grands, comme autrefois à Rome, si ceux qui ont de la fortune faisoient leurs délices d'encourager les arts et l'agriculture; nul peuple de la terre ne seroit dans l'abondance comme le peuple françois nul peuple de la terre ne seroit aussi heureux que le peuple françois ; et l'univers entier retentiroit de bénédictionns ; et toutes

les Nations du monde répéteroient sans cesse le nom et les louanges de ces généreux Citoyens qui mettroient leur gloire et leur bonheur à faire des heureux

L'instruction doit donc changer absolument, *l'instruction* doit donc se tourner incessamment vers les sciences, les arts et l'administration ; enfin *l'instruction* doit s'attacher sur-tout à maintenir par l'opinion publique, à faire aimer et chérir notre admirable constitution, le chef-d'œuvre de l'esprit humain.

PROJET

SUR

L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

Adressé au Comité de Constitution, le 12 octobre 1790.

L'*INSTRUCTION* publique doit changer d'objet, je l'ai prouvé; je ne parle maintenant que pour ceux qui, comme moi, pensent que l'instruction, après avoir donné les élémens de Grammaire et de Littérature, doit se tourner vers l'Agriculture, le commerce, les sciences, les arts et l'administration, que l'instruction doit, dans ses leçons de religion et de Morale, faire aimer la Constitution et la maintenir par l'opinion publique.

Le projet que je propose a deux points de vue; le premier *comment établir la même instruction dans tous les Collèges de la France?* Le second point de vue; *comment maintenir la même instruction dans tous les Collèges de la France?* . . Ensuite ou trouver des ressources? Qui formera les instituteurs, qui voudra descendre dans les minutieux détails que demande un cours d'instructions?

Que l'Assemblée Nationale donne un plan d'éducation pour tout le Royaume, qu'il soit établi dans chaque District un Collège où il y ait une Ecole Militaire et Littéraire, une école d'agriculture et de Commerce, une Ecole des Sciences et des Arts, et une Ecole d'Administration; que l'Université de Paris

soit érigé en école nationale, partagée en sept sections, et dirigée par un instituteur en chef et 84 instituteurs en second, que tous les Districts envoyent à cette école huit professeurs, pour y apprendre le cours d'instruction donné par l'Assemblée Nationale et la manière de l'enseigner; « on verra dans un même moment 4 à 5000 apôtres de la constitution se répandre dans toute la france, pour embraser la génération naissante du feu dont il seront animés, enflammés » (1) et dès les premières années, 60 à 80 mille disciples ne respirant que l'amour de la patrie, donneront à l'opinion publique une force capable de tout entraîner.

Mais si l'on se transporte par la pensée dans un tems un peu plus reculé, dix ans par exemple, qui osera calculer l'influence de l'éducation, sur la prospérité de l'Empire, sur la fortune des particuliers et le bonheur de tous les François?... Le cours d'instruction donné par l'Assemblée Nationale sera dans son plus haut dégré de perfection; puisque la pratique aura rectifié ou confirmé la théorie, la France aura des citoyens aussi instruits, aussi laborieux, aussi industrieux qu'il est possible de l'être, les mœurs seront régénérées; puisque rien n'est si facile que de former des ames toutes neuves encore et qui n'ont point ressenti les atteintes contagieuses des passions basses, comme l'intérêt sordide, l'envie, et la sotte vanité, puisque les préjugés seront alors expirants, ainsi que l'opposition actuelle qui sera sur le bord de sa tombe, regrettant d'avoir fait à pure perte le malheur de la génération présente; alors commencera donc le règne de la paix, de l'égalité, de l'humanité et de la bienfaisance digne compagne de la Liberté; et les François devenus invin-

(1) Les Districts qui auront envoyé des sujets non marqués au bon coin seront priés de faire un nouveau choix. Tous les éléves seront mis au creuset; l'Instituteur en chef aura, sans doute, une bonne *pierre de touche.*

cibles par leur union fraternelle et le plus ardent amour de la Patrie, pourront compter sur une paix perpétuelle, jouir d'un bonheur inaltérable, et par leur exemple mieux que par des négociations secrettes, dicter aux nations cette paix universelle que poursuivent les sages de la terre et les amis des hommes.

J'entends... *On me traite d'inepte, d'imbécille qui ne sait pas un mot des révolutions; qui ne connoit ni les ressorts des corps politiques ni les passions qui ont agité, qui agitent et qui agiteront toujours les pauvres humains*... Mais je demande quelle Nation a donné jamais assez de soin à l'éducation publique? Qu'on ne me parle pas des Spartiates, certes la France n'est pas Lacédémone. Je demande quelle peuple s'est jamais trouvé dans la position où se trouve maintenant le peuple françois?... Le Législateur ne peut dépouiller les hommes de leurs passions, je l'avoue; mais les passions sont la source du bonheur comme du malheur des peuples. Avec une bonne éducation et des loix sages, les passions de l'adolescence deviennent dans l'âge mûr des jouissance aussi pures que délicieuses. Si le *Législateur* est aveugle, foible; ou seulement inatentif, les passions se croisent, s'entre-choquent et de-là les violentes agitations, les convulsions du corps politique...

Il faut examiner le plan que je propose, le suivre dans ses détails (2) et montrer les obstacles. Peut-être y en a-t-il; mais je ne les vois pas.

En attendant qu'on les découvre, développons le moyen de *maintenir l'unité dans l'instruction publique et l'uniformité dans tous les collèges de la France.* Reprenons la marche de l'opération.

---

(2) L'Instituteur en Chef donnera ses leçons de cette manière; l'Ecole nationale sera partagée en 7 sestions. Chaque section aura 12 Instituteurs en second, qui auront chacun 53 Elèves.

Au jour marqué pour une section, les 633 élèves étant assemblés, avec les douze Instituteurs en second, l'Instituteur en Chef appellera au milieu de la sale 20 à 30 Elèves, et leur dira ,, Je suppose, MM. que vous êtes des jeunes gens envoyés au Collège, pour faire auprès de moi un cours de Littérature je vais vous donner une leçon.

L'Assemblée Nationale donne un plan d'éducation, je le suppose; elle érige l'Université de Paris en école nationale, sous la direction d'un instituteur en chef, et de 84 instituteurs en second; au bout d'un an 4 à 5000 Professeurs sortent de cette école pour aller enseigner dans leurs collèges respectifs le même cours d'instructions; 82 instituteurs en second les suivent chacun dans un Département, chargé d'aller de District en District et de rester 15 jours dans chaque collège, afin de seconder, de diriger les professeurs, et d'encourager les jeunes éleves.

L'instituteurs en chef, parcourt tous les départemens; pour s'assurer *par lui-même* que son plan est exécuté dans tous ses points

---

(*Il suivra toute la leçon comme elle se trouvera dans le cours d'instructions donné par l'Assemblée Nationale*).... Ensuite s'adressant à tous les Elèves de la section assemblée; c'est ainsi, MM. leur dira-t-il, que je donnerois des leçons, si j'étois professeur dans un collège; vous êtes ici pour apprendre cette manière; venez donc vous, M. en parlant à un seul, venez répéter à ces 20 à 30 MM. ce que je viens de leur dire. Enfin s'adressant aux 12 Instituteurs en second, je vous prie, MM. de répéter cette leçon à ces MM. dans vos sales particulières et de les exercer sur les leçons du même genre.

Un autre jour, à l'heure marquée pour une autre section, les 633 Elèves assemblés avec les Instituteurs en second, l'instituteur en Chef appellera au milieu de la sale 20 ou 30 Elèves, et leur dira: je suppose MM. que vous êtes envoyés au Collège, pour faire auprès de moi, un cours d'Anatomie, &c. comme ci-dessus.... *Les leçons seront toutes terminées par le développement d'un article de la Constitution.*

Le soir l'Instituteur en Chef ira dans les sales particulières voir que les Instituteurs en second exercent comme ils le doivent les Elèves confiés à leurs soins.

Il sera bon que la grande sale ait des galeries où se placeront les Elèves des autres sections: ils aquéreront plus de facilité dans la manière d'enseigner, en suivant toutes les leçons de l'Instituteur en Chef.

point ; il ne cesse pendant douze ans (3) d'aller, avec un adjoint de collège en collège pour rappeller par-tout l'uniformité de vues et de méthodes.

Il est à croire que ce tems suffira pour mettre en harmonie tous les collèges de la France.

Or voici le moyen de les y maintenir. La douzième année révolue ; on rétablira à Paris une École Nationale, mais beaucoup moins considérable que la première et qui sera permanente.

Alors deux cents soixante-dix-sept Districts, enverront à cette école deux cents soixante-dix-sept élèves, destinés à remplir les chaires qui viendront à vaquer, dans leurs Collèges respectifs.

Deux ans après, les deux cents soixante-dix-sept autres Districts (4) enverront à cette école nationale deux cents soixante et dix-sept Elèves pareillement destinés à remplir, chacun dans son Collège, les chaires qui seront vacantes : ainsi de suite à l'alternatif, de manière que tous les deux ans chaque District enverra un Elève à l'Ecole Nationale et que par ce moyen les Professeurs pourront être renouvellés au réduit tous les seize ans, pour cause de mort, d'infirmité, ou de retraite.

Ici se rencontre une difficulté ... *Les Districts auront à l'Ecole chacun plusieurs sujets dans le même tems, où ils n'en auront qu'un : s'ils en ont plusieurs, l'Ecole Nationale sera composée de plus de 277 Elèves ; s'ils n'en ont qu'un, il faudra qu'il apprenne les leçons des sept sections et la manière de les enseigner ; deux ans ne suffiront pas, et d'ailleurs tous les Elèves n'ont pas les mêmes talents.* voilà l'objection et voici la réponse.

---

(3) La gloire d'être l'Instituteur de la France, & par suite celui du genre humain, sera sa récompense.

(4) Les grandes ville enverront des éléves à proportion des colléges qu'elles auront.

1°. L'instituteur en Chef aura soin que les Elèves du même Département suivent des sections différentes, en sorte qu'il y ait en même temps un élève dans chaque section.

2°. Seroit-ce un si grand mal quand on obligeroit tous les Elèves de se livrer au moins à trois ou quatre genres ?

3°. Dans l'Ecole Nationale il y aura des *surnuméraires*, et l'un d'eux sera envoyé pour remplir la chaire vacante, jusqu'à ce que l'Elève du District soit préparé au gré de l'Instituteur en Chef et de l'Instituteur en second.

4°. Enfin, si l'on veut, après qu'ils auront passé deux ans à l'Ecole, les Elèves professeurs seront renvoyés dans leurs collèges respectifs et y atrendront comme *surnuméraires* les chaires vacantes : Mais ce moyen doit être combiné avec le premier.

Un autre difficulté non moins sérieuse ... *L'Instituteur en Chef, dirat-on, sera donc un homme universel, autrement il ne pourra donner des leçons dans tous les genres?* . . Je reponds ; l'instituteur en chef ne sera certes pas un homme ordinaire, et il n'est pas rare de trouver des hommes qui connoissent tous les *élémens* de sciences et des arts.

Sans doute, on ne prétends pas que les jeunes gens auront à dix-huit ans toutes les connoissances possibles. C'est beaucoup s'ils saisissent les *élémens* et de manière à pouvoir dans la suite travailler seuls.

Mais ce qui tranche la difficulté, c'est qu'un *homme de genie* sans connoître parfaitement l'Anatomie, par exemple, peut dire c'est ainsi qu'il faut l'enseigner, et alors il ne s'agit plus que d'avoir un habile Anatomiste parmi les instituteurs en second, ainsi des autres.

Que deviendront les Elèves, dira-t-on enfin, *si les professeurs actuels vont à l'Ecole Nationale?* . . Ils resteront un an confiés aux soins des professeurs qui demanderont et auront mérité leur retraite... *Ce sera une année perdue* ... non pas, les Elèves se prépa-

feront à la réforment; ils regagneront bien ce peu de tems perdu.

Il est donc possible (5) d'établir et de maintenir l'unité d'instruction et l'uniformité dans tous les colléges de la France; et de cette opération seule dépend le progrés des lumièrés, des richesses et de forces nationales; la régénération, la gloire, et le bonheur de tous les Français : car si l'Assemblée Nationale ne donne pas un cours d'instructions pour tout le Royaume; si tous les Districts n'envoyent pas des Elèves à l'Ecole Nationale, pour apprendre ce même cours d'instructioos et la manière de l'enseigner, *il va se former pour l'éducation autant de systèmes qu'il y a de collèges; ceux-ci mêmes verront la discorde dans leur sein, les Professeurs, n'étant pas d'accord sur les principes*; et la France sera longtems un cahos, où les éléments confondus se heurteront sans pouvoir se fixer et reprendre leur niveau.

Mais où trouver des ressources? . . Dans les fonds des collèges actuels. Les uns ont 10, 20, 30, et jusqu'à 100 mille liv. de revenus. Ces biens sont à la disposition de la Nation, ils doivent ne faire qu'une masse commune; ils doivent être distribués suivant les besoins. Que l'Asssemblée Nationale en décrète la vente et si, contre toute attente, ils ne sont pas suffisants, le trésor national y suppléera.

---

(5) On dira peut-être *que la ci-devant noblesse n'enverra pas ses enfants dans les collèges nationaux; qu'elle leur inspirera les principes de l'opposition et que toujours elle fera une classe distincte dans la société*... La haute noblesse seule est assez riche pour donner à ses enfants des instituteurs qu'on appelle précepteurs ou gouverneurs. Le Corps législatif ne permettra pas que l'autre noblesse ait des écoles particulières : or, si elle envoye ses enfants dans les collèges nationaux, ils seront bientôt éclairés, et alors ils fouleront aux pieds des préjugés qui feroient leur malheur, et deviendront les plus zélés défenseurs de la Constitution.

Je suppose pour un instant que le trésor national soit obligé de fournir deux ou trois millions pour établir et maintenir la même instruction dans tous les Districts de la France; on sera loin de les regretter, si l'on considère les nouvelles richesses que le commerce, l'agriculture, les sciences et les arts pourront en retirer; sur-tout si l'on compare la France sans éducation en proie aux divisions intestines, et ruinée par des guerres extérieures, avec la France peuplée de citoyens éclairés, attachés à leur Patrie, jouissant d'une paix perpétuelle dont ils seront redevables à une bonne éducation, tracée et dirigée par la sagesse de nos Législateurs.

Voici donc le projet que je propose.

1°. *Pour établir la même instruction dans tous les collèges de la France.*

ART. I. L'Assemblée Nationale donnera un *plan d'éducation* pour tout le Royaume.

ART. II. L'Université de Paris sera érigée en *Ecole Nationale*, qui sera surveillée par le Corps Législatif.

ART. III. Dans chaque District il y aura un collège et par conséquent 554 (3) *collèges Nationaux*. Les grandes Villes pourront avoir 3, 4, ou 5 collèges (*pour la facilité du calcul, je suppose qu'elles n'ont qu'un collège*).

Les élèves ne seront reçus dans les Ecoles qu'à l'âge de 8 ans et quand ils sauront lire et écrire.

---

(3) J'ai calculé sur 554 Districts; il paroit qu'on en réduira le nombre : au contraire dans quelques années il faudra multiplier les Collèges, autrement l'instruction ne suffira pas. 550 Collèges, 200 Elèves dans chacun, font 110,000 pour toute la France : mais si l'Agriculture, le Commerce, les Sciences, et les Arts ont toute l'activité possible d'un bout à l'autre de l'Empire, les nombre des Elèves exigera 6 à 700 Collèges.

L'administration doit autant qu'elle le peut éviter que les Citoyens soient obligés d'envoyer leurs enfants dans des pensionnats: parce qu'il y a une énorme différence entre payer la pension et l'entretien de 2 ou 3 enfants, ou les nourrir et les entretenir chez soi . . . . Le moyen, c'est d'établir un Collège dans chaque ville un peu considérable.

Aperçu.

Combien durera l'éducation ?	Combien d'écoles dans chaque collège?	Nombre des Professeurs.
Le élèves resteront six ans dans	l'école militaire et littéraire.	trois Professeurs.
deux ans dans	l'école des sciences et des arts.	deux Professeurs.
un an dans	l'école d'agriculture.	un Professeur.
un an dans	l'école d'adminis.	un Professeur.
Un Chef qui sera nommé par l'instituteur en chef avant de sortir de l'école nationale. Tous les mois il donnera à l'instituteur en chef l'état actuel du collège, suivant les instructions qu'il en aura reçues.		
Pour chaque collège (6), *Total* 8 Personnes.		

Art. IV. Tous les Districts enverront à l'Ecole Nationale chacun huit Citoyens actifs, Prêtres ou Laics, pour y apprendre le cours d'instructions donné par l'Assemblée Nationale, et la manière de l'enseigner. Le conseil de chaque district fera le choix des élèves. (*Les grandes villes enverront à l'école autant d'élèves qu'elles en auront besoin pour leurs collèges.*).

(6) Les Collèges n'auront jamais plus de deux cents Elèves, tant internes qu'externes : un plus grand nombre fait confusion, et la maieure partie est négligée. Je me reserve de parler ailleurs des Collèges considérés comme pensionnats : je dirai les devoirs des préposés à l'éducation physique. (Ils ne seront pas à la charge de la Nation).

ART. V. L'Ecole Nationale aura donc environ 4432 Elèves qui seront partagés en sept sections, pour être formés par un instituteur en chef, et 84 instituteurs en second. Chaque section aura douze instituteurs en second et ceux-ci auront chacun cinquante trois élèves.

L'Instituteur en chef donnera une leçon par semaine à chaque sections. Les 84 Instituteurs en second seront chargés de développer ces leçons et de les faire répéter dans les sales particulières: Ils seront surveillés par l'instituteur en chef. (*Les Elèves professeurs envoyés à l'école nationale occuperont des appartemens dans l'Université et dans les Collèges voisins.*)

ART. VI. L'Assemblée Nationale chosira dans son sein un Instituteur en chef.

ART. VII. Les 84 Instituteurs en second seront choisis par l'instituteur en chef, parmi tous les Citoyens actifs, quelque soit leur emploi ou leur état:

ART. VIII. Lorsque l'Instituteur en chef le jugera convenable, au bout d'un an par exemple, les 4432 Elèves-professeurs retourneront dans leurs districts respectifs. 82 Instituteurs en second seront envoyés dans les 82 Départemens, et chargés de monter tous les Collèges sur le même ton; les deux autres Instituteurs resteront pour les Collèges de Paris.

ART. IX. L'Instituteur en chef ira dans les Départemens visiter tous les Collèges, et mettre d'accord ceux qui ne seront pas à l'unisson.

2°. Pour maintenir la même instruction dans tous les Collèges de la France.

ART. X. La sixième année révolue, l'Assemblée Nationale donnera à l'Instituteur en chef, *un Adjoint* qui l'accompagnera dans ses voyages pendant six ans.

ART. XI. La douzième année révolue, l'Instituteur en chef et son adjoint retourneront à Paris et formeront dans l'Université, une Ecole Nationale, qui dès-lors sera permanente et qui aura seulement sept Instituteurs en second.

Alors l'Adjoint sera nommé Inſtituteur en chef et l'ancien aura sa retraite, deux mois après.

ART. X I I. Les Instituteurs en second seront choisis par l'Instituteur en chef.

ART. XIII. 277 Districts enverront alors 277 Elèves Professeurs à l'Ecole nationale permanente, pour y apprendre le cours d'instructions donné par l'Assemblée Nationale et la manière de l'enseigner; en un mot, pour être formés comme il est dit ART. 5, et ci-dessus *page 15 note 2*. (Ces Elèves seront choisis par le *Conſeil* de chaque District respectif.)

L'Instituteur en chef sera chargé d'entretenir une correspondance avec les chefs de tous les Collèges de la France ; il écrira à chacun une fois le mois.

ART. XIV. Les Elèves resteront *deux ans* à l'école, ensuite ils retourneront dans leurs Collèges respectifs pour remplir les chairs vacantes, ou pour y rester comme surnuméraires.

ART. XV. Alors les 277 autres Districts enverront à l'école nationale 277 Elèves professeurs, pour être formés comme il est dit ART. 13.

Ces Elèves resteront deux ans à l'école comme il est dit ART. 14.

La dix-septième année, les 277 premiers Districts enverront 277 Elèves à l'école, comme il est dit ART. 13 ; ainsi de suite à l'alternatif: de manière que tous les deux ans, chaque District enverra un Elève à l'école nationale. (a)

(Les jeunes gens qui se dévoueront à l'état ecclésiastique, passeront dans les Séminaires, sous la directiou des Evêques surveillés par le corps législatif.

(a) Les Districts qui ne pourront fournir 130 Elèves n'auront point de Collèges, ou ils n'auront que 4 Professeurs ; mais à cause des grandes Villes, j'ai calculé sur environ 554.

Dépense. Ire. Année.

ART. XVI. Un Instituteur en chef,	10, 000 liv.
84 Instituteurs en second, 3000 liv. par tête,	252, 000
4432 Elèves à 600 liv. par tête, (7)	2, 659, 200
Il faut un supplément pour les bâtimens, et pour la pension des anciens Professeurs. *Total*	2, 921, 200 liv.

Deuxième Année.

Un Instituteur en chef, à cause de ses voyages,	20, 000 liv.
84 Instituteurs en second, 3000 liv. par tête,	252, 000
4432 Professeurs à 1500 liv par tête, (8)	6, 648, 000
Il faut ajouter les retraites des anciens Professeurs, qui n'auront pu aller à l'école nationale, Total	6, 920, 000 liv.

3, 4, 5 et 6e Année.

Même dépense que la 2e. Annèe.	6, 920, 000 liv.

---

(7) L'espérance d'avoir un état sûr et avantageux, fera que les Eléves se chargeront des autres dépenses pour leurs besoins; ils seront nourris et logés aux frais de la Nation.

(8) On ne doit pas craindre de donner 1500 livres à chaque Professeur: il faut pour l'instruction, les Citoyens les plus distingués par leurs talents et par leurs vertus: il faut par conséquent leur donner quelques moyens de se rendre recommandables par leur bienfaisance et par leurs productions.

D'ailleurs il est probable que dans la suite les Professeurs seront des Citoyens mariés, et non des Célibataires à qui 1200 livres suffiroient.

Septième Année.

6000 liv. de plus pour l'Adjoint de l'Instituteur en chef, 6, 926, 000 liv.

8, 9, 10, 11 *et* 12e. *Année.*

Mêmes dépenses 6, 926, 000 liv.

Treizième Année.

Retraites.	A l'ancien Instituteur en chef,	6, 000 liv.
	Aux 84 Instituteurs en second 1500 liv. par tête. (Ces pensions s'éteindont progressivement)	126, 000
Ecole nationale	L'Instituteur en chef,	10, 000 liv.
	Sept Instituteurs, en second, 2400 liv. par tête,	16, 800
	277 Elèves Professeurs, 600 liv. par tête,	166, 200
Collèges.	4432 Professeurs à 1500 liv. par tête,	6, 648, 000 liv.
	Total	6, 973, 000 liv.

14, 15, 16, 17, 18, 19, 20e. *Année.*

Mêmes Dépenses, 6, 973, 000 liv.

Vingt-unième Année.

Ecole nationale.	L'Instituteur en chef,	10, 000 liv.
	Sept Instituteurs en second,	16, 800 liv.
	277 Elèves Professeurs 600 liv. par tête,	166, 200
Collège.	4432 Professeurs, 1500 liv. par tête,	6, 648, 000 liv.
	Retraites.	
	A l'ancien Instituteur en chef,	6, 000 liv.
	Aux 84 Instituteurs en second, réduites à cause des morts à	100, 000

Aux 4432 Professeurs (9), réduits à 3765 à cause des morts ou des changements d'état (10), 1000 liv. par tête,	3, 546, 000
	10, 492, 000. liv.

Par cet apperçu des dépenses, on voit que, pendant 20 ans, elles ne se porteront pas à 7 millions, et qu'à cet époque, où il faudra donner des retraites, les dépenses annuelles ne monteront pas à onze millions.

Or en supposant qu'il y a maintenant en France 400 Collèges et qu'ils ont au réduit chacun 20 mille livres de revenus, on voit que l'Assemblée Nationale aura pour l'établissement proposé, 8 millions de rentes, qui peuvent augmenter d'un tiers en vendant les fonds et se porter conséquemment à plus de 10, 600, 000 livres. Les ressources sont donc suffisantes.

Mais voici la grande difficulté . . . *Qui formera les Instituteurs ? Qui voudra descendre dans les minutieux détails qu'exige un cours d'instructions ?*

Je l'ai déjà dit ; un de nos augustes Représentans ; celui qui désire le plus ardemment le bonheur de la France et la prospérité de ce beau Royaume, celui qui sait entraîner les hommes

(9) La retraite des Professeurs qui auront 20 ans de service sera de mille livres, si un Professeur reste en exercice pendant vingt-cinq ans il aura douze cents cinquante livres de retraite, quinze cents livres s'il reste trente ans.

(10) On suppose que dans l'espace de 20 ans le cinquième des Professeurs mourra ou changera d'état, ceux qui refuseront d'admettre cet hypothèse, ne savent pas combien il faut de force, de patience et de dévouement pour instruire la jeunesse.

et les diriger selon la sagesse de ses vues : il le voudra bien ; n'en doutons pas, il voudra bien se dévouer généreusement à cette noble entreprise, et saisir, avec une sorte de satisfaction, le moyen le plus puissant peut être, pour concourir efficacement à la régénération de tous les Peuples de la terre, fin ultérieure des travaux de l'Assemblée Nationale.

Avant de s'élancer, *Dèmosthènes* se tenoit avec sa lampe enseveli des mois entiers, et *l'Orateur Romain* veut qu'on prépare une forêt d'idées : c'est ce que font nos Législateurs dans ces Comités qui préparent en silence les matériaux du grand et majestueux édifice. Le Comité de Constitution s'occupe de *l'instruction publique*. Le plan qu'il se propose de donner sera si net, si facile pour l'exécution, que tous les jours les Professeurs verront ce qu'ils doivent dire, ce qu'ils doivent faire, et la manière de procéder ; car de tous les moyens qui peuvent concourir au bonheur général, ce Comité n'en néglige aucun ; il réunit dans son sein toutes les connoissances humaines, et pour les petits détails, ils nous invite à le seconder. Quelque soit le produit de nos expériences, il le reçoit ; il fait un acceuil ègalement favorable à tous ceux qui ont du zèle..... C'est que le *génie* ne dédaigne personne ; s'il admire le Cigne de Dircé ; il aime la petite Abeille qui butine avec peine sur les bords de l'humide Tivoli. Aussi que ne devons-nous pas espérer !

Lorsque l'Instituteur de la France aura ce cours d'instructions approuvé par l'Assemblée Nationale, il embrassera d'un coup d'oeuil toute l'étendue de l'Empire ; et comme un bon père il se proposera d'élever lui-même sa nombreuse famille.

Il ne souffrira pas qu'une partie de ses enfants vive dans la mollesse et que l'autre porte tout le poids du travail. Tous seront heureux ; mais tous seront utiles.

L'humanité souffrante sera consolée ; mais hors du temple de la pitié, quiconque restera oisif sera voué au mépris.

Les emplois seront variés à l'infini ; sans forcer ses inclinations, chaque citoyen bien instruit et secondé à propos trouvera son bonheur dans l'exercice de ses talens.

Les campagnes comme les villes seront l'objet des plus tendres sollicitudes de l'instituteur commun ; dans le lointain , il verra le point d'où il pourra un jour indiquer à chaque canton les moyens de vivre dans l'abondance ; mais la sûreté , et la prospérité de l'empire fixeront d'abord de plus près son attention . . . . Partout il portera le feu qui l'anime , il embrasera la nation toute entière du plus ardent patriotisme.

Sans doute cette entreprise est hardie , sans doute il faut du courage! mais soutenu par l'ASSEMBLEE NATIONALE, il peut oser. S'il succombe voici ce que nous graverons sur sa tombe ; *passant , il a employé douze ans de sa vie à établir la même instruction dans tous les Districts de la France , afin que chaque citoyen connût ses droits et ses devoirs et trouvât son bonheur dans l'exercice de ses talens ; il est mort , parce qu'il n'a pu réussir.*

TABLEAU
D'UN
COLLEGE EN ACTIVITÉ,

Par J. F. Major, Professeur au Collège de Bar-le-Duc; présenté à l'Assemblée Nationale, le 22 Décembre 1790.

INTRODUCTION.

Le projet sur l'instruction publique, adressé au comité de constitution dans le courant du mois d'octobre a été fait à la hâte. Je vais prévenir plusieurs objections qui sont spécieuses ; ensuite je tacherai de faire sentir les avantages qui résulteront de l'établissement que je propose.

Obligé de donner quatre heures par jour à mes élèves de seconde et de rhétorique, je n'ai pû travailler que par ricochet. Les lumières du lecteur suppléeront aux lacunes qui se trouvent entre mes idées et à l'ordre que le tems, ni mes talents ne me permettent pas d'y mettre.

Si l'instituteur en chef, dira-t-on, visite tous les colléges, en restant seulement trois jours dans chacun, à peine les aura-t-il vu une fois en six ans, et que peut-il faire en si peu de temps?...

Dans le projet Art. IX. il est dit; l'instituteur en chef ira dans les Départemens (il n'est pas dit dans tous les Districts,) visiter tous les colléges qu'il saura, par sa correspondance avec les chefs, ne pas être à l'unisson... Or il est possible qu'il visite une foi l'an les colléges des principales ville de tous les Départemens, que par là même il rappelle l'uniformité de vues et de méthodes dans tous les colléges de la France, se reposant sur les instituteurs en second pour les colléges qui ne sont pas sur sa route.... Il restera trois jours dans chaque collége? en 300 jours (ou 10 mois) il visitera 100 colléges.

On compare cet instituteur aux ci-devant inspecteurs des écoles militaires, que les élèves trompoient à leur gré; mais quelle différence! L'instituteur en chef est à la suite d'une entreprise qui fera sa gloire et le bonheur de la France, il posséde parfaitement le cours d'instructions approuvé par l'Assemblée Nationale, et c'est lui qui a donné la manière de l'enseigner. Il connaît presque tous les professeurs; il est sûr de tous

les inſtituteurs en ſecond, puiſqu'il les a formés lui-même et vus pendant une année entière. On sait ſon arrivée dans chaque collège, tout eſt prêt; le matin il paſſe une demie heure dans chacune des trois premières claſſes; le ſoir une demie heure dans chacune des trois dernières; (a) le lendemain autant.... Où eſt donc l'impoſſibilité? Le jour de ſon arrivée il n'a que ſon courier à faire. Sa marche eſt connue de tous les chefs de collége, les lettres lui ſont adreſſées dans les villes où il doit s'arrêter. L'inſtituteur en ſecond lui rend compte de tous les collèges de ſon Département.

L'inſtituteur en chef reçoit 6000 lettres dans le cours de l'année, puiſqu'il entretient une correſpondance avec tous les chefs de collège qui lui écrivent une fois chaque mois. C'eſt tous les jours 20 lettres, il lui eſt impoſſible d'y répondre... On oublie que l'inſtituteur en chef eſt un homme actif, qui ſaiſit, devine au premier coup-d'œil.... Il peut tous les jours prendre deux heures ſur ſes occupations; or ces deux heures ſont plus que ſuffiſantes pour lire 20 lettres et pour y répondre, voici comment.

(a) Pour la visite, les deux classes des sciences et des arts se réunissent et n'en font qu'une.

L'instituteur en chef fait le précis de chaque lettre, en prend note ; tous les dix jours il rassemble les notes, il voit les conseils qu'on lui demande, et fait imprimer une lettre circulaire qu'il laisse à l'instituteur en second du Département où il se trouve, pour la faire parvenir à tous les chefs de collége.

Reste une heure pour les lettres qui demandent des réponses particulieres ; il les écrit, l'instituteur en second se charge de l'adresse et de l'envoi.

De quels plaisirs, dit-on, *jouit cet instituteur en chef ? On ne voit pour lui que peines, il travaille comme un forçat*.... Dans un seul jour il a plus de plaisir que vous, qui faites cette question, n'en aurez dans le reste de vos jours. Il sert sa Patrie ; y a-t-il de plus grand bonheur que de se sacrifier pour sa Patrie ?.... *Et s'il tombe malade ?*... Je réponds ? et s'il meurt ?.... Mais non, Dieu l'aidera.

Inutile d'envoyer les professeurs à l'Ecole Nationale ; s'ils n'ont pas le talent d'enseigner, l'instituteur en chef ne le leur communiquera pas ; c'est un don de la nature.... Erreur ; j'en appelle à tous les professeurs de bonne foi : après six ans d'exercices ne sont-ils pas plus fermes dans leur marche ?

che ? Les premières années ils vont à tâton et souvent à gauche. S'ils avoient entendu pendant deux ans d'habiles instituteurs, ils les imiteroient tout en débutant & ne feroient pas une seule victime.

Qui voudra être professeur ? . . . *Aller à l'école ?* . . Le françois qui aime sa patrie & qui foule aux pieds les préjugés . . . . *Mais les dépenses* . . . . Les professeurs qui iront à l'école nationale seront nourris & logés aux frais de la caisse destinée à l'instruction publique & formée des revenus actuels des collèges : que les professeurs dépensent 600 liv. par année pour leurs petits besoins, comme ils ne restent que deux ans à l'école, la dépense totale sera de 1200 liv. ; quel citoyen ne sacrifiera pas une fois cette somme pour avoir un état sûr & qui vaudra 1500 liv. par année ?

En parcourant LE TABLEAU D'UN COLLÈGE EN ACTIVITÉ, on peut faire des questions auxquelles je vais tâcher de répondre :

Pourquoi ne donnner à un Professeur que 30 *à* 40 *Élèves ?* . . . . Si un Professeur a plus de 30 à 40 élèves, il n'est pas possible qu'il les suive tous de manière qu'ils ne puissent échapper à sa vigilance. Les jeunes gens observent & calculent, à moins que de temps en temps on ne les anime par la *louange* ou l'espérance, naturellement pa-

reſſeux, ils ſe livrent au penchant qui les entraîne : moins d'ardeur & de travail, moins de ſuccès, moins de plaiſir, tout ſe relâche ; point d'occaſions pour les récompenſes: il ne reſte plus de moyens au Profeſſeur pour donner le mouvement à toute la machine . . . S'il a plus de 30 à 40 Élèves, il eſt donc forcé d'en négliger une partie, pour tenir en haleine les plus ardens. Il eſt donc forcé de laiſſer dans l'ignorance des jeunes gens, qui avec un peu plus de ſoin, auroient percé comme les autres ; & ſouvent à regret un profeſſeur ſurchargé fait manquer l'état à deux, trois ou quatre élèves.

Pourquoi laiſſer les élèves deux ans ſous le même profeſſeur ? . . . .

Il faut deux mois à un profeſſeur pour diſcerner les diſpoſitions & les caractères de ces nouveaux élèves: ſans cette connoiſſance préliminaire, c'eſt au hazard qu'il les conduit; cette connoiſſance ſeule doit diriger toutes ſes actions . . . *Les jeunes gens ſont tous nés avec les mêmes diſpoſitions*, direz-vous ? . . . Soit, mais ont-ils eû les mêmes inſtituteurs & les circonſtances n'ont-elles pas varié au point de donner à chaque enfant un caractère, qui comme ſa figure, n'eſt qu'à lui ? . . Un profeſſeur peut rapprocher ſes élèves de l'uniformité originelle; même délicateſſe de ſentiment, même élévation d'ame, même amour

pour la patrie & la liberté, à quelques nuances près; mais pour y parvenir, il doit faire jouer les petits ressorts que l'exemple & l'habitude ont surajoutés au mécanisme si simple de la nature.

Quatre mois se passent donc avant que le professeur n'ait trouvé la manière de conduire tous ses nouveaux élèves; si vous les lui ôtez au bout de six mois, quel fruit voulez-vous qu'il produise? A peine les semences commencent-elles à se développer dans cette terre nouvellement préparée : donnez-lui donc encore un an pour faire sa recolte et craignez qu'un autre Professeur, fut-il plus habile, ne ruine vos espérances !.... Dans chaque classe, les progrès des Elèves sont peu sensibles, la première année; ils sont frappans, ils étonnent même quelquefois, à la fin de la deuxième. Ainsi tous les deux ans, lorsque les Elèves passent d'une classe dans une autre, ils ont une forme plus marquée & les professeurs qui ont du tact les jugent plus facilement..... Tout semble exiger que les jeunes gens restent deux ans sous le même professeur.

Pourquoi multiplier les collèges, tandis qu'on doit en réduire le nombre, vu que les habitans des campagnes n'enverront plus leurs enfans aux études? . . *Un collège de 4 ou 500 élèves dans chaque département suffit, avec une école dans chaque munici-*

palité une classe dans chaque canton & deux ou trois dans les chefs lieux de district... Faut-il des administrateurs dans chaque District, des hommes instruits, éclairés ? N'est-il pas très-utile que les Professeurs fassent des recherches, des observations relatives au commerce & à l'agriculture, n'est-il pas très-utile qu'ils aillent dans tous les Villages, & qu'ils portent des lumières aux habitans des campagnes, comme il est expliqué N^{os}. 10 & 11 ?... Rassemblez dans un seul Collège tous les Elèves d'un Département, vous perdez ces avantages, & vous forcez les Citoyens des chefs-lieux de District à faire pour l'education de leurs enfans, des dépenses considérables qu'ils ne feroient pas, s'ils avoient un collège dans leur cité? .... Comment composez-vous votre grand collège ?.. Si tous les jeunes gens destinés à l'administration, au commerce, aux sciences & aux arts vont y faire leurs études ; il faut autant de Professeurs que s'il y avoit un collège dans chaque District ; autrement un Professeur aura plus de 30 à 40 Elèves, & je viens de prouver qu'il ne pouvoit pas : si tous les jeunes gens ne vont pas dans le grand Collège, vous les privez d'instruction, & je vous laisse calculer les maux qui en seront la suite.

Les habitans aisés des campagnes (& le nombre va augmenter) envoyent & enverront tou-

jours leurs enfans dans les collèges, parce qu'ils ſentent que déſormais les talens & les vertus mériteront ſeuls les emplois, ils ſentent que la ſcience vaut mieux que les richeſſes; & déjà les ſacrifices ne leur coûtent plus rien. Un enfant, diſent-ils, avec du talent & des connoiſſances réuſſit mieux ſans dot & trouve plus sûrement un état, qu'un ignorant avec un riche patrimoine : ne craignons donc pas de dépenſer une partie de notre avoir pour l'éducation de nos enfans... .

Les habitans des campagnes, repliquez-vous, *pourront envoyer leurs enfans dans les chefs-lieux de Diſtrict où il y aura trois claſſes*... Avec trois ou quatre claſſes, vous n'avez qu'une éducation manquée ; vous ne pouvez donner que les premiers éléments, vous négligez le ſciences, l'agriculture, le commerce & l'adminiſtration : ſi vous avez dans chaque Diſtrict un collège où il y ait ſept profeſſeurs, c'eſt ce que je propoſe d'érablir.

Les dépenſes, dit-on, *ſont énormes!*... Si l'on établit un collège & une manufacture dans chaque Diſtrict, l'inſtruction peut augmenter d'un tiers le produit de l'agriculture & doubler celui des ſciences, des arts & des métiers. Cette aſſertion ne paraîtra pas trop hardie à ceux qui voudront bien obſerver que les prairies artificielles ſont à peines connues en France, que les ſciences & les arts commencent ſeulement à naître, & que

les manufactures peuvent occuper les bras oisifs ou mal employés. Or ces produits dédommageroient bien amplement la nation quand elle seroit obligée d'avancer quelques millions pour l'instruction publique ; mais les revenus des collèges actuels sont suffisants pour une école nationale & 4000 professeurs. Les bâtimens, ni les pensionnats ne seront pas à la charge de l'administration.

Pourquoi choisir pour professeurs des citoyens mariés aussi bien que des célibataires ; comme ils sont tous logés au collège, ils ont des enfants des deux sexes, ce mélange, ce rapprochement offre des dangers .... Est-ce que dans la ville les citoyens qui ont des filles ne sont pas voisins de ceux qui ont des garçons ? Dans le Collège le danger seroit-il plus grand, parce que les pères & mères déjà plus éclairés, plus vigilants, sont encore plus à portée d'observer la conduite des enfants des deux sexes ?

Mais les professeurs qui ont beaucoup d'enfants négligent leurs devoirs pour se livrer à quelque commerce, ou s'occupent de quelques affaires qui puissent augmenter leur fortune ; autrement ils ne peuvent doter leurs enfants .... Ils les dotent avec des talents & des vertus : ils prennent un soin particulier de leur éducation, la plus précieuse de toutes les dots & la plus solide. Hé ! combien de citoyens qui n'ont pas 1500 liv. de revenus, chargés de 4, 6 ou 8 enfants qu'il faut, pour l'instruction, confier à des mains

étrangères, parviennent cependant à les placer tous, avec l'aide de la providence! Les profeſſeurs donnent l'exemple à tous les citoyens, et les mères ſur-tout pour l'éducation de leurs filles qu'elles ne laiſſent pas s'occuper de chiffons & de choſes qui ſont rougir les vraies mères de famille.

Les profeſſeurs ne quittent pas leurs élèves. (*a*) Dévoués à la Patrie, ils inſtruiſent ces enfants, ſans autre ambition que l'envie de réuſſir à former de bons citoyens. Ils ſe piquent tous de mériter l'eſtime publique. Auſſi plus d'éducations manquées; tous les jeunes citoyens au temps marqué ſont propres à remplir les devoirs de l'état auquel ils ſont appellés; on voit les talents ſe perfectionner, les connoiſſances s'agrandir, les arts & les ſciences augmenter, les richeſſes nationales & l'inſtruction avoir la plus grande influence ſur la proſpérité de l'empire & le bonheur du peuple.

(*a*) Peut-être, dira-t-on; *quel profeſſeur voudra ſuivre ainſi ſes élèves?* ... C'eſt comme ſi l'on diſoit; quel commerçant voudra reſter à ſon comptoir, à ſon bureau? ... Un profeſſeur qui négligera ſes Elèves, recevra un avis de l'Instituteur en chef, et bientôt, s'il ne change, ordre de se retirer: car autant d'Eléves négligés, autant de meurtres commis. Je ne sais quand on sentira bien que le succès de l'éducation dépend des Instituteurs, et que rien n'est plus précieux qu'une bonne éducation.

Mais ces professeurs, qui ont femme & enfants, comment vivent-ils entr'eux ? Quel rôle joue l'envie au milieu de ces citoyens qui fournissent la même carrière ? Et la jalousie, la discorde ? ... Les professeurs vivent indépendants les uns des autres, tous sous la direction du chef pour ce qui regarde l'instruction & la bonne conduite : l'œil sévère du public tient le collège en arrêt pour les mœurs & l'harmonie intérieure. Paix, union, concorde & fraternité, c'est la devise des professeurs. Ils ont mis en commun les petits intérêts de l'amour-propre, qui pouvoit les diviser ; les passions se taisent ; la bonne renommée du collège, voilà le but de leur ambition ; & cette renommée repose sur l'attention soutenue de chacun, en ce qui le concerne, pour former tous les élèves confiés à ses soins & à sa tendresse.

Les professeurs, pour la vie privée, offrent un modéle au reste des citoyens & que les petites sociétés devroient imiter.

Les fêtes qu'ils se donnent mutuellement, rappellent le souvenir de cet heureux siècle qui a tant de charmes pour les ames sensibles : le cercle est etroit, mais ils le parcourent tout entier & toujours avec un nouveau plaisir, ils ne se trouvent bien que réunis entr'eux, parce que les autres citoyens sont encore enveloppés de préjugés, se plaisent au milieu du tumulte des passions & s'oc-

cupent de frivolités trop au-deſſous de la dignité de l'homme.

Cette retraite ne durera pas toujours. Viendra le temps où les profeſſeurs verront la ville peuplée de leurs élèves, tous bons citoyens & bon pères de famille, qui ſenſibles & reconnoiſſants viendront les arracher de leur ſolitude, pour les combler de carreſſes : ils céderont à ces douces inſtances & deviendront par-là même, le lien commun qui ſervira à rapprocher les citoyens, à les tenir toujours unis, toujours d'accords, toujours prêts à s'entr'aider, ſentants tout le prix de la liberté, ne reſpirants que l'amour de la patrie.

Où trouver des Mentors des Argus avec les talents & les vertus qu'on exige en eux ? (voyez N°. 3.) ..... A Paris; où les arts ſont en vigueur .... *& les mœurs ?* .... Les mœurs à Paris ſont changées avec les opinions. D'ailleurs, les Mentors & les Argus ſeront dirigés & ſurveillés par le chef du collège. Le déſir du conſerver leur place pourra les contenir.... Au reſte, la difficulté ne ſe rencontrera qu'une fois : car dans ſix ans les collèges en fourniront des milliers qui auront des mœurs, des talens & toutes ſortes de qualités : encore quelques années & tout ira au mieux; la génération qui vient de naître n'offrira par-tout que des ames pures, des corps ſains, vigoureux, & n'aura aucune des taches qui

maintenant font gémir fur le trifte fort du genre-humain.

Quel fpectacle alors pour l'étranger qui viendra en france admirer les prodiges de la liberté ! En parcourant le plus beau royaume du monde, il verra dans les campagnes des peuples doux, paifibles, généreux & careffants, vivants dans la paix, l'union & la concorde, tous contents, tous bénifants l'heureufe révolution qui aura fait revivre parmi eux la juftice, la bonne foi, l'amitié mère des vrais plaifirs.... Et dans les villes, que d'objets propres à fatisfaire fa curiofité ! que de jouiffances pour l'homme inftruit !... Des milliers de chef-d'œuvres produits par la vive émulation qui régnera d'un bout à l'autre de l'empire. Pas une ville qui n'ait une manufacture, pas une ville qui ne foit dans l'abondance (b). pas un citoyen oifif, parce que l'inf-

---

(b) *Et moi je vous dis que les villes font ruinées, fans pouvoir jamais fe relever !.... Les Juges, les Avocats, les Procureurs, et les Notaires fans état.... les Commerçants, les Ouvriers, Cordonniers, Perruquiers, Menuifiers, Charpentiers, tous fans pain, parce que le luxe eft tombé.....* Voilà ce que vous dites, voici ce que je réponds. Les Juges, les Avocats, les Procureurs et les Notaires ont une fortune quelconque, plus ou moins grande, fuivant leurs facultés antérieures à la révolution. Cette fortune, ils vont la partager en deux portions, avec l'une ils acheteront des biens nationaux et des troupeaux avec l'autre, et par-là ils se mettront à peu-près au pair. Lifez la lettre à mes compatriotes N°. 14,

truction aura donné à chacun son talent ; les riches encourageront les sciences & les arts, *ils peupleront les campagnes de nombreux troupeaux*, source de richesse pour eux-mêmes, & pour les

---

vous verrez qu'un propriétaire en achetant pour 15000 liv. de terres et pour 3 à 4000 liv. de bestiaux peut se faire un revenu *net et sûr* de 1500 liv. Il y a peu de procureurs, d'avocats, de notaires qui n'aient 20000 liv. Or Je demande si un homme qui a 1500 liv. de revenu est ruiné ?

Si on peuple les campagnes de nombreux troupeaux, l'abondance fera tomber le prix des choses nécessaires à la vie, blé, viande, beure, fromage, volaille &c. laines, chanvres &c. .... Vous redoutez l'abondance ! C'est où je vous attendois : maintenant il seroit facile de vous démontrer que les juges, les avocats et autres, qui pourront avoir pour 10 f. ce qu'ils n'avoient pas pour 20, sont dans une position préférable à celle qu'ils regrettent ... Ils auront un état paisible et honnête, ils ne craindront ni revers, ni traverses, ni chagrins, ils trouveront sans se tourmenter de quoi fournir à leurs besoins, à leurs desirs mêmes, se félicitant d'avoir à payer une contribution publique pour un fond qui leur donne un revenu certain, qu'ils soient malades, ou qu'ils jouissent d'une pleine santé ... Mais je me contenterai de vous faire voir que les ouvriers ne seront pas sans pain, et qu'ils vivront beaucoup mieux qu'auparavant.

Les gens de robe de l'ancien regime seront à leur aise, je vous ai montré comment, en achetant des biens et des troupeaux : croyez-vous que ces citoyens vivront de privations ayant tout en abondance ? Croyez-vous qu'ils vont se loger dans quelques masures ou cabanes ? Qu'ils vont perdre le goût des habits, des ameublements commodes ? ... Vous n'oseriez le penser, ils occuperont donc cordonniers, perruquiers, menuisiers, charpentiers, maçons &c. Tous les ouvriers auront du pain ... Le beure, le fromage, la viande, toutes les denrées seront à bas prix ? Les ouvriers vivront donc beaucoup mieux que sous l'ancien gouvernement....... *Voyez-vous comme ils vivent depuis*

cultivateurs laborieux . . . C'eſt qu'alors les riches citoyens ſeront inſtruits & attachés à leur patrie ; c'eſt qu'alors la gloire de la nation ſera l'objet de leur paſſion dominante, & que pour eux, la plus belle jouiſſance ſera de faire des heureux.

---

un an ? . . . Ils ſont dans la dernière misère . . . C'eſt la réponſe à tous vos beaux raiſonnements. Il faut être entêté comme dix, ou aveuglé par je ne ſais quel patriotiſme, pour ſoutenir une opinion auſſi évidemment fauſſe et déraiſonnable . . . . .

Permettez-moi encore un mot, je vous prie . . . . Le moment de crise qui peut durer trois ou quatre ans, vous le confondez avec les temps qui viendront après. Vous savez pourquoi les ouvriers sont aujourd'hui désœuvrés. Les secousses de la révolution, et mille circonstances ont fait disparoître le numéraire. Les réformes ont fait des mécontents, qui dans l'instant de leur *humeur* ne songent guère à occuper les artistes; mais pensez-vous que cette humeur doive durer long temps? Pour moi je ne le crois pas, et voici mes raisons . . . . Puisque nous avons parlé de la robe, les réformes dont il est ici question ne tombent que sur ceux à qui il reste encore 2, 3, 10, 20 ou 30 mille livres de rente : or qu'arrivera-t-il dans un an, lorsqu'ils verront la Révolution consommée, la Constitution affermie, et point d'ennemis au dehors (Songeons qu'ils sont tous éclairés, qu'ils ont des habitudes) . . . . Un père de famille se dira ; j'ai beaucoup perdu, mais il est possible de me faire honneur avec le revenu qui me reste, je peux continuer à mener une vie honnête, je serois bien dupe de ne pas me donner cette jouissance. Mes chagrins ne changeront rien à la chose . . . . *Mes enfants* ? Hé! si mes revenus fussent restés à 8 ou 10 mille livres je les aurois dépensés, mes enfants aussi; ils sont réduits à 4 ou 6 mille livres, hé bien je vais m'en con-

Mais pour l'étranger, quelles délices de prendre part aux fêtes que se donneront les citoyens au retour des époques mémorables, comme la fédération, le serment civique, &c! Par-tout, à la ville comme à la campagne, il se croira au sein de sa famille; il ne verra que des frères qui lui donneront à l'envie les témoignages de l'amitié la plus sincére; par-tout les jeux, les ris & les plaisirs.... Qui troubleroit la paix? Nul citoyen ne sera dans la peine, car tous auront appris qu'il faut secourir le malheureux & réparer ses pertes, vrai moyen de le consoler: Nul citoyen ne sera dans le besoin; car tous travailleront, ou seront nourris par le trésor public.... Plus d'envie; la gloire sera mise en commun; plus d'autre ambition que de servir la patrie; c'est vers cet unique objet que l'*instruction* aura dirigé les passions; elles s'y attacheront fortement, & tout sera dans l'ordre.

Je ne me fais pas illusion... Car suivons la marche indiqué. Un collège dans chaque district 200 élèves dans chaque collège, 550 collèges font environ 100,000 élèves dans toute la France: le cours d'instruction est de 10 ans: en 20 ans 200,000 élè-

tenter, & mes enfants s'en contenteront après moi... Ainsi se rétablir la circulation aujourd'hui obstruée, & la crise du corps politique rendra à tous ses membres, la santé, la viguеur; par-teut on verra l'aisance & l'abondance, compagnes de la LIBERTÉ.

ves.... Mais 200, 000 jeunes citoyens ſortis des colléges, répandus dans tout le royaume, exercés comme il eſt dit N^{os}. 9, 10 & 11 auront, n'en doutons pas, aſſez de connoiſſance, de talens, de vertus, de patriotiſme, (*n*), pour communiquer le mouvement au corps politique & pour entraîner vers le bien général tous les citoyens des villes & des campagnes, puiſqu'ils auront avec eux des relations fréquentes, ſoit dans l'agriculture ou le commerce, ſoit dans les ſciences, les arts & métiers, ſoit dans l'adminiſtration, ſans trouver nulle part ni embarras, ni réſiſtance, parce qu'ils auront acquis dans leurs études par leurs recherches & leurs obſervations, une parfaite con-

(*n*) Si l'adminiſtration donne un maître à chaque village, ſi chaque maître forme tous les ans 5 élèves, en 10 ans il y en aura dans les campagnes 2 millions d'hommes tout diſpoſés à ſe porter au bien.... Les cent mille jeunes citoyens ſortis des collèges pourront donc ſans peine les tourner vers le but de l'adminiſtration, le bonheur commun et la proſpérité du royaume.

Je raiſonne, dit-on, *comme ſi l'éducation de tous les élèves devoit réuſſir*.... Mais je demande ſi un cours d'inſtructions tel que peut le donner l'Aſſemblée Nationale pour les villes et les campagnes ne fera pas infailliblement réuſſir l'éducation de tous les jeunes gens ? Quand une fois tous les collèges feront en activité ſuivant le plan propoſé, quand les profeſſeurs auront appris l'art d'enſeigner, quand ils ſauront ce qu'ils doivent dire et faire, quand ils ſeront à chaque inſtant ſecondés par un chef, et de toute part ils propageront les lumières, que je ne vois pas comment l'éducation d'un ſeul élève pourra être manquée.

noiſſance des hommes dans les villes & dans les campagnes voiſines, à l'aide des lumières de leurs profeſſeurs & des correſpondances avec les maîtres des cantons, qui de leur côté inſtruiront la jeuneſſe & la diſpoſeront de manière que la moindre éteincelle pourra l'enflammer & la porter à faire ce qu'inſpire le plus ardent patriotiſme, ſoit pour la proſpérité du royaume, la gloire de la Patrie ou le bonheur du peuple.... La France, comme je l'ai déjà dit, offrira donc alors aux nations le tableau d'un peuple généralement inſtruit & laborieux, redoutable & généreux, riche & ſage, & par conſéquent le plus heureux du monde.

Si je me trompe, je fais du moins ce que tout citoyen doit faire; je cherche ce qui peut concourir au bien public; mes erreurs ne peuvent avoir de ſuites, puiſque je les ſoumets aux lumières de nos AUGUSTES REPRÉSENTANS qui ont choiſi, avec une ſageſſe juſqu'ici inconnue, tous les moyens de ſauver la France & d'aſſurer à jamais le bonheur & la proſpérité de ce grand & magnifique empire.

TABLE

Des objections qu'on peut faire contre l'établissement proposé pour *l'Instruction* publique.

	pages
L'Instituteur en Chef ne peut visiter tous les collèges	30
Il ne peut répondre à 6000 lettres qu'il reçoit tous les ans	31
Il travaille comme un forçat	32
Inutile d'envoyer les professeurs à l'Ecole Nationale	32
Qui voudra aller à l'école ?	33
Pourquoi ne donner à un professeur que 30 ou 40 élèves ?	33
Pourquoi laisser les élèves 2 ans sous le même professeur?	34
Pourquoi multiplier les collèges ?	35
Les dépenses sont énormes	37
Pourquoi des professeurs mariés ?	38
Ils négligent leurs devoirs	*ibid.*
Comment vivent-ils entr'eux ?	40
Où trouver des Mentors et des Argus ? . . .	41
Les villes sont ruinées note (b)	42
Avantages de l'établissement proposé . . .	*ibid.*

TABLEAU

N°. 2.

TABLEAU

D'UN

COLLÈGE EN ACTIVITÉ.

Apperçu Général.

LE collège a 1°. huit logements ſemblables & auſſi commodes que peuvent le déſirer des citoyens qui ont cinq ou ſix enfants. C'eſt pour le chef & les ſept profeſſeurs. (Voyez planche I).

2°. Sept grandes ſales de 24 pieds ſur 24, pour les ſept claſſes.

3°. Soixante petites chambres pour ſoixante penſionnaires : 4 chambres de 12 pieds ſur 12 pour deux *Mentors* & deux *Argus*, chargés de l'éducation phiſique.... Réfectoire, cuiſine, dépenſe, boulangerie, magaſin, lingerie : 6 chambre, pour un dépenſier, deux cuiſiniers, un boulanger, deux blanchiſſeuſes.

4°. Une Eglise qui peut contenir 400 personnes ; une sacristie.

5°. Une cour, un jardin.

A 6 heures du matin le lever. Les *Argus* sont chargés d'éveiller les elèves & de les conduire à l'Eglise. On y va au son des instruments qui réveillent l'ame. On y fait la prière où se trouve un professeur.

A 6 h. et demie, les elèves vont travailler dans leurs petites chambres & non pas en commun, ils sont surveillés (Voyez, devoirs des Mentors N°. 3).

A 7 h. et demie, les elèves se peignent, chacun fait sa petite chambre, les Mentors ont soin que la propreté régne par-tout.

A 8 h., le déjeûner préparé par les Argus.

A 8 h. et demie, Sale.

A 10 h., les exercices militaires dirigés par les Argus.

A 10 h. et demie, La Messe, où se trouve le chef du collège. Les élèves y vont au son des instruments (l'un d'eux chante un cantique, voyez N°. 4).

A 11 h. moins un quart, les externes retournent chez leurs parents ; les internes se retirent dans leurs chambres ; les Mentors veillent comme le matin.

A 11 h. trois quarts, le dîner servi par les Argus ; ils ont soin que les élèves s'accordent pour les distributions : point de ces portions isolées ; le service se fait 6 par 6.

A midi & demi, jeux de balle, sauts, promenade.

A 1 h. et demie, une demie heure d'étude.

A 2 h. Sale.

A 3 h. et demie, le goûter, ensuite grande promenade avec le professeur en plaine campagne, (g) ou sur les côteaux : lever des plans, toiser,

---

(g) Dans les grands collèges où sont entassés 3 à 400 élèves, je vois 3 à 400 victimes d'une passion honteuse que je ne nommerai pas . . . *Ils sont gardés à vue*, dira-t-on . . . Mais il faut un aliment à l'ennui qui les accable, ou à leur sang qui bouillonne !

Des hommes faits, des hommes raisonnables ne pourroient, avec l'idée d'esclavage, vivre tout le jour dans un lieu renfermé ; et l'on y force des jeunes gens !

Les armes, les évolutions militaires, les courses ; les jeux publics peuvent seuls distraire la jeunesse et la sauver. Les médecins diront assez combien la contrainte est nuisible au développement des facultés phisyques et morales, je n'insisterai pas.

Il faut sans cesse tenir la jeunesse en haleine ; ses muscles prendront de la souplesse, de la vigueur, et bientôt elle ambitionnera la force d'Hercule. Il faut seconder ses efforts, faciliter ses progrès dans les études ; d'elle-même elle se livrera au travail, et bientôt elle préférera l'utile à l'agréable . . . Eh ! qu'il est facile de conserver pures les mœurs d'une jeunesse qui n'a que du plaisir, que de l'agrément à travailler ! Le bonheur ou le malheur de la vie toute entière dépend des premières années ; songeons-y bien.

meſurer; décrire des machines, faire des obſervations etc. ſuivant le genre relatif à chaque claſſe. (*d*)

A 5 h., les externes retournent chez leurs parents : les internes vont dans leurs chambres à l'étude. Les Mentors veillent comme le matin.

A 6 h. danſe, muſique, deſſin et ſculpture. (*f*) (Voyez devoirs des Mentors et des Argus. N°. 3).

A 8 h. moins un quart, le ſouper où préſident les Argus. Promenade tranquille.

A 9 h. moins un quart, la prière ſans inſtruments.

A 9 h., le coucher, ſans lumières.

Les Argus vont viſiter les chambres des élèves et fermer au crochet toutes les portes.

Si un élève ſe trouve mal pendant la nuit,

(d) Si le mauvais temps ne permet pas de sortir, les Professeurs se retirent à 4 h. dans les sales, y font la description de quelques machines qu'ils ont sous les yeux .... Ou bien ils conduisent leurs élèves dans la sale de phisique, pour voir les expérience sur l'électricité, le magnétisme et autres objets propres à piquer leur curiosité ... En hiver les élèves goûtent au collèges, vont à 4 h. prendre le grand air, et rentrent à 4 h. et demie, à l'étude juſqu'à 6 h.

(f) Note. On dira *les externes éloignés ne pourront travailler leurs ouvrages de claſſe* .... Ils travailleront depuis 5 h. un quart jusqu'a 5 trois quarts et le lendemain depuis 6 h. jusqu'à 8. L'émulation sait trouver du temps.

une ſonnette répond de ſa chambre à celle d'un Argus, à tel N°.

Le Mercredi ſoir, *repos* pour les Profeſſeurs. Les Mentors & les Argus ſurveillent alternativement les penſionnaires qui s'amuſent dans la cour & le jardin.

Le Jeudi congé. Grande promenade. Les élèves des trois premières claſſes vont avec l'un des trois premiers Profeſſeurs & un Argus. La quatrième & la cinquième claſſe, avec le quatrième ou le cinquième profeſſeur. La ſixième claſſe avec le profeſſeur d'agriculture. La ſeptième claſſe avec le profeſſeur qui donne des leçons d'adminiſtration. Ces deux dernières claſſes ont congé les Mardis, Jeudis & Samedis, parce que les élèves vont dans les villages voiſins faire des recherches & des obſervations.

Les élèves internes & externes emportent avec eux un morceau pour dîner. Ils reviennent à quatre ou cinq heures du ſoir.

Les externes de toutes les claſſes ſont obligés de ſuivre les penſionnaires les jours de congé, autrement les obſervations, pendant les promenades des jours ſuivans n'auroient plus d'enſemble, & les progrès ſeroient retardés.

D'ailleurs les externes vont à ces promenades par inclination, parce que nulle part ils ne peuvent trouver autant de plaiſir, autant d'amuſement,

c'eſt au ſon des inſtrumens qu'ils ſortent de la ville & qu'ils entrent dans les villages voiſins. Ils vont viſiter les pauvres habitans des campagnes, ils vont les récréer, les aider, ou les conſoler; & ſi rien ne trouble leurs petits projets, après avoir fait quelques queſtions aux Juge de Paix, au Maire, aux Cultivateurs, il reviennent chantant, danſant, faire des obſervations ſur la nature du territoire, faire la petite guerre, (les jours que les rendez-vous ſont donnés à toutes les claſſes) ou quelquefois faire ſauter une mine.... Ils rentrent à quatre heures du ſoir: je vous demande s'ils ont beſoin de ſel pour réveiller l'appetit? Ils ſoupent depuis 5 heures juſqu'à 7, ils s'amuſent à deſſiner, à graver ou ſculpter; à 7 heures ils mangent un fruit & ſe couchent.

N°. 3.

DEVOIRS ET FONCTIONS

DES MENTORS ET DES ARGUS.

VEiller ſur les mœurs, enſeigner les beaux arts, danſe & muſique, deſſin & ſculpture.

En ſortant de la prière du matin, les élèves vont travailler les ouvrages donnés par les profeſſeurs; ils ſont à l'étude dans leurs petites chambres, & non pas en commun, parce qu'un geſte,

un mot trouble, impatiente un jeune homme vraiment paſſionné pour le travail; d'ailleurs l'émulation aime l'ombre; elle redoute les épigrames au grand jour.... L'étude eſt d'une h., les MENTORS veillent; on ſent pourquoi. Voici comme ils déguiſent le motif.

Un Mentor entre chez un penſionnaire; bon jour, mon ami, je viens vous faire une petite viſite, il y a long-temps, ce me ſemble, que je ne vous ai vu..... Monſieur, vous me faites honneur..... Vous travaillez? bien, mon enfant, avez-vous beſoin de mon aide? dites-moi franchement!... Monſieur, non, je vous remercie, notre profeſſeur nous explique tout ſi clairement.., Vous l'écoutez donc bien attentivement!...hé! Monſieur, qui ne l'écouteroit pas? il eſt ſi doux, il ſait ſi bien nous intéreſſer! il nous parle toujours comme à ſes amis.... Vous l'aimez donc?... ſi je l'aime! je l'aime de toute mon ame. . . . . .
. . . . , ...
Continuez, mon ami; heureux l'enfant qui vous reſſemble! il ſera la gloire de ſa patrie, le bonheur de ſa famille; adieu (*en lui ſerrant la main*) adieu, mon ami!... Le petit cœur palpite, la joie pétille dans les yeux de l'enfant; il rentre pour verſer un torrent de larmes délicieuſes.... Voilà comme on rend les jeunes gens ſenſibles, bien-aimants, reconnoiſſants & *dociles*. Voilà com-

me on les diſtrait pour mieux les fixer au travail. Jamais l'idée de mal faire viendra-t-elle à un jeune homme tout plein d'amour & de reconnoiſſance, & déjà occupé de ſa gloire ?

Les Mentors veillent de même pendant l'étude de onze & de cinq heures. Depuis 6 heures du ſoir juſqu'à ſept heures trois quarts, l'un des Mentors donne des leçons de deſſin, & l'autre des leçons de ſculpture, &c.

Les Fêtes & Dimanches, & les joursde repos, ils ſurveillent à leur tour les penſionnaires.

Les ARGUS ſont chargés de viſiter les chambres des élèves, après qu'ils ſont couchés, de fermer leurs portes, (on ſait pourquoi) de leur porter du ſecours pendant la nuit, de les éveiller le matin, de les conduire à l'Egliſe, de préparer les repas & d'y préſider; d'enſeigner les exercices & les évolutions militaires, de donner, l'un des leçons de violon & de danſe, l'autre des leçons de muſique pour les inſtrumens à vent, enfin de ſurveiller à leur tour les penſionnaires, les jours de repos, les Fêtes & Dimanches.

Les Mentors & les Argus ſont donc obligés de donner des leçons de deſſin, ſculpture, danſe & muſique. (*d*)

(*d*) Les Mentors & les Argus ſe partagent le temps & les élèves de cette manière : dans le même moment, ils donnent

Souvenons-nous que l'homme eſt imitateur, & que l'on ne peut apprendre les beaux arts que par l'imitation. Un maître peut donner en même tems leçon à 30 ou 36 élèves pour le deſſin, ou la ſculpture, ou la danſe. Il travaille ſous les yeux des élèves, qui d'abord font mal .... Il explique *quelques* règles : en préſence de tous, il corrige l'ouvrage de deux, trois ou quatre, ſuivant les principes. La leçon commence toujours par *l'exemple.* Si elle ne doit comprendre qu'une oreille, un muſcle ; la baſe d'une colonne, ou le plan d'un petit jardin. Le maître fait l'une de ces choſes; les élèves *remarquent ſes procèdés* & les mettent en pratique le moment d'après : autrement il ne font que tâtonner.,..De même pour la ſculpture & la danſe.

La muſique offre de l'embarras; mais le maître partage ſes 36 élèves en grouppe ou chœurs, s'il apprend à ſolfier, un grouppe ſolfie après ou avec lui; c'eſt à celui des grouppes qui réuſſira le mieux : s'il exécute avec un inſtrument, un grouppe exécute après ou avec lui.

---

leçon chacun au quart des élèves, à 36, par exemple, pendant 20 minutes ; après cette première leçon, les élèves changent de ſalle ; ceux qui viennent de prendre leçon de violon, prennent 20 minutes leçon de deſſin : enſorte que chaque maître donne quatre leçons de 20 minutes chacune. Cette marche a un grand avantage, c'eſt que le même maître peut avoir des élèves de quatre forces différentes.

Je ſens bien que les *Routinés* qui n'ont jamais eû que des élèves iſolés, dont les progrès ſont à peine ſenſibles au bout de quatre ans, vont crier à tue-tête, *cette méthode eſt impraticable* : ils ne voyent pas que tout dépend de l'imitation, & de la *volonté* des jeunes gens..... Mais les élèves, qui ci-devant bâilloient chez eux après une leçon, écoutent & obſervent attentivement aujourd'hui qu'ils ſont raſſemblés, ils ne perdent pas un mot, pas une note; & pourquoi?... Tous les jours ils entendent la muſique, ils voient leurs condiſciples mériter les applaudiſſemens des maîtres & des étrangers, ils aſpirent après l'inſtant qui leur ouvrira l'orqueſtre, c'eſt un honneur, c'eſt une jouiſſance..... L'amour propre en eſt flatté, l'enfant ſe dit: on voit que j'ai du talent... il ſe le dit *in petto*, car autrement le Mentor répartiroit: Il y en a cent qui en ont plus que vous & qui ne s'en ventent pas; Monſieur, je n'aime pas ce petit mouvement d'orgueil.... L'émulation a une activité incroyable; les élèves ſe livrent à l'étude des ſciences, parce qu'ils réuſſiſſent, graces aux ſoins des profeſſeurs et qu'ils *y trouvent du plaiſir*; ils s'exercent dans tous les arts, parce qu'ils *y trouvent du plaiſir*.... Et lorſqu'il s'agit de montrer qu'ils ont de l'ame, de l'honneur et qu'ils tiennent à leur ſerment civique, c'eſt alors que le patriotiſme les enflamme, qu'ils éprou-

vent des jouiſſances vraiment délicieuſes et des émotions qui leur font déjà regarder comme rien, mépriſer même ce que les gens du monde ont coutume de nommer plaiſirs.

No. 4.

RELIGION.

LA prière ſoir et matin ; une inſtruction fêtes et dimanches ; la Meſſe tous les jours.

Les élèves y vont au ſon des inſtruments et ſe rangent ſur 12 lignes ; 15 ſur chacune, font 180, et 20 élèves à l'orqueſtre. .... Ils ſe tiennent de bout : à l'élévation ils font un pas en avant et mettent un genou en terre ; une voix ſeule chante ou recite (*a*) un cantique qui exprime les ſentiments qu'inſpire la célébration du St. Sacrifice de la Meſſe..... Tous les jours une nouvelle voix chante ou récite un nouveau cantique ; tantôt les rapports de la créature avec l'auteur de toutes choſes ; ſa toute puiſſance qui anime la nature, ſa providence, ſa miſéricorde, ſa

---

Je préfère le récitatif.

bonté infinie .... Tantôt les rapports de l'homme avec ſes ſemblables ; union, paix, concorde, ſecours mutuels, et pour la Patrie le plus ardent amour et le plus entier dévouement.... Après le cantique tous en chœur repètent la maxime ou le vœu qui le termine .... Exemple, ô Dieu conduits tes enfants dans les ſentiers de la juſtice !... Fais que tes enfans ſoient toujours bons citoyens et bons pères de famille !... O Dieu préſerve notre chère patrie des malheurs de la guerre !.. Inspire à tous les peuples des ſentimens de paix !... Fais que toutes les nations t'aiment comme tu mérites de l'être ! ... Mille autres penſées ou ſentimens analogues aux cantiques qui viennent d'être récités : de manière que le recueil des cantiques de toute l'année eſt le code des règles de conduite pour l'homme, le citoyen et le père de famille.

Les fêtes et dimanches, après l'inſtruction ſur les devoirs de RELIGION, la meſſe ſe celèbre avec plus de pompe.

On y va au ſon des inſtrumens; *grande muſique.* (*b*) *Les 200 élèves ſont ſous les armes. Lorſque le prêtre monte à l'autel ils font un pas en avant*; une voix

(*b*) La musique, ni les cantiques n'empêchent pas la célébration d'une messe basse ; témoin celle du Roi etc.

ſeule *qui ſe détache des rangs chante ou récite un cantique.*

CANTIQUE.

O Dieu de miséricorde,
pardonne tes enfants !
leur repentir est sincère.
Ils t'aiment !
Sans toi, ils ne sont que faiblesse,
tu le sais....
Pardonne, ils taimeront toujours !..

Tu exauces leurs voeux !
hé bien ! ils osent encore
te demander graces
pour ce peuple,
qui implore ta clémence....
Laisse toi fléchir,
ne te lasse pas
d'exercer ta miséricorde infinie !..

D'un souffle
tu peus les faire rentrer
dans le néant....
Tu pourrois....
Dans ta juste colère,
foudroyer les coupables;
ils tremblent, ô mon Dieu !..
grace, grace ! ils sont nos pères:
ah ! plûtot frappe les enfants !..

Tu ne mets pas de bornes
à tes bontés ! ..
Nos pères, rendez graces
au Dieu des vengeances !
Sa miséricorde
s'étend sur vous et sur nous.
Adorez le Dieu tout puissant;
adorez le Dieu de bonté,
le Dieu de miséricorde !

Tous en choeur.

Adorons le Dieu tout puissant,
adorons le Dieu de bonté,
le Dieu de miséricorde *bis.*

L'orquestre.

Adorons le Dieu
un air analogue.

A l'élévation une autre voix seule chante ou récite:

II. *CANTIQUE.*

L'univers est devant toi,
ô mon Dieu !
comme une paille dans ma main...
Si tu veux,
Les vents et les orâges
vont ruiner nos moissons;
la faim dévorante
consumera nos entrailles....
Et tu nous pardonnes !
Tu veux nous rendre heureux !
A quel prix donc,
ô Dieu de miséricorde ?
« Soyez doux, pacifiques,
vous posséderez le royaume des cieux:
Aimez-vous comme des frères,
vous posséderez le royaume des cieux. „

Tous en choeur.

Nous serons doux, pacifiques,
et nous posséderons le royaume des cieux,
Nous nous aimerons comme des frères,
et nous posséderons le royaume des cieux.

Le peuple.

Nous serons doux etc.

L'orquestre.

Nous serons doux etc.

Musique analogue et qui exprime la jubilation *d'un peuple nombreux.*

La messe finie, le Prêtre reste à l'autel; les élèves font un mouvement ;

Une voix seule commence.

III *Cantique.*

Daigne jetter un regard
sur les françois,
ô Dieu des nations !
ils s'aimeront tous comme des frères.....
S'ils prospèrent,
c'est le fruit de leur union,
c'est ton ouvrage....
Tous les jours de nouveaux bienfaits !
nos champs sont plus fertiles,
nos troupeaux plus nombreux..
ô liberté !...
O divine providence,
quelle longue suite de prodiges !...
que de bonheur,
pour les générations futures !
O france, ô ma patrie,
Sois à jamais heureuse !

Tous en choeur.

O france, ô ma patrie,
sois à jamais heureuse ! *bis.*

L'orquestre.

O france etc.

un air analogue.

La même voix seule :

Graces te soient rendues,
ô Dieu tutelaire
du peuple françois !
Arbitre souverain de nos destinées,
inspire à tous les peuples de la terre
des sentiments de paix ;
comme à nous tous,
amour mutuel et fraternité !
O france ô ma patrie,
sois à jamais attachée à ton Dieu !

Tous en choeur.

O france, ô ma patrie,
sois à jamais attachée à ton Dieu !

L'orquestre.

O france etc.

Une autre voix seule.

Je jouis de la liberté,
j'ai maintenant une patrie ;
Dieu des nations,
c'est à toi que je le dois.
Tu brises les despotes,
comme les Cedres du Liban...
Liberté, ô sainte liberté,
don précieux !...
Que la terre s'entrouvre sous mes pas,
si je refuse
de mourir pour ta deffense,
Dieu ! précipite les lâches
au fond des enfers !

Tous en choeur.

Dieu ! précipite etc. *bis.*

La voix seule.

Mourons pour la patrie,
mourons pour la patrie !

Tous en choeur.

Mourons pour la patrie,
mourons etc. *bis.*

(*L'orquestre, le peuple et les élèves.*)

Mourons pour la patrie,

mourons etc. *bis.*

Le Prêtre se tourne vers les élèves et leur dit ;

Vous serez heureux ,
si vous obéissez aux loix . . . .

Les élèves en choeur.

Nous serons soumis aux loix , *bis.*

Le Prêtre

Si vous aimez votre Roi.

Les élèves en choeur.

Nous aimons notre Roi ,
nous aimons notre Roi. *bis.*

Les élèves défilent et repètent en choeur.

Nous serons soumis aux lois
nous aimons notre Roi *bis.*

Les élèves s'arrêtent à un signe du Prêtre , ils se mettent dans une attitude respectueuse. Le Prêtre leur dit :

Aimables enfants ;
Dieu vous comble de ses bénédictions ,
ne l'oubliez jamais !

Une voix seule reprend vivement et avec affection :

O Dieu de bonté ,
que ma main droite se desseche,
si je toublie jamais !

Tous en choeur.

que ma main droite se desseche
si je toublie jamais ! *bis.*

Ils défilent.

L'orquestre joue l'air.

O france ô ma patrie ,
sois à jamais attachée à ton Dieu.

Ensuite l'air.

mourons pour la patrie ,
mourons etc.

N. B. Je viens de jetter au hazard quelques idées , seulement pour indiquer la forme , car les cantiques que je propose à faire demandent du génie , des connoissances et des talents que je n'ai pas. Les Fêtes et Dimanches et tous les jours les élèves réciteroient de nouveaux cantiques , ils en formeroient un excellent recueil de morale : et cette morale bien sentie remplaceroit une grande partie de la *Scolastique.*

No. 5.

DEVOIRS

ET FONCTIONS DU CHEF DU COLLÈGE.

LE chef du collège est chargé ;

1°. De faire les instructions sur la RELIGION :

2°. De voir si les professeurs enseignent le cours

d'inſtructions donné par l'Aſſemblée Nationale et en la manière preſcrite par l'inſtituteur en chef :

3o. D'avoir ſoin que les Mentors et les Argus rempliſſent leurs devoirs :

4o. De prévenir ou de terminer tous les différents :

5o. D'entretenir une correſpondance avec l'inſtituteur en chef, pour faire le rapport de ce qui ſe paſſe et demander ſes conſeils.

Le chef du collège a beaucoup d'autorité, mais il en uſe avec infiniment de ſageſſe et de prudence . . . Va-t-il viſiter une claſſe ? Il dit au profeſſeur ; Monſieur, je ſcais que vous avez d'excellents ſujets qui ont de la RELIGION, des mœurs et des talents ; permettez que je m'entretienne un moment avec eux . . . Le chef fait une question, deux, trois . . . Il donne une leçon toute entière : Il la fait répéter à deux, trois ou quatre élèves et vient le lendemain en demander compte.. Il fait des queſtions relatives aux leçons de la dernière quinzaine ; s'il trouve les jeunes gens bien exercés, il n'a que des choſes honnêtes à dire au profeſſeur ; s'il n'a pas tout lieu d'être content ; *il va huit ou quinze jours de ſuite dans la même claſſe pour y donner la leçon.* Il répète ſouvent aux élèves ; qu'il prend un intérêt vif à leur avancement ; qu'il répond de leurs progrès, s'ils veulent ſeconder leur profeſſeur : et celui - ci ſans

être

être choqué, vû les menagements du chef, ſe dit; ſa manière eſt plus sûre et plus facile que la mienne, je la ſuivrai....

C'eſt ainſi que l'harmonie s'établit et ſe maintient dans les claſſes.

Tous les mois le chef du collège écrit à l'inſtituteur en chef; voici des extraits de deux de ſes lettres et des réponſes.

Bar-le-Duc le 23 Mars 1792.

Monſieur.

....

J'obſerve auſſi que les élèves ne ſauront qu'imparfaitement l'anatomie et la médecine : s'ils veulent exercer en ſortant du collège, il eſt à craindre qu'ils ne faſſent beaucoup de mal: ils ſaiſiſſent bien les éléments, ils ont de l'émulation etc.

Extrait de la Réponſe..

Dijon le 15 Avril 1792.

Monſieur,

Les élèves qui apprennent l'anatomie et la médecine, en ſortant du collège paſſeront dans

des hôpitaux et là ils apprendront leur état, non plus comme des otomates, mais comme des hommes qui ont déja des connoiſſances et l'habitude de faire des obſervations. Sans doute le profeſſeur leur a dit que cet art eſt auſſi difficile, auſſi peu avancé qu'il eſt interreſſant pour le genre-humain ?... *Ne perdons pas de vue que les élèves ne peuvent à 18 ans ſavoir ce qu'ils ſauront à 24.* Repoſez-vous ſur les loix qui préviendront les abus que vous craignez.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup d'eſtime etc.

Lettre du chef du collège à l'inſtituteur en chef.

Bar le 25 Avril 1792.

Monſieur,

Les jeunes gens font avec ſuccès les opérations que vous avez preſcrites relativement à l'adminiſtration, par votre lettre circulaire du 10 Fevrier; mais le profeſſeur ne ſait comment il doit exercer ſes élèves ſur les loix civiles et criminelles. L'organiſation de la france, le recueil des décrets, la conſtitution, tout eſt expliqué, *le droit* ſeul demeure dans le cahos. . . . .
. . . .

Extrait de la réponse.

Besançon le 20 Mai 1792.

Monsieur,

Je me propose de continuer les instructions pour les jeunes gens qui se destinent à l'administration. Quant au *droit*, le professeur doit attendre le nouveau code; qu'il exerce ses élèves sur des causes qui reposent sur le droit naturel, ou sur des conventions qui ne peuvent éprouver que de légères variations dans les nouvelles loix françoises: ils acquerront de l'usage et de la facilité pour traiter une cause, comme faisoient autrefois à Rome les jeunes orateurs: ils apprendront la manière de constater des faits, et de les présenter avec ordre, clarté, précision.

Le professeur doit aussi consulter le District et le Département, pour savoir qu'elles sont les questions qui se présentent le plus souvent à ces corps administratifs, car les localités inspirent un interêt plus vif et demandent une attention particulière ... *Souvenons-nous qu'à 18 ans les jeunes citoyens ne sauroient être des administrateurs, ni des juges parfaits*..... Qu'ils soient familliers avec l'organisation de la france et la constitution;

l'affiéte, la répartition, le recouvrement de l'impôt, et les recherches locales que j'ai recommandées, c'eſt beaucoup pour des jeunes gens.... En ſortant du collège ils ne ſeront pas en état de remplir des places de juges, des places d'adminiſtrateurs; mais ils ſe feront connoître; les citoyens ne nommeront les candidats que quand ceux-ci auront fait leurs preuves.

Je loue votre zèle; vos ſol licitudes me montrent de nouveau votre patriotiſme qui m'étoit déja connu.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup d'eſtime etc.

C'eſt ainſi que le chef du collège rend compte à l'inſtituteur en chef et lui demande ce que les profeſſeurs doivent faire pour le plus grand bien des élèves : il a l'œuil à tout, il eſt au point d'obſervation, rien ne peut lui échaper. S'il s'éleve quelques nuages dans les familles des profeſſeurs, ſa préſence les diſſipe. Jamais d'aigreur de ménage à ménage; au prémier mot, il ſert d'interméde, il calme, il rallie et adoucit tout. Les profeſſeurs ne s'y refuſent pas; ils ſavent qu'il a le droit de porter par-tout la paix, afin que les citoyens aient ſous les yeux un modéle vivant, un modéle plus éloquent que tous les diſcours du monde et qu'ils apprennent enfin

combien il eſt doux, pour des hommes réunis, de vivre entre-eux comme des frères et de s'aimer, de ſe donner des fêtes, avec la ſimplicité, la candeur et la ſincérité des enfants.

N°. 6.

PREMIERE CLASSE.

C'eſt la première Section de l'Ecole Militaire et Littéraire. (*g*)

Les élèves écrivent ſous la dictée du profeſſeur, pour apprendre l'orthographe ; enſuite chacun écrit de ſon mieux dix ou douze lignes et quelques chiffres, ſur une feuille, qu'il porte ſur le *bureau.* Le profeſſeur l'examine ſur le champ, s'il voit un peu de grace, de tournure, il dit ; cet enfant promet beaucoup, il a d'heureuſes diſpoſitions ; bien, mon ami, continuez ... vous avez fait deux fautes d'orthographe, mais ce ſont des fautes d'inattention ; venez je vous les mon-

(g) L'école militaire et litteraire est ainsi nommée, parce qu'elle comprend les trois prémières classes dans les quelles les élèves apprennent les exercices, les évolutions militaires et les belles lettres. Elle est divisée en 3 sections.

trerai.... Celle-ci eſt contre vos principes pour les participes ; rappellez-vous ce que je vous ai dit... Liſez votre phraſe... (*Je ſuppoſe que nous ſommes au printems de la ſeconde année ; je prie le lecteur de s'en ſouvenir pour toutes les claſſes*)... L'autre faute eſt contre l'uſage : cherchez vous-même dans le dictionnaire, vous verrez que *licence* ne s'écrit pas ainſi *liſſance*. Du reſte votre ouvrage eſt bien fait.... Vous avez écrit là des chiffres : voyons ſi vous ſavez ce qu'ils expriment.... prouvez....Monſieur, on eſt convenu qu'on écriroit les unités ſimples à la Ire. colone ; on eſt convenu que chaque unité de la 2e. colone vaudroit 10 unités de la Ie. colone, ou 10 unités ſimples etc. etc. Fort bien, mon ami, allez je ſuis content.... Le cœur de l'enfant palpite de joie et les autres élèves brûlent d'impatience de porter une feuille bien faite. L'un taille ſa plume, l'autre met toute ſon attention à bien écrire et à éviter les fautes d'orthographe : un autre court au bureau chercher un mot dans le dictionnaire... Le profeſſeur lui dit à demie voix ; bien, mon ami ! j'aime les enfans qui cherchent à s'inſtruire. Le petit élève ſe ſauve bien vite finir la feuille. Deux, trois élèves portent au bureau l'ouvrage qui va leur mériter à chacun un petit mot de louange, mais toujours en corrigeant les fautes. *C'eſt la louange qui mène, qui anime les enfants* : les réprimandes, les

duretés, les coups ne peuvent que rétrécir l'ame et l'abattre. S'il n'y a qu'un mot de bon dans la feuille, le professeur insiste sur ce mot, en ajoutant qu'il seroit à désirer que tout le reste, qui est mal, fut correct .... (Je ne vois pas où est le danger de flatter ainsi les enfants, de leur dire, cela est bien, mais ceci est mal... *Taisez-vous, me replique-t-on, le plaisir que l'enfant trouve à réussir lui suffit, et il est son premier Juge*.... Ne se trompera-t-il jamais ?... Je peux arracher le germe de l'orgueil, s'il paroît ; et vous le laissez se développer en secret : j'enflamme l'espérance, ce puissant mobile de tous les âges, par un petit mot de louange; et, par votre silence, vous l'éteignez, vous rendez les enfants stupides .... Dans la suite, vous ferez tomber vos louanges sur des objets solides ; défendrez-vous encore à vos élèves d'aspirer à la vraie gloire ? S'ils montrent du patriotisme, vous tairez-vous, de peur de leur inspirer de l'orgueil ? ... *Ceci est dit pour ceux qui prétendent qu'il ne faut jamais louer les enfants*).

Le professeur fait réciter les leçons.... Il faut bien se garder de tenir les élèves en place, ou dans la contrainte ; c'est pour eux un supplice : une fois enchaînés, plus d'ame, plus d'amour pour le travail, plus de progrès ... *Mais il faut du silence!* ... Ces petites courses ne font pas grand bruit ; d'ailleurs on peut mettre de vieux *tapis* sous les pieds, dans toute la sale.

La première année les élèves ont appris à décliner et à conjuguer, d'abord les verbes françois ensuite les verbes latins, de cette manière... Les françois disent *j'enseigne*, les latins disoient *doceo*, les françois disent *tu enseignes*, les latins disoient *doces* &c. Les françois disent *j'enseignerai*, les latins disoient *docebo* &c... Mon ami, dites-moi comment les latins disoient *j'enseigne*? ... Monsieur, ils disoient *doceo*... *tu enseignes*? ... *doces* &c. Deux, trois ou quatre élèves repètent; tous savent parfaitement la leçon. Le soir ils sont obligés d'en rendre compte de vive voix et par écrit.... Ils savent ce qu'on entend par nom, pronom, adjectif, verbe; par sujet et régime: ils apprennent quelques idyles, quelques petits contes, qui rappellent des traits de bienfaisance, de patriotisme; c'est tout.

Au commencement de la deuxième année le professeur fait venir un élève auprès du bureau, à côté duquel sont deux tableaux, l'un pour les noms, pronoms et adjectifs, l'autre pour les verbes, et lui dit; mon ami, conjuguez-moi tel verbe!... Monsieur, donnez-moi, je vous prie, les tems primitifs!... Pourquoi?... Parce que je dois les connoître pour former les autres tems de ce verbe.. Mon ami, voici les temps primitifs que vous demandez; mais vous auriez pû les trouver dans le dictionnaire.... Ah! Monsieur, je les cherche.

L'enfant conjugue de vive voix et par écrit ſous les yeux du profeſſeur. Deux, trois ou quatre élèves de la deuxième année (*m*) en font autant ; et toujours un petit mot de louange. Les élèves de la première année repètent ; la *fin* ſonne et la petite troupe court aux armes ... Toutes les claſſes s'aſſemblent pour apprendre les exercices militaires. C'eſt un plaiſir de voir ces petits enfants manier les armes, il n'y en a pas un qui ne ſe croye un *Alexandre*.

Après avoir paſſé l'hyver à faire conjuguer des verbes de vive voix et par écrit (*nous ſommes au printems de la deuxième année*); après avoir fait écrire et apprendre à ſes élèves quelques idyles de *Geſner*, quelques petits contes qui retracent des traits de généroſité, des actes de piété filiale, et réveillent des ſentimens de religion et d'humanité ; le profeſſeur dit ; mes amis, voulez-vous ſavoir comment les latins exprimoient ces penſées ? ... O charmant enfant ! Les muſes vous appelent &c. J'aurai du plaiſir à vous l'apprendre, ſi vous voulez écouter attentivement, afin de répéter après

(m) N'oublions pas que dans la même sale, il y a des élèves qui font la 1re. année et des élèves qui font la 2me. Les 1ers. écoutent et répetent : songeons que l'homme nait imitateur, et que l'exemple, l'exercice et l'usage sont les meilleurs maîtres.

moi. Aujourd'hui vous ſaurez 10 petites phraſes, demain autant, ainſi de ſuite ; nous les répéterons ſouvent ; vous rendrez compte de tous les mots ; à la fin de l'année vous ſaurez parfaitement plus de 1000 petites phraſes ... Pour commencer écrivez le françois et le latin.

Voici comme les Latins exprimoient ces penſées

O charmant enfant,	*O formoſe puer,*
Les muſes vous appellent.	*Muſæ te vocant,*
Elles montrent une couronne au vainqueur.	*Oſtentant coronam victori.*
Déjà elles répandent des roſes ;	*Jam ſpargunt roſas ;*
Venez ici ; les muſes vous admettent ;	*huc ades ; muſæ te admittunt ;*
Apollon vous invite.	*Apollo te invitat.*

Reprenons la Ie. phraſe ô charmant enfant, *ô formoſe puer : formoſus, a, um,* charmant, ante-adjectif etc. etc. (Le profeſſeur explique tous les mots) ... Mon ami, répétez ... deux, trois ou quatre élèves répétent ; tous ſavent la leçon ...

Mes amis, lorſque vous ſerez à l'étude vous vous direz en vous mêmes ; on nous demandera comment les latins exprimoient ces penſées ... ô charmant enfant etc. ; nous répondrons etc. ... on nous demandera ce que ſignifie *vocant* ; nous

répondrons etc... Lorſque vous ſaurez votre leçon vous l'écrirez ſur une feuille, voici le modéle etc.... Au deſſous vous écrirez les temps primitifs des verbes, que vous chercherez dans votre dictionnaire ... etc. (*Voyez le précis de cette manière d'enſeigner.* N°. 13.)

C'eſt ainſi que le profeſſeur conduit pas à pas ſes élèves qui ne rencontrent aucun obſtacle ; et pour la fin de la 2e. année ils ſavent ; Ie. les déclinations, les conjugaiſons des verbes françois et des verbes latins ; 2°. mille petites phraſes latines ; ils rendent compte de tous les mots ; 3°. l'orthographe et les prémiers éléments de la ſintaxe françoiſe ; 4°. quelques Idyles, quelques petits contes qui rapellent des actions vertueuſes.

N°. 7.

DEUXIÈME CLASSE.

C'eſt la ſeconde Section de l'école Militaire et Littéraire.

Les élèves qui paſſent de la Ie. dans la 2e. claſſe apprennent d'abord, de cette manière, les églogues de *Virgile*, les fables de *Phèdre*, des Idyles de *Geſner*, et des fables de M. *Aubert*....

Le profeſſeur a toutes ſes leçons diſtribuées

jour par jour, ſa marche eſt ſûre.... Voici la 6^e^. leçon.... Mes amis, voulez-vous s'avoir comment les latins auroient exprimé ces penſées? Vir. Egl. I^e^.

Et quel ſi grand motif avez-vous eû de voir Rome? La liberté qui un peu tard a cependant jetté un regard ſur un vieillard languiſſant, lorſque ſa barbe trop blanche lui tomboit en la coupant. etc. (10 à 15 vers).	*Et quæ tanta cauſa fuit tibi videndi Romam? Libertas quæ ſera tamen reſpexit ſenem inertem, poſt quàm barba candidior cadebat illi tondenti* etc.

Reprenons; rendons compte de tous les mots; *et* conj. *quæ*, quelle adj. — *cauſa*, S. F. motif.. etc. etc. Mon ami, répétez; je vous aiderai.... Bien.... (*Deux, trois ou quatre élèves répetent; tous ſavent la leçon.*) le jour ſuivant ils en rendent compte.... Un élève demande à un autre élève ... Dites-moi comment les latins exprimoient ces penſées etc. etc.

Le profeſſeur fait apprendre de même les fables de Phèdre, des idyles de Geſner et des fables de M. Aubert (a). Cependant il a donné

(a) *Je dis qu'un enfant n'entend point les fables qu'on lui fait apprendre*, J. J. ROUSSEAU, Emile, liv. 2.... Je crois qu'un enfant de dix ans peut entendre la fable qui a pour titre *Fanfan* et *Colas*, et je ne vois pas d'inconvénient à la lui faire apprendre

des principes clairs et auſſi faciles dans l'application que dans la conception.

Principes généraux : ce que c'eſt que ſujet, verbe, régime, régime ſimple etc etc. où ſe place le régime ? ...... La phraſe incidente ? (Cent exemples).

Principes pour les cas : les latins mettoient au nominatif tous les noms, pronoms et adjectifs etc. etc.... Au génitif... Au datif... A l'accuſ. etc. etc. (Application à cent exemples pris dans les églogues de virg. etc.)

Principes pour les mots ſous-entendus ; un adjectif a toujours un ſubſtantif; l'adj. *qui*, *quæ*, *quod* eſt toujours entre le même ſubſtantif répété ... Un verbe a toujours un ſujet .... Un nom

---

et d'autres semblables, comme on lui fait apprendre un conte de *Gesner*, ou l'Idyle qui a pour titre *Ménalque* et *Alexis* : Ce moyen bien simple lui donne de la facilité pour exprimer ses pensées, ses sentiments.... *Emile n'apprendra jamais rien par cœur*, page 200 .... Aussi le verra-t-on fort embarassé pour faire entendre aux autres ses conceptions ... *Sans étudier dans les livres, tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend le frappe et il s'en souvient; il tient registre en lui-même des actions, des discours des hommes...* Ce qu'un gouverneur fait pour Emile, un professeur ne peut le faire pour 30 ou 40 élèves : il n'a pas toujours des hommes pour les faire agir ; il faut donc qu'il en suppose .... il faut donc qu'il fasse des histoires, des contes, des fables, afin de rassembler assez de faits pour former un *magasin de connoissances utiles* qui serviront à l'éducation de la jeunesse confiée à ses soins. (*Il faut choisir les fables je l'avoue*).

au génitif eſt toujours régime d'un ſubſtantif.. ; Point d'ablatif ſans prèpoſition. etc. (Application à cent exemples).

Principes pour les mots détournés de leur ſignification primitive. On prend, 1°. la cauſe pour l'effet; 2°. le Dieu qui préſide à la choſe pour la choſe même; 3°. le contenant pour le contenu; 4°. le ſigne ponr la choſe ſignifiée etc. etc. (application à cent exemples).... *Sylveſtrem tenui muſam meditaris avenâ* ... 1°. *Muſam* ſignifie muſe; mais le Poëte détourne ce mot de ſa ſignification primitive pour exprimer l'ouvrage des muſes, c'eſt à-dire un air, une chanſon : il exprime la cauſe et veut faire entendre l'effet. Le vers doit ſe traduire ainſi, vous méditez un air champêtre... 2°. *Avenâ* ſignifie aveine; mais parce que les bergers ſe ſervoient de petits tuyaux de blé ou d'aveine pour faire une ſorte de flûte, le poëte détourne ce mot de ſa ſignification primitive et y attache l'idée de flûte : il exprime la matière avec laquelle la choſe eſt faite pour faire entendre la choſe même, et l'on doit traduire &c. &c.

Mon ami, répétez; je vous aiderai... Deux, trois ou quatre élèves répètent, &c. &c.

C'eſt ainſi que le profeſſeur fait marcher de front le François et le (s) latin; il fait auſſi ap-

---

(s) *On ſera surpris que je compte l'étude des langues au nombre*

prendre les déclinaiſons et les conjugaiſons du Grec.

Il évite, comme on voit, toutes les régles des *Rudiments* & des *Méthodes*. (*Voyez le précis de cette manière d'enſeigner*. N°. 13.

Dans les *(d)* promenades du ſoir, le profeſſeur

---

des inutilités de l'éducation ; mais on se souviendra que je ne parle ici que des études du premier âge. Je ne crois pas que jusqu'à l'âge de douze ou quinze ans nul enfant ait jamais appris deux langues ; Emile, p. 189 . . . . M. ROUSSEAU veut-il que les jeunes gens commencent l'étude des langues à seize ans ? Je dis qu'à cet âge ils pourront faire des choses plus utiles pour eux-mêmes et pour la société (Voyez Nos. 10 et 11). M. ROUSSEAU renvoie-t-il l'étude des langues à 20 ou 25 ans, j'observe que les déclinaisons, les conjugaisons, les grammaires sont des objets bien secs et bien arides pour cet âge, où l'imagination a tout son feu, où les passions ont besoin d'aliments solides et nourrissants. Je ne parle pas des difficultés que rencontrent des hommes faits, lorsqu'ils veulent apprendre des choses qui ne demandent que de la mémoire. Un enfant apprend un verbe en un jour, à 25 ans il ne l'apprendroit pas en dix jours . . M. ROUSSEAU ne connoissoit pas la manière d'enseigner les langues mortes, dont j'ai fait l'essai ; les élèves s'en font un jeu, ils y donnent peu de temps.

Je conviens avec l'immortel auteur de l'Emile que *l'art consiste à ne présenter aux élèves que les objets qu'ils peuvent connoître. . . .* Mais je le répéte, ce qu'un précepteur fait pour Emile, un professeur ne peut le faire pour 30 ou 40 élèves.

(d) Ceux qui croiront qu'il est impossible de donner des leçons à 30 ou 40 élèves en pleine campagne, ſur les côteaux, ou dans les bois, ne sont pas faits pour instruire la jeunesse... Comment faisoient les Grecs ? J'ai fait cent fois l'expérience du contraire sur mes petits élèves.

enſeigne à ſes élèves les premiers éléments d'Arithmétique, de Géométrie & de Géographie, il commence à piquer leur curioſité, par quelques traits d'Hiſtoire ou de Mithologie ; il prépare les baſes de la RELIGION par la vie de Jeſus-Chriſt, l'hiſtoire des premiers ſiécles de l'Egliſe & *la morale de l'Evangile.*

Les mêmes élèves paſſent deux ans dans cette claſſe : après avoir traduit & appris (comme il eſt expliqué ci-deſſus, page 76) ; le Ier. livre des Géorgiques de Virgile, le Ier. livre de l'Enéide, les Commentaires de Céſar, & traduit en latin les premiers livres du Télémaque, ſuivant les principes donnés la première année ; après avoir appris des morceaux choiſis dans Virgile, Fénelon & Geſner, expliqué les tropes & remarqué les figures de diction ; ils commencent à rendre compte de vive voix ou par écrit d'une Idyle, ou d'un fait que le profeſſeur lit, ou expoſe une ſeule fois.

En ſale ils continuent les éléments d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie ; dans les promenades du ſoir, ils continuent l'hiſtoire, et apprennent les éléments de fortification. Ils ont vu une ville fortifiée, une citadelle ; de retour, ils ont choiſi un lieu propre à tracer un poligone de 15 ou 20 pieds quarrés, le profeſſeur l'exécute en terre glaiſe. Les petits ingénieurs l'imitent

avec un plaiſir ſingulier, ils s'inſtruiſent en s'amuſant. Ils trouvent comme par hazard ſur leur attelier des machines ſimples ou compoſées, ils font des queſtions; les réponſes ſont des deſcriptions de la forme des machines, ou de leurs uſages ... Les élèves les répetent, ils agiſſent, ils font des expériences, et donnent les raiſons de leurs opérations : ils ne voyent déja plus les objets avec des yeux ignorants, ils feront bientôt en état de décrire ce qu'ils verront et ce qu'ils feront.

Ils s'exercent auſſi à bien prononcer le françois en récitant les morceaux qu'ils ont appris et les leçons de morale, que le profeſſeur commence à leur donner. Le profeſſeur explique les droits de l'homme et du citoyen, les prémiers articles de la conſtitution.

Les jours de congé, dans les promenades, le profeſſeur deſſine en préſence de ſes élèves la carte des environs de la ville ; il copie, ou réduit cette carte .... Enſuite la carte de l'Europe, de l'Aſie etc.... C'eſt bien le moment de leur parler de l'hiſtoire ancienne, de l'hiſtoire Romaine. Deux mois ſont conſacrés à les entretenir des hommes illuſtres ou fameux de l'antiquité : en plaine campagne, les élèves ſe repréſentent le camp d'Annibal, ils ſuivent ſa marche, parce qu'elle fait connoître les Romains

et les Carthaginois. La jeunesse est curieuse, ardente ; elle prend des points sensibles, elle se fait des époques, et je crois que c'est pour elle la meilleure manière d'étudier l'histoire et la géographie.

Si le professeur dessine la Chine, il fait aussi le tableau de cet empire ; les mœurs, les usages, les productions, l'industrie tout devient intéressant dans sa bouche, au milieu d'une troupe d'élèves en liberté, parce qu'il fait de ses leçons faire une sorte d'amusement.

La découverte de l'Amérique met les Espagnols et les Anglois sur la scène, ainsi des autres. Mille autres occasions de parler aux élèves de la liberté, de leur élever l'ame, et de leur inspirer le plus ardent amour de la Patrie.

En faisant la carte de la France, dans une belle plaine, quel champ pour l'histoire ! Combien de batailles gagnées ! Combien de batailles perdues ! Et pour qui combattoient nos pères ? Pour quelle cause ? . . . Comme tout naturellement le professeur conduit ses élèves à notre heureuse révolution ! Une fois parvenus là, l'intérêt s'augmente avec la curiosité ; les élèves sont insatiables. Qu'il est facile, qu'il est doux et satisfaisant de donner à ces ames neuves une trempe à toute épreuve ! Le tableau de la France heureuse, libre et florissante a pour ces jeunes françois les plus puissants

attraits. Ils préfèreront toujours leur Patrie à toutes les contrées de l'univers.

N°. 8.

TROISIÈME CLASSE.

(C'est la troisième Section de l'Ecole Militaire et Littéraire.)

En entrant dans la 3e. classe les élèves savent; I°. l'ortographe, la sintaxe françoise et les tropes : ils ont fait mille et mille fois l'application de leurs principes dans le Télémaque, les idyles de Gesner, les fables de M. Aubert; et dans les églogues de virgile, le Ier. livre des géorgiques, le Ier. livre de l'Enéide, les fables de Phèdre, les pensées de Ciceron et les commentaires de César

2°. la manière de rendre compte de vive voix et par écrit d'une idyle ou d'une description qu'ils entendent lire une seule fois :

3°. les éléments d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie, de fortification, d'histoire, de géographie et de mithologie :

4°. les éléments de morale, la déclaration des droits de l'homme et les Irs. articles de la constitution (Voyez la Ie. et la 2e. classe N°. 6 et 7).

Le profeſſeur donne à ſes nouveaux élèves *un cours de littérature*; d'abord des notions ſur les penſées et les ornements du ſtyle ; enſuite les principes pour les lettres , pour l'apologue , l'églogue , l'ode, la ſatyre , la comédie , la tragédie et l'épopée. Il lit une lettre , une fable , ou une idyle et charge ſes élèves d'en rendre compte de vive voix et par écrit. Après quelques jours d'exercice , il donne ſimplement le *ſujet*, laiſſant pleine liberté pour l'invention , la forme et l'élocution ; il fait l'analyſe de quelques odes , de quelques tragédies et l'application des principes et des notions ſur les penſées et les ornements du ſtyle.

Dans les grandes promenades du ſoir , les élèves remarquent des ſites agréables , ils en font la deſcription ; des bois , des prairies , des fontaines et comme par hazard un cultivateur , un bucheron , c'eſt à qui aura le plus de goût et de ſenſibilité

Les jours de congé ils vont dans les villages voiſins viſiter les bonnes gens de campagnes ; un pauvre , un malade ... des enfants qui jouent , ils les interrogent ; une naïveté , un ſentiment délicat ... tout prête à l'imagination , ils trouvent mille *ſujets* pour des fables , des idyles et des églogues ..... Bientôt ils créent , ils donnent plus d'étendue à leurs entretiens .... C'eſt

un ami qui voyage ; ils feignent qu'ils ont avec lui une correſpondance : il parle des villes où il ſéjourne, des mœurs, des uſages, des différences qu'il remarque. C'eſt un plan de conduite qu'un jeune homme ſe trace pour deux trois ou quatre ans....

L'ouvrage à faire ſe donne la veille, afin que les élèves s'en occupent tous le même jour et que la comparaiſon devienne plus facile. Il eſt bon qu'ils ſoient réciproquement juges les uns des autres, qu'ils ſe critiquent, qu'ils s'applaudiſſent ; mais les louanges du profeſſeur données à propos, triplent l'émulation.

Maintenant les élèves traitent ces petits ſujets qui ſont à leur portée ; plus tard ils auront la même facilité pour des affaires ſérieuſes et des queſtions importantes. L'eſſenciel eſt qu'ils ſachent exprimer leurs idées. L'expérience, le tems et l'étude donneront des connoiſſances... Il ne faut exiger des enfants que ce qu'ils peuvent, et ne leur donner que ce qui leur convient.

L'hiſtoire et les éléments de morale ſe continuent.

Les mêmes élèves paſſent deux ans dans cette claſſe : pendant l'hiver de la deuxième année, le profeſſeur développe un extrait du contrat ſocial de Rouſſeau ; il lit des diſcours prononcés à l'aſſemblée nationale ; des diſcours prononcés au ba-

reau ; des panégériques, des ſermons ; il donne les principes pour l'*invention*, la *diſpoſition*, l'*élocution* et l'*action* ; il fait réſoudre des queſtions analogues à celles dont il vient de parler, il propoſe des ſujets à traiter, et des cauſes faciles à défendre ;il montre comment on expoſe une opinion comment on la ſoutient. Ses élèves tachent de l'imiter, ils repètent, ils s'exercent de vive voix et par écrit.

Au printems, de la ſeconde année) ils commencent à s'échauffer, l'un fait une motion, l'autre engage la diſcuſſion, deux, trois ou quatre élèves parlent, on nomme un rapporteur et l'aſſemblée prononce.

Le profeſſeur n'oublie pas que ſes élèves ſont jeunes et foibles ; il voit juſqu'où s'étendent leurs connoiſſances et s'il veut ſortir du cercle, il a ſoin de jetter en avant quelques traits lumineux, pour les diriger. Il s'arrête où il faut et auſſi long-tems qu'il le doit, afin de n'en laiſſer aucun en arrière.

Une partie du tems ſe paſſe à prononcer des diſcours et à les corriger, à montrer la juſteſſe des raiſonnements et la pureté des expreſſions ; l'autre partie à traduire les anciens, mais ſur-tout à les lire en françois, afin de ſaiſir leur manière : *Homère*, *Démosthènes*, *Théocrite*, *Virgile*, *Horace*, *Ciceron*, *Tite-Live et Tacite.*

Ces *lectures* ſe font le plus ſouvent dans la promenade du ſoir au milieu d'une belle plaine, ou

bien au fond d'un bois : là les objets deviennent plus ſenſibles: dans les entr'actes, les élèves s'entretiennent du jeune *Télémaque* et d'*Uliſſe*, qui les intéreſſent au point de les retenir ſouvent au-delà du tems preſcrit pour la promenade.

Une autrefois c'eſt *Hector* aux priſes avec *Achille*.. Les élèves s'enflamment, ils brûlent de ſavoir combattre l'ennemi de la Patrie ... Digreſſion pour leur faire remarquer que notre manière de faire la guerre eſt différente de celle des anciens.... Le profeſſeur inſiſte ſur la néceſſité de bien connoître l'art militaire. Les jeunes gens redoublent d'ardeur pour apprendre les évolutions militaires. Ils veulent camper, ſouffrir le froid et le chaud, la faim et la ſoif, ils veulent ſe mettre en état de deffendre leur chère patrie avec le plus grand avantage poſſible, et ſouvent, choſe incroyable, ils s'impoſent des privations malgré les inſtances contraires des profeſſeurs .... C'eſt que ces jeunes élèves ſentent déjà qu'un jour ils ſeront hommes, c'eſt qu'ils ſont déjà citoyens.

Mais revenons à l'objet principal : nos *oiſons* ne veulent-ils pas imiter Homère, ils demandent un ſujet, le profeſſeur peut à peine les modérer; c'eſt aſſez, leur dit-il, d'imiter un morceau ... *Télémaque*, par exemple, dans l'ile des Phéaciens ... Une autre fois vous imiterez ce paſſage où *Uliſſe* rencontre *Nauſicaa* ... Sans

doute vous ne répéterez pas ce qu'*Homère* a dit, vous changerez les circonſtances, les acteurs et les diſcours ?

Le profeſſeur lit *Démoſthène* ; ſes élèves prétendent que tout le monde peut écrire comme cet orateur, ils promettent une *philippique* pour le lendemain. La ſcène n'eſt plus à Athènes, elle eſt à Paris.... Que vous êtes jeunes, mes enfants, leur dit-il ! Allons, nous verrons votre philippique..... Ils veulent auſſi raconter comme *Tacite*, et l'ame toute pleine de notre révolution ; l'année ne ſe paſſera pas, diſent-ils, que vous n'ayez un morceau digne de *Tite-Live* au moins... Courage, mes enfants ! c'eſt la réponſe du profeſſeur ; mais je ne réponds pas du ſuccès ; l'émulation eſt louable, autant que la préſomption eſt blâmable.

Quand ils entendent les diſcours de notre *Démoſthène* françois, ils ſont tout interdits, ils ſe regardent : c'eſt autre choſe, diſent-ils, qui pourra jamais s'élever à cette hauteur ?... Bientôt l'interêt national fait tout oublier, ils voudroient entendre tous les orateurs patriotes qui ſont à l'Aſſembléenationale: qui donc les inſpire, s'écrient-ils ? L'amour de la patrie, répond le profeſſeur ; ils négligent tout, honneurs, richeſſes, leur vie même : rien au monde ne leur eſt auſſi cher que la patrie : mes enfants, ſi vous êtes bons citoyens, vous ſerez toujours éloquents.

Pour leçons de morale le professeur donne des régles de conduite tirées de l'histoire ; un extrait de la vie des grands hommes ; le paralelle des vertus et des vices, *mis en action* par le raprochement des personages fameux dans l'antiquité ; les dialogues de *Fénélon* et d'autres entretiens qui font connoître les avantages de notre révolution et font sentir aux élèves combien il est important pour eux d'avoir de la *Religion*, des mœurs, des talents et toutes les vertus sociales.

On dira peut-être, *mais ce professeur ne parle pas à ses élèves de tous les petits détails de la sintaxe, de la prosodie, de la versification françoises, ni de toutes ces figures de rhètorique qui sont le complément de cette partie de l'instruction* ..... Les élèves ne peuvent avoir à 15 ou 16 ans toutes les connoissances que M. M. *Bauzée* et *Du Marsais* ont acquises en 30 ou 40 ans d'étude. Les citoyens n'ont pas besoin de toute l'érudition d'un savant académicien. Les jeunes gens qui se voueront à cet état se livreront au genre de travail qu'il exige. Le professeur donne des principes et des modèles pour l'art oratoire ; pour l'invention, la disposition, *l'élocution*, l'action ; il dit ce qu'il est essenciel de savoir sur les pensées, les passions, les bienséances : et au risque de négliger les détails minutieux, il se contente

d'inſiſter ſur ce qu'il croit être de première néceſſité.... Diſcuter une queſtion avec juſteſſe, clarté, préciſion ; écrire une lettre, expoſer un fait, d'écrire ce qui tombe ſous la main, faire des obſervations, en bien marquer les circonſtance, c'eſt ce qu'il importe à tout citoyen de ſavoir, ſi non parfaitement, du moins à un dégré qui le mette à même de ſe perfectioner ſeul par l'uſage.

Les éleves expliquent les tropes avec une facilité ſingulière, parce que dès la deuxième claſſe ils ont appris les principes pour les mots détournés de leur ſignification primitive, ils en ont fait mille fois l'application. Quant à la ſintaxe, la proſodie, et la verſification françoiſes, en ſortant du collège ils en ſauront autant qu'il eſt utile d'en ſavoir; s'ils ont un goût particulier, s'ils veulent en faire leur agrément, ce genre n'offre pas d'obſtacles ; la carrière eſt ouverte, il ne faut que du temps et de la volonté.

Diſtinguons bien la *Poëſie* de la verſification ! Les élèves ont gravé dans leur mémoire l'art poëtique d'Horace et le profeſſeur y a joint pour la poëſie françoiſe ce qu'il n'eſt pas permis d'ignorer.

Il ne ſait pas compoſer en latin ...... Les 19 vingtièmes de ſes élèves ne parleront jamais latin ..... *La Philoſophie ?* .... Ils la feront en françois .... *Et la théologie* .... Ils parleront facilement latin après deux mois de théologie, puiſque dans toutes

les claſſes ils ont donné quelques moments à la traduction du françois en latin. Le profeſſeur regarde le latin comme un léger acceſſoire des études ; il ne doit pas négliger 19 élèves pour en ſuivre un, au préjudice des autres.

N°. 9.

QUATRIÈME CLASSE. (*m*)

C'eſt l'école des ſciences et des arts, elle a deux Profeſſeur.

Nous ſommes au printemps de la 2e. année. La chymie et l'anatomie ſont l'objet des leçons Pendant l'hiver le profeſſeur a fait en préſence de ſes élèves toutes les expériences qui ſe trou-

(*m*) Ce qui eſt dit de la 4e. claſſe doit s'appliquer à la 5e. ... Tous les ans 20 élèves ſortent de la 3e. claſſe pour entrer dans l'école des ſciences & des arts ; les élèves de la 4e claſſe paſſent deux ans ſous le même profeſſeur ; de même ceux de la 5e. .... Mais l'année que l'un enſeigne la Phyſique, l'autre enſeigne la Logique & la Métaphyſique. Il arrive donc que la 4e claſſe n'a que vingt élèves, de même que la 5e, la 6e & la 7e. ... *Dans le diſcours ſur l'inſtruction publique* page 6, *il eſt dit*, « à quinze ans

vent dans les éléments d'hiſtoire naturelle et de chimie de M. *Fourcroy :* ſes démonſtrations n'ont pas été longues, mais il a tout mis ſous les yeux de ſes élèves, ils ont examiné à loiſir, ils ont vû par eux-mêmes et répété les expériences.

C'eſt le moment (*au printemps*), de donner aux démonſtrations le développement dont elles ſont ſuſceptibles ; avant ces diſpoſitions préliminaires, le profeſſeur auroit fatigué les jeunes gens ſans les inſtruire, maintenant qu'ils ont des faits dans la mémoire et que leur eſprit ſe rend

---

» les élèves entreront dans l'école relative au genre de connoiſ- » ſances qu'ils voudront acquérir »... *ce qui fait entendre que les jeunes gens ne ſuivent pas l'ordre & la gradation des claſſes; l'école des ſciences & des arts n'aura donc pas toujours 20 élèves, de même celle d'agriculture & de commerce, de même celle d'administration....* Un élève qui ſera exercé comme il est expliqué No. 6, 7 & 8, peut prendre avec ſuccès des leçons d'agriculture & de commerce, des leçons ſur l'adminiſtration, & n'avoir pas de goût pour la Métaphiſique, ni pour la Phyſique; il ſeroit donc mal vu de l'obliger à paſſer deux ans dans l'école des ſciences & des arts. Les élèves, pour ſe diriger, auront la volonté de leurs parents & les conſeils des profeſſeurs.

Cependant les connoiſſances phyſiques ſont, ſinon néceſſaires, du moins très-utiles aux commerçants, aux cultivateurs, aux adminiſtrateurs, aux juges mêmes. Le mieux c'eſt que les jeunes gens ſuivent par ordre toutes les claſſes; mais ils ſeront libres.

Si quelques-uns en ſortant de la 3e. claſſe paſſent dans la 6e. ou 7e, d'autres élèves, ſoit des campagnes, ſoit des villes voiſines, viendront débuter par la 4e. ou 6e, ainſi les dernières claſſes auront toujours 20 élèves.

compte, cherche déja les caufes, toutes les explications font faifies avec une forte d'avidité. L'imagination s'échauffe et le profeffeur eft fouvent pouffé au-de-là de fes connoiffances.... Mais fans rougir il avoue que fes connoiffances ne font pas infinies : il montre auffi les bornes de l'efprit humain.

On fent qu'il ne peut qu'initier fes élèves dans les miftères de cette fcience vafte et profonde : mais du moins il leur donne la manière de l'étudier et les met en état de travailler feuls.

C'eft auffi pendant l'hiver qu'il a fait des fquelettes en préfence de fes élèves ; il ne leur a pas dit un mot d'anatomie que le fujet fous la main. Tout a été fenti & parfaitement faifi par tous. La Phifiologie n'offre actuellement, *(au printems de la 2e. année)* que les difficultés qui lui font propres. La Chimie y jette à chaque inftant des traits de lumière, & pour la fin de l'année, les élèves pourront faire avec fuccès un cours de chirurgie & de médecine.

Mais ils ne font pas feulement propres à cet état. Dès l'année précédente, après avoir vu pendant l'hiver *la Logique & la Métaphifique*, ils ont fait au printems, dans les promenades du foir, un cours d'aftronomie. Leur obfervatoire eft dans un lieu facré pour eux, c'eft *le champ de la fédération.* C'eft un point de vue bien découvert et très-pro-

pre pour répéter les opérations et les obſervations de Mr. *Lalande.* Ils agiſſent tous; cette ſcience leur plait parce que les démonſtrations ſont évidentes et l'avantage qu'ils peuvent en retirer devient un puiſſant aiguillon. Le profeſſeur ne peut ſatisfaire toute leur curioſité, ils veulent ſavoir tout ce que ſavent les marins. Très-ſouvent le temps marqué pour la promenade ſe trouve trop court: (*au printems de la première année.*)

Cependant le profeſſeur ne peut prendre ſur les moments des leçons qu'il donne en ſale; car les objets qu'il y traite ne ſont pas moins importants. Ils fait l'application des mathématiques à la ſtatique (d), l'hydrolique, l'optique, la dioptrique, la catoptrique. Il fait améner les autres connoiſſances relatives à ces différentes parties de la phyſique. Mais l'aſtronomie a pour ſes élèves un attrait particulier; ils prennent un intérêt vif à cette ſcience qui aggrandit leur idées et les affermit dans la créance d'un Dieu.

Car il ne faut pas croire que ces jeunes citoyens n'ont que des connoiſſances phyſiques. Ils ont de la Religion, ils ont des principes de morale, des régles de conduite qu'ils ſuivront dans tout

---

(d) De tems en tems les élèves vont voir une manufacture, ils xeaminent décomposent les métiers.

le cours de leur vie. Il n'en eſt pas un qui ne ſoit perſuadé de l'exiſtence d'un être ſuprème; ils croyent fermement qu'il doit les punir où les récompenſer et qu'à cette fin ils exiſteront après leur mort !.... Ce qu'ils ont lû dans l'hiſtoire leur prouve que cette vérité a fait dans tous les ſiècles la conſolation du genre-humain .... Un extrait des pſaumes de David leur remplit l'ame de cette douce eſpérance : un précis de l'évangile, la vie de JESUS-CHRIT; l'hiſtoire profane, Socrate, Homère, Virgile etc. Fénélon, J. J. Rouſſeau les confirment dans cette opinion. Mais le ſentiment parle encore plus haut. Un recueil de morale pratique des traits de généroſité, de bienfaiſance, de patriotiſme; mille actions vertueuſes, miſes en parallelle avec les actions atroces qui font rougir et gémir l'humanité, prouvent aux jeunes gens qu'ils ont un ame et cette morale ſenſitive les perſuade mieux que toutes les démonſtrations du monde .... Eh! que leur importe de connoître la *nature* de leur ame? elle exiſte; et ils ſavent, que quelque ſoit ſa ſubſtance et ſon eſſence, elle peut être conſervée par l'auteur de tous les êtres. Ils ont trop d'intérêt à voir continuer leur exiſtence, pour ne pas déſirer l'immortalité, pour ne pas l'eſpérer et prendre tous les moyens de la mériter.

Ils ſont parvenus à 16 ou 18 ans avec leur in-

nocence, graces aux foins et à la tendreffe de leurs inftituteurs. Cette innocence a pour eux des attraits fi puiffants, que l'idée feule du crime les fait friffonner : ah ! qu'on ne leur propofe jamais de faire des actions qui bleffent l'honneur ou la délicateffe ! Ils en ont horreur comme de la turpitude et de la crapule, qu'ils craignent plus que la mort.

Jamais la volupté ne pourra les féduire avec tous fes appas et toutes fes belles promeffes de bonheur et de félicité. Ils connoiffent l'hiftoire dégoûtante des firenes ... des firenes de ce fiécle. Les profeffeurs ne font point affez fimples pour ne pas mettre à *nud* les écueils femés dans le monde, où leurs élèves doivent entrer avec toute la *force* qui ne fait que hâter le naufrage, fi le pilote n'eft point en garde. (Voyez l'art. religion N° 4).

Il faut répondre à une objection .... *Les élèves ne favent que très-fuperficiellement ce que le profeffeur leur enfeigne ; parce qu'il eft impoffible qu'en fi peu de temps, il faffe comprendre à des jeunes gens tout ce qui vient d'être indiqué* .... Les élèves faififfent parfaitement tout ce qui vient d'être indiqué ; ils font en état d'en rendre compte comme le profeffeur lui-même, et pourquoi ? ..... C'eft qu'ils expriment leurs idées, leurs conceptions, avec la plus grande facilité : ils ne font jamais ambaraffés pour une opération, ils en ont fait

fait mille, ni pour une description quelconque, soit pour la forme des machines, soit pour leurs usages, leurs effets. Il suffit au professeur d'exposer une question, pourvu que la chose soit sous les yeux.... Mais de plus c'est qu'il a *sa manière de présenter les objets* ; elle est si simple, si peu chargée, que les élèves dévinent au premier geste ; et voilà le secret pour gagner du temps et pour faire apprendre aux jeunes gens des choses et *non des mots*.

N°. 10.

SIXIEME CLASSE.

(*C'est l'Ecole pour l'Agriculture et le Commerce.*)

PEndant l'hiver le professeur a lu et développé tout ce que les Anglois et les François ont écrit de mieux sur l'agriculture et le commerce. Il a suivi la chaîne des principes, et les a mis en forme de précis avec ses élèves, qui ensuite ont fait eux mêmes l'analyse des mémoires sur les prairies artificielles, sur l'éducation des troupeaux, l'emploi des laines, la fabrication des cuirs, etc. etc.

Au printemps les mardis, jeudis et samedis, les élèves vont dans les villages du district pour y

faire des obſervations, y prendre des renſeignements ſur les occupations habituelles des habitants, leurs uſages, leurs routines. Ils s'amuſent auſſi à lever le plan du territoire, à faire des notes ſur la nature du ſol et ſur les changements et améliorations dont il eſt ſuſceptible.

Ces voyages ne ſont ni fatiguants, ni diſpendieux : dans les autres claſſes les élèves ont fait les jours de congé des courſes et des promenades qui les ont habitués à la marche et à la fatigue. Ils ſont robuſtes et vigoureux, parce qu'ils ont été ſobres, ſages et laborieux. Après un bon déjeûner, ils portent avec eux de quoi, dîner et pour 5 h. ils ſont de retour. Ils vont quelquefois, mais rarement, à 4 lieues.

Ils ont une facilité ſingulière pour lever des plans : un ſimple coup d'œuil, quelques coups de crayon ſont pour eux des données ſuffiſantes. Ils ont dans la tête l'image du terrein et de retour, ils en font une deſcription exacte. En cela rien d'étonnant; dans les autres claſſes ils ont fait tant de cartes, de plans et de figures, qu'ils ont toute l'adreſſe et l'habilité que des jeunes gens peuvent avoir à 15 ou 18 ans.

Que fait le profeſſeur de ſes notes et renſeignements ? … Il a le nombre des habitants de chaque municipalité, il a meſuré chaque territoire, il en a obſervé la nature ; il ſait ce qu'il

faut de cultivateurs, il a pris note du nombre des chevaux... Il raſſemble toutes ces données... Telle contrée eſt-elle propre aux prairies artificiéles ! Ou peuvent proſpérer les petits, les grands troupeaux ? Quels ſont les moyens de tirer le meilleur parti de tel canton ? Une manufacture y réuſſiroit-elle ? Ce canton eſt favorable aux moutons, mais les brébis peuvent-elles s'y ſoutenir ?... Ces problêmes et mille autres ſemblables occupent le profeſſeur ; il en fait part à ſes élèves en les priant d'y réfléchir afin de l'aider à les réſoudre.

Voyez la lettre à mes compatriotes N°. 14).

N°. 11.

SEPTIEME CLASSE.

C'eſt l'Ecole pour l'Adminiſtration.

Nous ſommes au printemps. Les quatre prémiers mois, le profeſſeur a expliqué, non pas la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, ni les prémiers articles de la conſtitution (x), en

---

(x) Au lieu de la forme trainante des sillogismes je propose celle-ci....... Les élèves prient le professeur de résoudre quelques objections qu'ils ont entendu faire par le parti de l'opposition .... *Le Roi n'a plus d'autorité ; il n'a pas celle des Mo-*

arrivant dans cette classe ces élèves les savoient, comme l'alphabet; mais la nouvelle organisation de la france, les fonctions des corps administratifs et la marche de la justice dans les nouveaux tribunaux.

---

narques ses ancêtres ; le gouvernement n'est pas Monarchique . . . . Mes enfants, répond le professeur, un Monarque est une personne à qui la Nation a délégué le pouvoir exécutif, c'est une personne chargée de gouverner suivant les loix constitutionelles de l'état : or tel est le Roi de France. Louis XIV, Louis XV gouvernoient suivant les caprices de leurs maîtresses, ou les systèmes de leurs ministres (je ne vous dis rien que l'histoire ne vous ait appris (: ces Rois n'étoient donc pas des Monarques, mais des Despotes : et je vous le demande, mes enfants, lequel est plus grand à vos yeux, de celui qui gouverne suivant les loix dictées par la sagesse pour le bonheur du peuple, ou de celui qui gouverne suivant les volontés suggérées par l'ambition ou par d'autres passions dégoutantes, la honte de l'humanité ? . . . . Louis XVI sera immortel, sa mémoire sera chère aux nations les plus reculées ; et le nom des despotes, flétri à leur mort, ne tombe pas, au gré des sages, assez tôt dans l'oubli . . . . *Mais Louis XVI s'est laissé dépouiller d'une autorité que ses ancêtres avoient exercée de l'aveu de la Nation* . . . . Louis XVI a remis au véritable souverain une autorité que ses ancêtres avoient usurpée contre le vœu de la nation qu'ils tenoient enchaînée; et le souverain a rendu au Roi un pouvoir qu'il peut exercer dans toute sa plénitude . . . *Mais ce pouvoir n'est pas en* EQUILIBRE *avec le pouvoir législatif*. . . . L'idée qu'on attache à ce mot *équilibre* n'est pas claire. Le souverain faisant ses lois constitutionelles dit, " *le pouvoir executif aura telle étendue*, ,, il la détermine et la circonscrit; " *ce pouvoir sera délégué à une seule personne* . . . . . . " *Le pouvoir legislatif aura telle étendue*, ,, le souverain en marque les limites ; " *ce pouvoir sera exercé par les représentants du corps politique* ,, ... Le souverain ne met pas ces deux pouvoirs en

Il leur a développé les décrets, les instructions de l'Assemblée nationale sur la quantité, l'assiéte, le recouvrement de l'impot, et fait sentir comme nos Augustes Représentants sont de tous les Dé-

---

opposition, leurs fonctions sont différentes, bien distinctes et parallèles; il ne peut donc se proposer de les mettre en équilibre .... *Dans la suite le pouvoir exécutif voudra exercer les droits du pouvoir législatif et reciproquement ; alors ces deux pouvoirs seront en opposition, et s'il n'y a pas équilibre, suivra le desordre....* Tant que cette opposition ne sera que dans les discussions, il sera facile de recourir aux lois constitutionnelles qui, étant plus claires que le jour, pourront décider à l'instant la question. Si l'opposition est de fait, si le pouvoir exécutif est appuyé dans ses prétentions par une armée de deux cent mille hommes, ses troupes de lignes qu'il aura séduites, le pouvoir législatif aura de son côté la nation entière; (il ne peut avoir d'autres défenseurs, car 2 à 3 cent mille gardes nationales seroient un moyen trop foible pour réduire sans verser de sang, le parti de l'opposition, et que gagneroient les citoyens à s'entr'égorger?) Or la nation sera, ou non, assez forte pour contenir les troupes de lignes: dans le premier cas elle changera la disposition de l'armée en l'éclairant; et tout en démontrant l'injustice et peut-être les manœuvres odieuses du pouvoir exécutif, elle donnera une leçon au Roi en punissant ses coupables ministres: si la Nation est foible, sans ame; alors, mes enfants, elle subira le sort des esclaves; les François n'auront plus un monarque, mais un despote, un tyran .... Lors donc qu'on parle de mettre *les pouvoirs en équilibre*, on ne s'exprime pas assez clairement, il faut dire, qu'on cherche à mettre le pouvoir exécutif dans l'impossibilité de jamais usurper le pouvoir législatif.... Pour réussir il n'est qu'un moyen (car il est trop clair que les gardes nationales faute de discipline, d'ensemble et d'expérience, ne seront jamais en état de résister à une armée de cent mille

partements, ſans diſtinction, l'objet de leurs tendres ſollicitudes, comme par-tout ils portent des ſecours aux infirmes, comme ils nouriſſent les pauvres, conſolent et dédommagent les malheu-

---

hommes de troupes réglées et agguerries) ; il n'est, dis-je, qu'un moyen, c'est que tous les citoyens actifs, excepté les infirmes, apprennent à manier les armes, à faire les évolutious militaires, et que chaque département ait 30 à 40 mille fusils, et 30 à 40 pièces de canon, sans compter celles qui sont pour la défense des frontières. Par-là il arrivera que jamais le pouvoir exécutif n'aura pas même l'idée de vouloir s'aggrandir, que les ministres n'auront point de négociations sourdes avec les cabinets ennemis de notre constitution, et que nulle puissance ne s'avisera de venir attaquer la France, dont le premier mouvement seroit alors capable de renverser dix armées formidables....

Dites-moi, mes enfants, Louis XVI n'est-il pas plus grand sur son trône, d'où il va gouverner la France paisible, mais invincible et heureuse, que Louis XIV à la tête de ses armées, qui ruinoit son royaume et le dépeuploit, en faisant le malheur des états voisins?.... Repoussez-donc avec fermeté ces objections qui ne tendent qu'à diminuer votre respect, votre amour pour notre bon Roi ; tous les jours de votre vie, bénissez Louis XVI, et faites des vœux pour sa conservation si chère à notre Patrie.

Nous voulons bien, replique-t-on, *que le Roi gouverne suivant les lois constitutionelles, la volonté de la Nation ; mais cette volonté ne peut être manifestée par l'Assemblée Nationale ; parce que la volonté de la Nation, c'est celle du plus grand nombre, et pour la connoître il faut que tous les citoyens expriment leur vœu* . . . . . . Il est impossible d'assembler 24 ou ſeulement 4 millions d'hommes, il est impossible que tous les citoyens concourrent par eux-mêmes à faire les loix ; il faut donc qu'ils se nomment des représentants .... Et certes je ne crois pas qu'on puisse imaginer un moyen plus sage et plus sûr pour avoir une bonne

reux dans les calamités, comme ils animent le commerce, encouragent l'agriculture, cherchent à procurer l'aisance et l'abondance au peuple françois.

---

constitution : car que doit faire une Nation qui veut une constitution ? Elle doit non pas seulement se proposer l'exercice des droits naturels et imprescriptibles de tous ses membres, mais elle doit chercher les lois qui lui conviennent : or ces lois, qui peut les trouver mieux que l'élite de cette même Nation, mieux que des hommes éclairés, envoyés de *tous les points du royaume* ? . . . La multitude ne voit pas, elle n'est pas en état de comparer, de méditer, de juger, de choisir le meilleur *pour elle-même* ; elle ne doit donc pas être chargée de la recherche, de la rédaction des lois . . . . *Les Représentants ne sont pas infaillibles, l'Assemblée Nationale n'est pas infaillible* . . . . Non, mes enfants, par cette seule raison que rien en ce monde n'est parfait ; mais aussi elle ne rejette pas les moyens de s'éclairer, de rectifier ses erreurs. Rien n'est plus sage que cette disposition : " Citoyens obéissez à la loi, quel qu'elle soit : si quelques décrets sont funestes à la Nation, elle fera connoître sa volonté par une voie légale, et la législature réformera ; mais vous citoyens, vous particuliers, qui que vous soyez, obéissez à la loi, parce qu'il vaut mieux obéir une fois à une mauvaise loi, que d'affoiblir le ressort du systême politique . . . " *Et si la loi qui ne plaît pas est constitutionnelle, où est le moyen de la faire abroger ? La législature ordinaire ne le* pourra. A moins que l'expérience ne vienne à l'appui des raisonnements, il est impossible de s'assurer qu'une loi faite par 7 ou 8 cents Représentants, qui ont des connoissances dans tous les genres, est funeste à la Nation . . . . Attendez donc l'expérience, et si dans 20 ou 30 ans les inconvénients que vous redoutez ont lieu, alors la bonté de votre cause sera évidente, la Nation se fera entendre, elle nommera ses Représentants, à qui elle donnera le pouvoir de rectifier sa constitution *en telle partie* ; mais jusques-là obéissez à la loi ; songez que votre intérêt particulier doit céder à l'intérêt général, et que vous n'êtes point juges dans votre propre cause ! Songez qu'un peuple n'est heureux que quand il est soumis aux loix !

Mais (*au printemps*) pour mettre ſes élèves à même d'obſerver et de s'inſtruire, le profeſſeur ſe propoſe de les conduire dans les campagnes et pour les déterminer il leur tient ce diſcours.

Mes enfants,

« Vous venez auprès de moi pour prendre des leçons ſur l'adminiſtration : en vous expliquant les décrets de l'Aſſemblée nationale, je vous ai fait connoître les principales fonctions et les devoirs généraux des adminiſtrateurs ; je dois maintenant vous dire quelles ſont leurs devoirs particuliers et vous indiquer les moyens de parvenir au but qu'ils ſe propoſent ».

« Avant toutes choſes, lorſque les adminiſtrateurs ont appris et médité les loix qui les concernent, il faut qu'ils connoiſſent le nombre des habitants, les productions, les conſommations et les rapports combinés de tous les diſtricts qui le compoſent ; autrement ils agiſſent au hazard, ils font jouer une machine ſans connoître ſon mécaniſme, ni ſon jeu. Mais tout ceci, mes enfants, nous méneroit à des abſtractions qui vous fatigueroient à pure perte. Simplifions nos idées et tachons de les fixer ».

« C'eſt à l'adminiſtration à faire fleurir l'agri-

culture, le commerce, les ſciences et les arts, par des opérations ſages et meſurées, par des établiſſements utiles, après avoir fait droit aux réclamations, demandes et repréſentations des citoyens ».

« Un adminiſtrateur doit donc ſavoir ce que chaque canton de ſon diſtrict ou de ſon département a de terres labourables, de bois; de terres incultes et leur nature, il doit connoître auſſi le nombre des habitants, leurs occupations habituelles, leur commerce interieur et celui qu'ils font avec l'étranger, les reſſources et les débouchés que peuvent y avoir les ſciences et les arts ».

« *Comment ſe procurer ces connoiſſances?* .... Je ne vois que deux manières; la première, c'eſt d'envoyer des programes dans tous les villages avec ordre aux officiers municipaux de répondre a toutes les queſtions; la ſeconde manière c'eſt d'aller ſoi-même de village en village reconnoître le territoire, faire des notes et prendre des renſeignements relatifs aux localités et au régime de chaque commune: mais qu'elle différence entre ces deux manières!... Ceux qui répondent aux programes ne ſavent ſouvent ce qu'on leur demande et plus ſouvent encore ils ont un intérêt à tromper... Au contraire, ſi l'adminiſtrateur eſt ſur les lieux, il s'adreſſe à pluſieurs, il compare, il peut ſur le champ éclaircir un doute,

rectifier une erreur.... Ceux qui répondent aux programes font des déclarations vraies ou fausses... Et l'administrateur, s'il est sur les lieux, va lui-même lever le plan du territoire, reconnoître les lacunes, les étangs, les bois etc..... Il voit que les terres ne sont pas les mêmes partout : ici des terres légéres, ailleurs des terres fortes, il demande ce qu'un laboureur peut cultiver avec quatre chevaux..... Il rassemble ses notes et dit ; tel village doit avoir 100 chevaux, il n'en a que 80 ou il en a 120 ; premiers défauts ; il en cherche la cause.... Les pâturages peuvent nourrir de nombreux troupeaux et les cultivateurs n'ont que quelques chétifs moutons ; quelle perte en laine, en lait, en toutes sortes de douceurs, mais sur-tout, quelle perte dans les engrais!....

Vous demandez à quoi peuvent servir ces opérations?... Le voici, mes enfants! De retour chez-lui, l'administrateur commence par faire le plan de sa machine ; c'est tout le Département qu'il veut organiser. Sans cesse il se demande, quel effet dois-je produire? Quels sont mes moyens?..... Heureux, se dit-il, si dans les premières années le Département suffit aux besoins de ses habitants, s'il acquitte exactement sa contribution, s'il fournit aux améliorations possibles et projettées; car ainsi ses revenus ne peuvent que s'accroître progressivement et dans quelques années ses ressour-

ces étant au-dessus de ses besoins, il aidera ses voisins pauvres, peut-être malheureux; et quand une fois tous les Départements se prêteront de mutuels secours, quand une fois tous les françois comme les enfants d'une même famille, s'aimeront comme des frères, ne chercheront qu'à se procurer des jouissances réciproques et s'empréssseront à l'envie de faire éclater les vertus sociales, peut-on imaginer rien de plus consolant, rien de plus délicieux! Quelle satisfaction pour les citoyensqui auront eû part à l'administration, cause prémière de la gloire et du bonheur d'un peuple le plus heureux du monde!

Sentez-vous, mes enfants, l'utilité des recherches, et des opérations préliminaires d'un sage administrateur? . . . Hé-bien! Vous pouvez déjà commencer. Vous vous destinez à l'administration, vous voulez faire le bonheur du peuple: pour réussir il vous faut des connoissances, et pour les acquérir vous ne devez pas attendre que vous soyez surchargés d'affaires; c'est dans cet âge, où vous êtes exemps de soucis, où votre esprit est dans toute sa vigueur et toute sa liberté que vous devez chercher à vous instruire.

Vous trouverez en moi, mes enfants, de la bonne volonté; trop heureux! Si je peux vous former comme je le desire, pour votre bien et la gloire de ma Patrie. Je vous accompagnerai par-

tout. Nous irons de village en village (t) demander à nos frères ce qui leur manque pour être contents. Nous ne sortirons pas de notre District, il suffit pour vous initier ; les jours de congé nous

---

Les élèves iront en promenade par le beau temps, la pluie surviendra, que deviendront-ils ? . . . Si c'est un jour de classe les élèves trouveront des abris, car le collège en a fait bâtir dans tous les villages voisins ou dans des lieux propres aux observations et à portée.

Si c'est un jour de congé et que la pluie continue, les élèves seront mouillés peut-être une fois dans deux mois. . . . Et quand ils iront dans les champs cultiver la terre ne seront-ils pas exposés aux injures de l'air ? Et les laboureurs craignent-ils la pluie ? Ils sont mouillés jusqu'aux os vingt fois l'année : ces pluies leurs servent de bains, ils s'en portent mieux.

Quels professeurs voudront souffrir ainsi le froid, le chaud, et s'exposer aux maladies ? . . . . Pourquoi le salaire est il de 1,00 liv. C'est pour fixer les professeurs à leur état, c'est pour qu'ils s'y livrent tout-entiers, c'est pour qu'ils s'occupent continuellement des moyens de faciliter les progrès de leurs élèves et qu'ils ne manquent pas l'éducation des jeunes gens confiés à leurs soins . . . . Un juge, un commissaire du roi qui va faire à trois ou quatre lieues une reconnoissance, une visite, craint-il la pluie ? Chaque état a sa peine . . . Et ce commerçant qui est toujours sur les grand chemins ? Mais ce qui tranche la difficulté, c'est que les professeurs seront animés par le plus ardent patriotisme ; ils sauront que de leur zèle dépend l'espérance de la patrie, la gloire, la prospérité de l'empire, le bonheur je ne dis pas seulement de leurs élèves, mais de tout le peuple françois, parce qu'ils seront persuadés que le bonheur des peuples dépend de l'éducation.

C'est à l'*école nationale* qu'ils seront pénétrés de ces principes, et qu'ils commenceront à prendre des habitudes analogues en se livrant à l'étude. Puisque l'occasion se présente je le dirai,

pouſſerons nos promenades à deux, trois ou quatre lieues; nous ferons des obſervations, des notes, et de retour lorſque nous aurons aſſez de matériaux, nous tâcherons d'organiſer notre Diſtrict.

Eh! ſans doute, nous ne pourrons pas prévoir tous les obſtacles; mais après avoir médité, comparé les différentes combinaiſons, nous chercherons a ſaiſir les réformes et les établiſſements les plus utiles; et peut-être qu'avec du zèle et de la conſtance nous ferons un tableau qui ſera de quelqu'utilité. Je ne vous dirai pas, mes enfants, que les zélateurs de la gloire, recherchent les grandes difficultés; votre gloire ſera d'être utiles à vos frères. Rappeller parmi eux la paix et la tranquillité; y faire régner la juſtice et la bonne foi; ramener partout l'aiſance et l'abondance, c'eſt l'objet de vos vœux et le terme de votre ambition: plus vous en approcherez, plus vous aurez de jouiſſances.

Mais je crains de vous fatiguer; mes amis,

---

si les professeurs ne vont pas à lécole nationale apprendre l'art d'instruire et de former des citoyens, le plus difficile de tous les arts, *le but est manqué*; ils ne sentiront jamais toute l'importance de leur emploi, ils ne connoîtront jamais toute l'étendue de leurs devoirs; l'instruction sera livrée aux caprices des professeurs, elle sera ce qu'elle a été jusqu'ici: elle aura de plus la diversité des principes, d'où résultera la diversité des opinions et delà les divisions les haines et peut-être les horreurs du fanatisme.

reſtons-en là aujourd'hui ; demain nous continuerons, car vous ne voyez pas encore bien où aboutiront nos recherches et les renſeignements que nous prendrons dans toutes les communes. Je ſuis bien content de l'attention que vous avez donnée à ce que je vous ai dit. Je ne ſais où l'on trouveroit des enfans plus ſages, plus aimables. »

Le lendemain le profeſſeur reprend ;

» Hier, mes enfants, je vous ai dit que ſi vous en étiez d'avis nous irions les jours de congé dans les villages voiſins et même à trois ou quatre lieues méſurer, reconnoître le territoire de chaque commune et prendre des informations auprès des officiers municipaux ; mais je vous ai ſur-tout fait enviſager ces recherches relativement à l'agriculture, aux occupations et aux débats des habitants des campagnes ; je me propoſe aujourd'hui de vous faire ſentir comment ces obſervations, ces connoisſances préliminaires pourront vous éclairer pourfaire des établiſſements utiles, lorſque vous ſerez dans l'adminiſtration.

Par-tout nous compterons exactement les hommes qui manquent d'occupations et de pain, une partie de l'année : nous chercherons le lieu le plus propre pour établir une manufacture. Une fois que nous aurons conſtaté que dans tous les cantons il y a beaucoup de bras oiſifs ou mal occupés, vous

ne ferez plus attention à ces objections que nos adverſaires ne ceſſent de répéter . . . *Il faut* diſent-ils, *ils faut laiſſer aux campagnes leurs bras pour cultiver la terre*. . . Comme ſi ces bandes de cordonniers, d'émouleurs, qui vont au loin chercher leur vie, ne pouvoient pas travailler auprès de leurs femmes et de leurs enfants qu'ils abandonnent pendant huit ou dix mois de l'année ! Comme ſi les journaliers qui gémiſſent et meurent de faim, dans la ſaiſon des frimats, ne pouvoient pas travailler dans un attellier commun, les laines, le chanvre que produit notre Diſtrict, et faire des toiles et des étoffes pour les habitants des campagnes !

Nos recherches nous mettront à même de démontrer que l'adminiſtration doit établir *et entretenir* une manufacture dans preſque tous les Diſtricts du Royaume : l'expérience apprendra à nos Antagoniſtes que nos frères des campagnes peuvent, ſinon ſurpaſſer, du moins égaler en adreſſe les *Suiſſes* et les *Anglois*; et le temps n'eſt pas loin où le peuple François paſſera pour le plus éclairé, le plus ingénieux, le plus laborieux et par conſéquent le plus riche et le plus heureux de tous les peuples de la terre ; mes enfants, ſi vous ne me croyez pas.... Suivez ce raiſonnement.

L'homme inſtruit qui travaille enrichit ſa Patrie. Ce principe n'eſt-il pas tout auſſi clair que celui-

ci : une matière ouvrée par un homme inſtruit a plus de prix que cette même matière lorſqu'elle eſt brute, ſoit que cette matière ouvrée reſte au pays, ſoit quelle paſſe chez l'étranger . . (m) *Monſieur, ſi je ne trouve pas à la vendre, ſi je ſuis obligé de la conſommer ?*... Dans ce cas, mon enfant, vous ne conſommez réellement *pour l'état, pour votre Patrie*, que la matière brute ; car le temps de l'ouvrier, qui ſans cet ouvrage, ſeroit demeuré oiſif ne doit pas être mis en ligne de compte... Et d'ailleurs, tandis que vous conſommez

(m) Supposons que la France tire annuellement d'Angleterre pour 100 millions en étoffes, en toiles, en acier, clinquailleries ; je vois dans ces cent millions (*l'hypotèſe n'eſt pas exacte, mais ce raiſonnement a néanmoins toute ſa force*) 40 millions pour les matières brutes, 40 millions pour la main-d'oeuvre, 10 millions pour le gain des agents ou commerçants Anglois et 10 millions pour les frais de transport jusqu'à ce que ces marchandises soient rendues dans nos ports.

Que les mêmes marchandises soient prises dans les manufactures de france ! qu'arrivera-t-il ? Mettons en contre position, 40 millions pour les matières brutes, 40 millions pour la main-d'oeuvre distribués aux ouvriers *françois* : 10 millions pour les commerçants *françois*.

N'est-il pas évident qu'après la consommation, la france dans la première hypothèse a perdu de ses richesses les 100 millions qui sont passés en Angleterre, et que dans la seconde hypothèse elle n'a perdu que 40 millions, puisque les 40 millions distribués aux ouvriers *françois*, les 10 millions donnés aux commerçants *françois* et les 10 millions de frais qu'auroit coûté l'importation dans nos ports, sont encore dans le royaume ?

ſommez ces productions indigénes vous n'allez pas chez l'étranger en acheter qui vous coutent 1°. le prix des matières brutes, 2°. le prix du travail de l'ouvrier, 3°. les frais de tranſport. »

« (m) *Mais moi commerçant, j'ai donné mon argent à mes ouvriers et quoique l'état ne conſomme réellement que la matière brute, mes fonds ſont baiſſés au point que bientôt je ne pourrai plus ſoutenir ma manufacture....* Auſſi mes amis, je veux que ce ſoit l'adminiſtration qui *établiſſe* et *entretienne* les manufactures, et cela pour deux raiſons; la prémière, c'eſt que l'adminiſtration ne peut ſe ruiner comme un particulier, puiſqu'elle s'alimente par le canal des impôts. La deuxième raiſon n'eſt pas moins ſenſible : lorſque l'adminiſtration perd en donnant ſes denrées à vil prix, l'état gagne; les françois n'ont plus le goût des marchandiſes étrangères, ils conſomment les productions indigènes et le numéraire ne paſſe pas chez nos voiſins. »

« Ainſi le principe reſte donc vrai; une matière ouvrée par un homme inſtruit a plus de prix que cette même matière lorſquelle eſt brute : et l'homme inſtruit qui travaile, enrichit ſa Patrie. Que faut-il donc ? Inſtruire les hommes oiſifs .... Mais vous, mes enfants, vous-mêmes, vous irez porter des lumières dans tous les environs; vous prendrez plaiſir à inſtruire les cultivateurs et ſurtout ces pauvres habitants qui ne ſont dans la

misére, que faute d'instruction. Ils ont des bras ; vous leur direz comment ils peuvent en tirer parti, vous leur inspirerez l'amour du travail par l'espérance certaine d'un bien-être qui en dépend, et vous les apprendrez à travailler sur des métiers: alors, qu'on vienne nous dire qu'ils ne sont malheureux aujourd'hui que par leur faute ! . . »

« *Prenez garde, Monsieur; les grandes villes, les grandes manufactures, que deviendront-elles ? . . Et les arts qui ne se perfectionnent que par la réunion des lumières ? Ils périront au milieu de ces petites manufactures, de ces métiers isolés, sans cesse arrêtés, détraqués, faute de connoissances et de moyens. . .* Attendez, mes enfans; je répondrai à toutes vos objections, ne les cumulez pas ! »

« Il faut d'abord mettre les campagnes dans l'aisance; c'est ce que produira notre systême si on l'adopte ; car l'instruction éclairera les cultivateurs, doublera leurs recoltes, et apprendra aux hommes oisifs et sans pain à tirer de leurs bras un revenu considérable... Mais voyez donc qu'au lieu de diminuer les grandes fortunes, ce même systême les multiplie et les augmente, puisqu'il fertilise le sol et qu'il perfectionne les arts, d'où découlent les richesses. »

« Les grandes consommations auront donc toujours lieu, je dis plus, parce que les hommes sont hommes et qu'ils aiment les jouissances; ils s'en pro-

eureront autant qu'ils pourront.. Les grandes consommations seront donc augmentées, le commerce aura donc plus d'activité, les grandes villes seront donc plus riches, plus florissantes.. Mais les passions seront modérées et dirigées vers un but unique, par la force de l'opinion éclairée par l'instruction qui sera la même dans tous les points du royaume : et la gloire de la Patrie, le bonheur de tous les François seront désormais le terme de l'ambition. Quel tableau, quel délice pour les ames sensibles ! .. »

« *Vous êtes heureux, Monsieur, de vous faire des jouissances à votre gré, mais je ne vois pas comme vous .... Si tous les Districts travaillent pour subvenir à leurs besoins, s'ils se contentent de leurs productions, plus d'échanges réciproques, d'importations, d'exportations, plus de commerce pour les grandes villes ....* Mon enfant, vous ne m'avez pas entendu, je répéte : les grandes fortunes s'augmenteront et se multiplieront par l'effet naturel de l'instruction qui, en éclairant les habitants des campagnes, fertilisera les champs des gros propriétaires, animera les atteliers, aggrandira les manufactures et enrichira les communes ; mais delà suivra la nécessité des échanges avec les voisins et les étrangers ; car, mon enfant, sous l'empire de la Liberté, les besoins mêmes factices, un luxe modéré par la sagesse, est permis à des citoyens qui dans l'aisance ; l'a-

bondance et la ſécurité, peuvent ſans peine ſatisfaire leurs deſirs.

« (n) *Quoi ! Monſieur, vous parlez d'allier le* Luxe *avec la liberté !.... Rien au monde de plus funeſte que le* Luxe *aux états libres, c'eſt un poiſon qui les tue lentement.... Si donc en favoriſant les campagnes, en établiſſant des manufactures, vous permetez à chacun de ſe livrer au* Luxe, *il vaut mieux laiſſer le peuple tel qu'il eſt, du moins il conſervera ſa liberté mille et mille fois plus précieuſe que les perfides jouiſſances du* Luxe....- Calmez-vous, mon enfant; c'eſt que nous n'attachons pas la même idée au mot de *luxe*.... Penſez-vous que ſi tous les habitants des campagnes avoient un honnête néceſſaire tel que nous voyons aujourd'hui les coqs de villages, qui les Dimanches peuvent mettre une poule au pot; ſi nos frères qui n'ont point de fortunes pouvoient un jour par leurs talents amaſſer un petit pécule, acheter quelques arpents de terres et procurer à leurs femmes, à leurs enfants des habits décents qui remplacent leurs haillons et qui relèvent, animent les charmes de leur inocence; penſez-vous qu'ils ſeroient moins valeureux ?.... Ah! mes amis, croyez qu'ils ſeroient invincibles et que nulle puiſſance ne pourroit leur ravir la Liberté. »

(n) Ce sont des objections qu'ils ont entendu faire, il les répétent.

« Mais si la France avoit tous ses bras occupés à cultiver ou à fabriquer, à perfectionner les arts ou à vivifier le commerce ; si tous les François savoient comme vous, mes enfants, manier les armes et faire les évolutions militaires, quel danger pourroit courir la LIBERTÉ? Quel ennemi pourroit faire trembler un peuple libre, riche et heureux, un peuple de frères, vivants dans l'abondance fruit de leur union, de leur amour et de leur patriotisme ? ... »

« L'administration peut donc faire fleurir les campagnes, établir des manufactures sans gêner le commerce, sans nuire aux grandes villes, sans exposer la liberté ; elle le doit pour le bonheur général et la prospérité de l'empire... Vous voyez, mes amis, de quelle importance sont les opérations qui tendent à ce but. Dans nos promenades, nous donnerons donc notre attention aux recherches, aux observations relatives aux manufactures comme à celles qui intéressent l'agriculture... Que je me trouverai heureux, mes enfants ! Si lorsque vous me quitterez, vous avez acquis par mes soins toutes les connoissances nécessaires pour bien remplir les fonctions de l'état au quel vous vous destinez : quel satisfaction pour moi ! Si, lorsque vous serez dans l'administration (l), vous rendez

(l) *Des enfants administrateurs* ? .... Mais ce sont des en-

heureux ces pauvres habitants des campagnes que nous pouvons maintenant à peine consoler : ayez toujours présents à votre esprit les travaux pénibles qui ne leur fournissent qu'un mauvais pain arrosé de larmes et de sueurs ! et n'oubliez jamais que ce qui a fait la honte de l'ançien Gouvernement vous offre une source féconde de gloire et de belles jouissances ! »

---

fants de 18 ou 20 ans, des jeunes gens habitués à observer, tenir registre de leurs réflexions. Et d'ailleurs les objets de l'administration sont-ils donc si difficiles à traiter, et si au-dessus de l'intelligence d'un jeune citoyen ? .... Suivez les élèves dans leurs promenades, et dites-moi, je vous prie, où le professeur les entretient de choses qu'ils ne comprennent pas. Voyez s'il leur propose des problêmes insolubles à cet âge, posé les principes préliminaires, avec l'habitude journalière de dégager des inconnus.

(z) *Les jeunes gens*, dira-t-on, *qui se destinent à l'état ecclésiastique prennent leur parti bien tard* .... Ils se déterminent avec connoissance de cause. On n'en verra plus traîner une soutanne pendant 12 ou 15 ans avant d'être utiles ; un curé qui, dans sa jeunesse, aura pris des leçons d'agriculture et d'administration, et vu les peuples des campagnes, pourra être d'un grand secours à ses paroissiens : d'ailleurs depuis 20 ans jusqu'à 24, un jeune homme a tout le temps de faire son séminaire. Les jeunes lévites apprendront, sans doute, du moins il faut l'espérer, ce qu'ils doivent dire aux peuples pour les consoler, pour les tenir dans la soumission des lois, et leur inspirer des sentiments de paix, de concorde et de fraternité, etc. etc.

(t) Je n'ai point parlé de l'école du génie, de la marine, des ponts et chaussées : en sortant des collèges les jeunes gens seront aptes à entrer dans ces écoles.

C'eſt ainſi que le profeſſeur démontre à ſes élèves les avantages qu'ils peuvent tirer de leurs promenades : déjà ils ont des notes, des renſeignements ; deja il ſe fait entre-eux des diſcuſſions intereſſantes ſur les moyens d'améliorer les cantons qu'ils ont parcourus, et le profeſſeur adreſſe de temps en temps, aux communes des environs, des lettres ſemblables à celle qui ſe trouve ci-après N°. 14, et qui ſert de ſuite et de dévelopement à cet article.

MOYENS

POUR MAINTENIR L'ORDRE DANS LE COLLEGE ET POUR EXCITER L'ÉMULATION.

LE *Directoire du Diſtrict* ſe trouve à la rentrée des claſſes, prend le nombre des élèves et particuliérement celui des penſionnaires.

IL régle avec le chef et les profeſſeurs les dépenſes pour le penſionnat et ce que doit payer chaque élève, ſoit interne, ſoit externe.

LE premier jour de l'an, il ſe rend au collège, aſſemble à l'Egliſe tous les élèves et ſe fait préſenter l'extrait des *procès-verbaux* de toutes les

classes. Le chef du collège en fait la lecture et les administrateurs flattent et encouragent les élèves qui ont montré de la sagesse, des dispositions et du patriotisme.

Le jour de Pâques le *Directoire du District* assemble de même tous les élèves, se fait présenter l'extrait des *procès-verbaux* de toutes les classes et l'état de la recette et de la dépense du pensionnat.

Le 15 du mois d'Août, après les exercices publics de toutes les classes, la distribution des prix se fait en presence des corps administratifs. Le chef du college lit le tableau sur lequel sont inscrits les élèves qui ont mérité des prix.... Les piéces justificatives sont jointes à ce tableau, ce sont les extraits des procès-verbaux de toute l'année.

Les élèves, en présence des citoyens assemblés, sont couronnés par le District, ou par le Département, s'il est présent,

Tous les corps administratifs sont tenus d'assister aux exercices publics de toutes les classes et à la distribution des prix.

Réglement pour les Classes.

Dans chaque classe l'élève qui occupe la premiere place est secrétaire, il est renouvellé ou

continué tous les huit jours : il rédige les *procès-verbaux* de toutes les ſéances. Il fait mention des bonnes et mauvaiſes notes qui ſont données aux élèves, des places qu'ils ont méritées, des obſervations, des diſcours, des ouvrages qu'ils ont faits.

La ſéance s'ouvre toujours par la lecture du procès-verbal de la ſéance précédante.

Les places ſe donnent toutes les ſemaines. Les *compoſitions* ſe liſent en ſale, le ſamedi jour des répétitions.

L'extrait des procès-verbaux, fait par les profeſſeurs *réunis*, revu par le chef, eſt rendu public par la voie de l'impréſſion, ainſi que le réglement pour les prix et le tableau des éléves qui en ont mérité.

Réglement pour les prix.

Toutes les claſſes ont des prix pour cinq genres de mérite.

Religion,	Diligence,
Civisme,	Mémoire,
Ouvrages,	Excellence.

Le 1er. prix de Religion, bonnes mœurs, et bonne conduite eſt pour l'élève qui, ſuivant les procès-verbaux et les régiſtres particuliers du

chef. des Profeſſeurs, des Mentors et des Argus, a le plus grand nombre de bonnes notes relatives à ce genre de mérite. Le 2e. prix eſt pour l'éléve qui après le premier a le plus de bonnes notes : ainſi de ſuite.

Le chef, les profeſſeurs, les mentors et les argus tiennent régiſtres des traits de patriotiſme, de bienfaiſance, de générofité, de grandeur d'ame etc. de tous les élèves. Les notes ſont rapportées ſur les extraits des procès-verbaux et celui qui, à la fin de l'année, a le plus grand nombre de notes, obtient le 1er. prix. Le 2e. prix eſt pour le ſuivant, ainſi de *l'acceſſit*.

De même pour les autres genres de mérite.

Mais le 1er. prix d'excellence eſt donné à l'élève qui a mérité les 1ers. ou les 2mes. prix dans tous les genres. Le 2me. prix pour l'élève qui ſuit de plus près ; enſuite l'*acceſſit*.

PLAN
DU COLLEGE
DE
BAR-LE-DUC.

N°. 12.

1790.

AVERTISSEMENT.

J'Ai donné aux Bâtimens ces dimenſions & cette diſpoſition, afin de conſerver les anciennes (a) *fondations qui ſont très-ſolides.*

Les gros murs du pourtour ont deux pieds (ſi on les fait en pierres de taille, ils n'auront que 14 pouces), ceux de la cour un pied, & les murs de ſéparation ſept pouces.

(*a*) Excepté la façade du gros corps de bâtiments du côté de la cour.

Apperçu Général.

Huit logements ſemblables, pour le chef et les ſept profeſſeurs : ſept ſales pour les ſept claſſes, (pour la diſtribution des prix, on dreſſera un théatre dans la cour.) Soixante chambres, pour ſoixante penſionnaires ; deux chambres pour les Mentors, deux pour les Argus : quatre chambres pour le dépenſier, le boulanger, les cuiſiniers, les blanchiſſeuſes : réfectoire, cuiſine, magaſins, boulangerie : une Egliſe, une Sacriſtie ; cour et jardin.

Distribution et Dimensions.

Planche première.

L'Egliſe *(b)* ; A nef, 20 pieds ſur 24 ; B place pour les élèves, 20 pieds ; C place pour l'orqueſtre, *6* pieds ; e le choeur, 8 p. ; f ſacriſtie, 6 p.

12, porte de l'égliſe.

3, autre porte pour les élèves.

8, place de l'autel.

Z, place où s'aſſemblent les externes avant l'heure des leçons, 24 p. ſur 24.

K, entrée, 12 p. ſur 24.

(b) La partie de la façade 60,61 au deſſus de l'égliſe ſera ſoutenue par une voute : peut-être faudra-t-il deux colones, e e.

N, logement du portier

A antichambre, 7 p. ſur 8 ou 10. (4 *logements ſemblables*).

B chambre, 12 p. ſur 12 ou 15.

C cuiſine, 15 p. ſur 15.

D dépenſe, 6 p. ſur 15.

E cabinet, 6 p. ſur 12.

F cabinet, 6 p. ſur 12 ou 15.

X eſcalier (*quatre*), 10 ou 15 p. ſur 18 ou 24.

25 ſales, 24 p. ſur 24.

26 ſales pour la ſociété des amis de la conſtitution, 24 p. ſur 37. La porte ſera ſur la rue, les ſociétaires ne dérangeront pas les claſſes.

27, ſales, 24 p. ſur 24.

R, réfeƈtoire. 24 p. ſur 18.

S, cuiſine du penſionnat, 20 p. ſur 18.

T, dépenſe, 9 p. ſur 18.

y, y, etc. places des cheminées.

m, m, etc. places des niches pour des cheminées en tôle.

2, 2, etc. entrées des caves : ſous chaque logement il y aura deux caves de 11 p. chacune ſur 35.

d, d, caves du penſionnat.

q, o, o, bucheries pour 3 profeſſeurs.

x, bucherie pour le penſionnat 24 p. ſur 24 et 15 ou 20 d'élévation.

t, t. cours.

I, jardin de 16 toiſes ſur 21. (b)

J, jardin en talud.

6, belvéder, (*lieu élevé dont l'aſpect eſt agréable.*)

7, chemin pour aller du jardin au belvéder.

9, chemin pour aller des appartements de l'aîle droite au belvéder.

10, porte du jardin.

15 caves des lieux communs.

4, fourneau.

5, chambre pour le bois du fourneau.

p, p, p, corps du fourneau pour échauffer les ſales.

Planche deuxième.

Premier étage.

A, antichambre, 7 p. ſur 12 ou 15. (4 logements ſemblables.)

B, chambre, 12 p. ſur 12 ou 15.

C, cuiſine, 15 p. ſur 15.

D, dépenſe 9 p. ſur 15.

E, cabinet, 8 ou 10 p. ſur 12.

F, 7 p. ſur 12 ou 15.

(b) Pour combler le jardin il faut 84, 500 p. cubes . . . . Chaque jour un homme peut porter, depuis les terraſſes au jardin, 120 hottes ou p. cubes . . . . Un homme peut donc combler le jardin en 704 jours . . . . à 40 ſ. par jour, 1408 liv. . . . . Et 30 hommes peuvent le remplir en 24 jours.

x, efcaliers.

d, q, o, bucheries pour cinq profeffeurs.

23, chambres et cabinets pour les mentors.

24, porte d'une fale.

28, fale, 24 p. fur 24.

29 et 30, *idem*. p, p, p, corps du fourneau.

31 et 32, fales, 24 p. fur 24.

33, cabinets pour les machines de phyfique.

38, chambre pour le dépenfier.

36 et 37, magafins pour le blé et les provifions du penfionnat.

35 et 41, chambres pour les cuifiniers et le boulanger.

39, lingerie, 18 p. fur 20.

40, chambre pour les blanchiffeufes.

34, lieux communs.

Troifième planche.

Deuxième étage.

a, a, chambres des Argus, 8 p. fur douze.

b, b, etc. chambres des penfionnaires, 4 p. et demi fur 9.

h, h, fenêtres pour éclairer l'éfcalier.

c, c, etc chambres des penfionnaires, 5 p. fur 7.

d; paffage.

f, porte de communication.

g, porte fur l'efcalier : elle eft fermée de nuit.

x, x, etc. efcaliers

G, G, grenier pour le penſionnat.

Maçonnerie.

La façade ſur la rue a 116 p... Les flancs 145.

Le bas, hauteur 12 p....... épaiſſeur au pourtour, 14 p.

1er. étage.... 10 p..... 10 po. épaiſſeur.

2e. étage...... 8 p....... 8 po.

ſur la cour épaiſſeur 1 p.

murs de ſéparations épaiſſeur 6 et 7 pouces.

14, 662 p. cubes de pierre au pourtour.

2, 212 p. à ôter pour les croiſées.

reſte 12, 450 p. cubes, ou 2, 490 blocs à 3 liv.

Pour la pierre du pourtour......	7, 470. liv.
des faces ſur la cour...	3, 198.
des ſéparations.......	9, 174.
Pour la pierre..............	19, 842. liv.

(excepté les caves et les eſcaliers)

pour main-d'œuvre.........	9, 693.
Maçonnerie, total.	29, 535. liv.

Il n'eſt pas aiſé d'évaluer la charpente, parce que les bois et la pierre de l'ancien collège ont une valeur : on peut réduire d'un tiers le prix des

matériaux et par aperçu porter les dépenses du collège rebâti suivant le plan, de 40 à 50 mille livres. (Si les districts ne veulent pas faire cette dépense, il suffira d'avoir dans chaque collège 7 grandes sales pour les classes, une sale pour le conseil et une église. Les professeurs auront dans la ville des logements à leur compte.

Pour rebâtir le collège le district (de concert avec M. M. les SURINTENDANTS) a emprunté 50 mille livres . . . . . 2500 liv. d'intérêts.

Chaque élève paye 20 liv. par année (les élèves payeront 20 liv. jusqu'à extinction de la dette) 200 élèves (v) à 20 liv. . . . font 4000 liv. . . . .

On remboursera tous les ans 12 à 15 cent liv. la dette sera éteinte en moins de 30 ans.

On prend sur la caisse d'amortissement, l'entretien du gros corps de bâtiments et de l'aile droite. Les professeurs sont chargés de l'entretien de leurs logements.

(v) *Si le Collège n'a pas 200 élèves, il y aura un deficit* . . . . Le District, le Chef & les Professeurs du Collège détermineront ce que chaque élève sera obligé de payer. S'il n'y a que 150 ou 160 élèves, ils payeront 20 à 25 livres.

Dépense et reçette du pensionnat. (d)

Les pensionnaires sont nourris, chauffés, éclairés, blanchis : ils fournissent draps et serviettes.

Chaque pensionnaire dépense tous les jours.

Pain 1 liv. et demie . . . 3 s. . d.
Viande 3 quart . . . . . 4 . . 6.
Légumes, fruits, épices . . 9.
Vin, demie bouteille . . 1 . . 3.
Bois, chandelles . . . . 1 . . . . .
Entretien de lit,
Nappes, vaisselle . . . . . . 6.

Par jour, total. 11 s.

300 jours, 165 liv.
60 pensionnaires, 9900 liv,

Pour la nourriture de
2 Mentors
2 Argus.
1 Dépensier.
2 Cuisiniers.
2 Blanchisseuses.
1 Boulanger.
1 Portier.

11 Personnes.

à 200 liv. par tête font 2400 liv.

Pour le traitement Mentors et Argus.
400 liv. a chacun 1600
Dépensier . . . . 200.
Boulanger . . . . 150.
Cuisiniers . . . . 200.

(d) Les professeurs reçoivent leurs traitemens de l'administration. L'Assemblée nationale a fait une masse commune des biens de tous les collèges et les Districts en font la distribution suivant l'état donné par le corps législatif.

Blanchiſſeuſes	100.
Portier	50.
Traitement total	2300.

Dépenſe,

Récapitulation.

Nourriture des 60 penſionnaires	9900. liv.
Nouriture 11 perſ. . .	2400.
Traitement de 11 perſ.	2300.
Dépenſes, total.	14, 400. liv.

Recette,

Les penſionnaires payent chacun	240. liv.
60 penſionnaires font	14, 400 l.
Recette	14, 400 liv.

Si le nombre de 60 penſionnaires n'eſt pas complet il y aura un déficit ; qui le payera ? ... Lorſque le nombre des penſionnaires ne paſſera pas 45, un Mentor ſuffira, un Argus, un cuiſinier.. .... Alors point de *dèficit*. Le profit au contraire pourra être de 4, 6, 8 et juſqu'à 12 cent livres. Cette ſomme ſera miſe en caiſſe pour les années où les penſionnaires ſeront au nombre de 50 à 60. Si le nombre paſſe 60, le profit ſera mis en caiſſe.

On peut faire de petites chambres dans le grenier G2.

Le directoire du diſtrict avec le chef du collège et les profeſſeurs régleront les dépenſes du penſionnat. Perſonne n'y aura d'intérêts particuliers, tout ſera pour le bien public. Le chef du collège rendra compte deux fois l'année.

On dira peut-être... *Il eſt impoſſible de ſoutenir le penſionnat avec une auſſi modique rétribution...* Où eſt donc l'impoſſibilité ?... *La nourriture des penſionnaires ne ſuffit pas...* Ne leur donnez que ce qui eſt dit, je ſoutiens que leur ſanté ſera plus robuſte que ſi vous les livrez à leur diſcrétion... *Ils ſeront tourmentés par la faim ; ils formeront des plaintes...* Oui, les premiers jours; enſuite ils vous remercieront de leur avoir procuré un corps ſain, diſpot et nerveux.... Et les Lacédémoniens comment vivoient-ils?.. Et nos vigoureux habitants des campagnes?.. C'eſt qu'ils vivent frugalement. La plûpart ſe trouvent heureux d'avoir cent livres de lard, quelques légumes et ſouvent du pain d'orge pour ſe nourrir pendant toute l'année avec une femme deux, trois ou quatre enfants. Ils ſont cependant plus forts que nous, que les citadins qui vivent dans l'abondance.

PRÉCIS

D'UNE

NOUVELLE MANIÈRE D'ENSEIGNER

LA LANGUE LATINE,

Par J. F. MAJOR, *Professeur au Collège de Bar-le-Duc.*

N°. 13.

1790.

PROSPECTUS.

C*Ours d'inſtructions pour les ſix premières années, ſuivant le* Tableau du Collège en activité; *trois livraiſons de 4 en 4 mois; en 6 volumes.*

Toutes les leçons y ſeront diſtribuées & toutes les difficultés développées, de manière que l'Inſtituteur verra ce qu'il doit dire & faire tous les jours, & la manière de procéder.

Chaque volume d'environ 250 pages, grand in-8o, caractère Cicero *non interligné, et ſemblable à l'adreſſe ci-deſſous.* Prix 2 *liv. franc de port pour tout le Royaume.*

M M. les Souſcripteurs recevront la feuille de leur ſouſcription, lorſque le nombre de 200 ſera rempli, & alors ſeulement ils contracteront leurs engagements; 4 mois après, ils auront la première livraiſon, & payeront aux directeurs de la poſte moitié de la ſouſcription, & l'autre moitié lors de la dernière livraiſon.

M M. qui voudront souscrire, sont priés de s'adresser directement à J. F. MAJOR, Professeur au Collège de Bar-le-Duc.

PRÉCIS

D'UNE NOUVELLE MANIÈRE D'ENSEIGNER

LA LANGUE LATINE.

PRÉAMBULE.

(1) DAns le tableau des exercices pour la Ire. 2e. classe, Nº. 6 & 7, j'ai indiqué une manière d'enseigner la langue latine, dont j'ai fait l'essai sur dix élèves ; en voici un apperçu. Le Lecteur le saisira plus facilement, s'il veut bien suivre cette gradation & remarquer le but qu'on doit se proposer.

Quel est le dernier point où un Instituteur doit mener ses disciples dans l'étude de la langue (*a*) latine ? M. *Bauzée* répond (*Encycl. art. Méthode pag.* 545.) « traduire correctement les au» teurs latins sur la simple lecture du texte » J'ajoute : « & avoir » une certaine aisance pour parler latin. » Voilà donc le but, ne le perdons pas de vue.

Pour traduire en françois une phrase latine, il faut faire la construction suivant cette règle ; sujet, verbe & régime ; ensuite connoître le sens de chaque mot, & si la version n'est pas élégante, il faut chercher des expressions qui, sans changer les pensées, donnent à la phrase toutes les graces qu'elle peut avoir.

On ne peut faire la construction sans connoître :
1º. Les principes généraux donnés chiffre (3).
2º. Les principes pour les cas (4).
3º. Les principes pour les mots sous-entendus (5).

On ne peut entendre le sens de chaque mot, si l'on ne sait

(*a*) Je ne parle ici que de l'étude de la langue latine.

les principes pour les mots détournés de leur signification primitive (6).

L'usage seul met à même de donner à une phrase françoise toutes les graces quelle peut avoir.

Pour traduire les auteurs latins *sur la simple lecture* du texte il faut que les jeunes gens gravent dans leur mémoire beaucoup d'expressions latines et les expressions françoises qui y répondent, afin que, quand ils rencontrent les mêmes termes, ils aient une certaine facilité à rendre les idées et qu'ils ne soient pas toujours obligés de feuilleter les dictionaires.

Les jeunes gens traduisent *exactement* les auteurs latins, lorsqu'à l'aide de bonnes traductions, ils ont souvent préparé eux-mêmes des tirades de *Virgile*, des morceau de *Ciceron*, de *Tite-Live* &c. &c. En cherchant les mots nouveaux pour eux, en faisant mille et mille fois l'application des principes que je viens d'indiquer.

Ils parlent latin avec une certaine aisance, s'ils connoissent les expressions latines qui répondent aux pensées qu'ils veulent exprimer; 2°. les terminaisons que doivent avoir les noms, pronoms et adjectifs dans les circonstances où ils sont employés; 3°. L'arrangement qu'on doit donner aux mots qui composent une phrase.

Mais lors que les jeunes gens ont appris un certain nombre de phrases latines comme il est expliqué (10), ils trouvent facilement les expressions latines qui répondent aux pensées qu'ils veulent exprimer: lorsqu'ils ont fait mille fois l'application des principes pour les cas, comme il est expliqué (4), ils savent les terminaisons que doivent prendre les noms, pronoms & adjectifs; l'usage leur apprend l'arrangement des mots & la syntaxe latine.

JE PRIE LE LECTEUR de suivre lentement la route que je vais tracer, & de se souvenir que je ne dis rien qui ne soit confirmé par l'expérience.

Première et ſeconde Années.

Je commence par donner des modèles pour les noms, les adjectifs et les pronoms. Les élèves déclinent ſeuls, et je leur dis ce qu'on entend par nom et pronom, par adjectif, comparatif, ſuperlatif, et rien de plus. (*Les élèves s'exercent comme il est dit* N°. 6 *mais ici je ne ſuivrai que les leçons pour la langue latine*).

Le troiſieme mois, je donne des modèles pour les Verbes. Les élèves apprennent ces modèles de cette manière : les latins diſoient *amo*, et les françois diſent *j'aime*. Les latins diſoient *amas*, et les françois diſent *tu aimes*, etc. Les latins, *amavi*, et nous, *j'ai aimé*. Les latins, *amaviſti*, et nous, *tu as aimé*.... Les latins, *amare*, et nous, *aimer*, *qu'il aime*, ou *qu'il aimoit*.. Les latins, *amaturum eſſe*, et nous, *qu'il aimera*, ou *qu'il auroit aimé*, etc. Les latins, *legor*, et nous, *je ſuis lu*; *legeris*, *tu es lu*.... Les latins, *lectus eram*, et nous, *j'avois été lu*; *lectus eras*, *tu avois été lu*.... Les latins, *lectus eram*, et nous, *j'avois été lu*; *lectus eras*, *tu avois été lu*.... Les latins, *lectus eſſem* ou *fuiſſem*, *j'euſſe été lu*; *lectus eſſes*, *tu euſſes été lu*..... Les latins, *legi*, et nous, *être lu*, *qu'il eſt lu*, ou *qu'il étoit lu*.. Les latins, *lectum iri*, ou *legendum*, *legendam eſſe* ou *fuiſſe*, et nous, *devoir être lu*, *qu'il ſera lu*, ou *qu'il auroit été lu*, etc.

Le quatrième mois, les verbes irréguliers.

Le cinquième mois, je fais répéter les modèles *amo*, *doceo*, et *audio*, etc. Je demande à mes élèves : comment les latins exprimoient-ils ces penſées, *j'aimois*, *tu aimois* ? Ils répondent, voici comme les latins exprimoient ces penſées, *j'aimois* : *amabam*, etc. et celles-ci, *ils aimeront* ? *amabunt* .... et celles-ci, *ils avoient aimé* ? *amaverant* .... *Il ait aimé* ? *amaverit* .. *tu aies aimé* ? *amaveris* .... *aimer* ? *amare* ... *qu'il aime* ? *amare* ... *qu'il a aimé* ? *amaviſſe* ... *qu'il aurait aimé* ? *amaturum fuiſſe*, etc.

Je leur demande auſſi : comment les françois exprimoient-ils

ces penſées, *docebam*, *docebas* ? Ils répondent : voici comme les françois exprimoient ces penſées, *docebam* : *j'enſeignois* .. *docebas* : *tu enſeignois* .... et celles-ci, « docuiſti : tu as enſeigné .... docuerant : ils avoient enſeigné ..... docuerit : il aura enſeigné .... docuiſſe : avoir enſeigné, qu'il a enſeigné, *ou* qu'il avoit enſeigné .... docens : enſeignant, qui enſeigne, *ou* qui enſeignoit .... docebamur : nous étions enſeignés ... docti eramus : nous avions été enſeignés ... docebuntur : ils ſeront enſeignés ... doceremur : nous fuſſions enſeignés ... doceri : être enſeigné, qu'il eſt enſeigné, *ou* qu'il étoit enſeigné ... doctum, doctam eſſe *ou* fuiſſe : avoir été enſeigné, qu'il a été, &c. »

Je change les verbes : je donne le moyen de reconnoître les modèles qu'il faut choisir. *Voco*, *as*, *avi*, *atum*, *are*, appeller, ſur *amare* ; parce qu'il a le préſent de l'indicatif en *are*, comme *amare*, & la ſeconde perſonne du préſent de l'indicatif en *as* comme *amas* ... *Spargo*, &c.

Les élèves écrivent chez eux les leçons sur une feuille, & en claſſe ils ſe font entr'eux les queſtions comme ci-deſſus.

Je dis à mes élèves ce qu'on entend par verbes actifs, paſſifs & neutres.

Le ſixième mois, je joins les noms aux verbes. Les muſes vous appellent : *muſæ te vocant*. Je rends compte des mots. *Muſæ*, les muſes, vient de *muſa*, *æ*, S. F. qui ſignifie muſe. —— *Vocant*, elles appellent, vient de *voco*, *as*, *avi*, *atum*, *are*, appeller : il ſe conjugue ſur *amare*. —— *Te* toi ou vous, pronom, *tu*, *tui*, *tibi*, &c. —— Je fais répéter deux, trois ou quatre fois : les élèves écrivent la leçon ſur une feuille, ainſi que les premières perſonnes du verbe *voco* ; *vocabam*, j'appellois *vocavi*, j'ai appellé ; *vocabo* j'appellerai, &c.

Je donne cent petites phraſes ſemblables : enſuite je dis ce qu'on entend par ſujet & par régime.

PRINCIPES GÉNÉRAUX.

(3) Ce que c'eſt que ſujet ... verbe ... régime ſimple ... régime compoſé ... (exemples) où se place le régime ... l'adjectif ... la phraſe incidente ?

Application de ces Principes;

Les nymphes apportent des lis: *nymphæ ferunt lilia. Nymphæ*, les nymphes, *nympha*, *æ*, S. F. *Ferunt*, —— elles apportent, *fero*, *fers*, *tuli*, *latum*, *ferre*, apporter. —— *Lilia*, des lis, *lilium*, *lii*, lis, S. N.

Nymphæ eſt le sujet; car on entend par ce sujet ce dont on parle dans la phraſe: or on parle de *nymphæ*; car on dit qu'elles apportent de lis: donc *nymphæ* eſt le ſujet.

Lilia eſt régime de *ferunt*; car on entend par régime ce qui reſtreint l'étendue du mot dont il eſt régime: or *lilia* reſtreint l'étendue de *ferunt*; car on ne dit pas que les nymphes apportent des pommes, des poires, des guirlandes, &c. mais des lis: *lilia* reſtreint donc l'étendue de *ferunt*; *lilia* eſt donc régime de *ferunt*.

Huit ou dix phraſes chaque leçon, & les élèves, de retour chez eux, ſont obligés d'écrire ſur une feuille les racines (*ou* temps primitifs) & les raiſonnements, comme ci-deſſus. (7e. mois.)

Les élèves diſent quels ſont les ſujets, les verbes, les régimes & les phraſes incidentes dans les exemples ſuivants, & dans cent autres.

« Philis amat corilos ... nos feremus Daphnim ad aſtra ... ego depono hanc vitulam ... nos experiamur quid poſſit uterque ... ego non auſim deponere tecum quidquam de grege meo ... statuam tibi crateras ... parvus Micon offert tibi hoc caput apri ... ſat eſt expectare quotannis ſinum lactis & liba ... hic tantùm curamus frigora Boreæ, quantùm lupus curat

numerum ovium . . populus eſt gratiſſima Alcidæ , vitis Iaccho . . offeram bina pocula ſpumantia cum lacte novo . . . caper ipſe vir gregis deerraverat . . . neque habebam Philida quæ clauderet agnos depulſos lacte . . . &c. &c.

PRINCIPES POUR LES CAS.

(4) Les latins mettoient au nominatif tous les noms, pronoms & adjectifs, ſujet d'un verbe . . . à moins qu'ils ne fuſſent joints à l'infinitif, qui vouloit toujours l'accuſatif.

Au génitif, tous noms, pronoms & adjectifs, régime d'un ſubſtantif . . .

Au datif, tous noms, pronoms & adjectifs auxquels étoit deſtiné quelque choſe (par le moyen de *à* ou *pour*) . . .

A l'accuſatif, tous noms, pronoms & adjectifs, qui étoient, ou 1°. régime ſimple d'un verbe actif; ou 2°. régime d'une des prépoſitions qui vouloient ce cas ; ou 3°. joints à l'infinitif. . .

A l'ablatif, tous noms, pronoms & adjectifs, régime d'une des prépoſitions qui vouloient ce cas . . .

L'adjectif a toujours même cas, même genre & même nombre que ſon ſubſtantif.

Application des Principes pour les cas.

Les élèves diſent en quel cas ſont les noms & les pronoms dans les exemples ſuivants & dans cent autres : ils prouvent leurs aſſertions de cette manière :

Philis amat corylos . . . *philis* doit être au nominatif; car les latins mettoient au nominatif tous noms & pronoms ſujet d'un verbe : or *philis* eſt ſujet d'*amat ;* car on entend par ſujet ce dont on parle dans la phraſe : or on parle de *philis ;* car on dit qu'elle aime les coudriers : donc *philis* eſt ſujet d'*amat* ; donc il doit être au nominatif.

Corylos doit être à l'accuſatif; car les latins mettoient à l'accuſatif tous noms & pronoms régime ſimple d'un verbe actif:

or *corylos* eſt régime ſimple d'*amat* ; car on entend par régime ce qui reſtreint l'étendue du mot dont il eſt régime : or *corylos* reſtreint l'étendue d'*amat* ; car on ne dit pas que *philis* aime Dieu, ſes parents, ni qu'elle aime les fruits, &c. mais les coudriers : donc *corylos* reſtreint l'étendue d'*amat* ; donc *corylos* eſt régime d'*amat* ; donc il doit être à l'accuſatif.

Le beau Daphnis admire l'Olympe : *Candidus Daphnis miratur Olympum.*

Daphnis doit être au nominatif ; car les latins mettoient au nominatif tous noms & pronoms ſujet d'un verbe : or *Daphnis* eſt ſujet de *miratur* ; car on entend par ſujet ce dont on parle : or on parle de *Daphnis* ; car on dit qu'il admire l'Olympe : donc on parle de *Daphnis* ; donc *Daphnis* eſt ſujet ; donc *Daphnis* doit être au nominatif.

Olympum doit être à l'accuſatif ; car les latins mettoient à l'accuſatif tous noms & pronoms régime d'un verbe actif : or *Olympum* eſt régime de *miratur* ; car on entend par régime ce qui reſtreint l'étendue du mot dont il eſt régime : or *Olympum* reſtreint l'étendue de *miratur* ; car on ne dit pas que Daphnis admire la terre, les aſtres, &c. mais l'Olympe : *Olympum* reſtreint donc l'étendue de *miratur* : *Olympum* eſt donc régime de *miratur* : il doit donc être à l'accuſatif.

Les élèves, de retour chez eux, écrivent ſur une feuille les racines & ces raiſonnements. (Huit ou dix leçons ſur les mêmes cas.)

Meditabor muſam in tenerâ arundine. Arundine doit être à l'ablatif ; parce que les latins mettoient à l'ablatif tous noms & pronoms régime d'une des prépoſitions qui vouloient ce cas : or *arundine* eſt régime de *in* ; car on entend par régime ce qui reſtreint l'étendue du mot dont il eſt régime : or *arundine* reſtreint l'étendue de *in* ; car on ne dit pas que c'eſt ſur une lyre, un violon, mais ſur un léger chalumeau : *arundine* reſtreint donc l'étendue de *in* : c'eſt donc le régime : il doit donc être à l'ablatif.

Luserat ambo cum spe carminis. Carminis doit être au génitif; car les latins mettoient au génitif tous noms & pronoms régime d'un substantif: or *carminis* est régime de *spe*; car on entend par régime ce qui restreint l'étendue du mot dont il est rgime, or *carminis* restreint l'étendue de *spe*; car on ne dit pas qu'il les avoit amusés par l'espérance d'un prix, d'une guirlande, &c. mais d'une chanson: *carminis* restreint donc, &c. (Huit ou dix leçons sur ces cas, & toujours les racines.)

Ainsi de tous les cas pour les noms pronoms. *Libertas respexit senem... Cervi leves pascentur in æthere... Pererratis finibus amborum. Veniemus Oaxem Cretæ.. Meditaris musam avenâ.. Primus dedit responsum mihi petenti.. Cui patereris poma pendere in suâ arbore.. &c.*

Si on demande à quoi bon ces raisonnemens? Je demande à mon tour à quoi servent les démonstrations géométriques?

J'applique cette règle: *L'adjectif a toujours même cas, même genre, même nombre que son substantif....*

Troisième année.

PRINCIPES POUR LES MOTS SOUSENTENDUS.

1° Un adjectif a toujours un substantif. 2°. l'adjectif *qui, quæ, quod* est toujours entre le même substantif répété.. 3°. Un verbe a nécessairement un sujet.. 5°. Un nom au génitif est toujours régime d'un substantif.. 6°. Un nom à l'accusatif suppose ou un verbe actif, ou une préposition, ou un infinitif.. 7°. Point d'ablatif sans préposition.

1°. » Dic quibus in terris.. Triste lupus stabulis.. Dulce » satis humor.. 2°. experiar quæ descripsi nuper in.. 3°. incipe, si quid habes.. Turbatur agris.. 4°. Est mihi namque domi » pater.. 5°. Spatium cœli pateat tres ulnas.. Flores nascuntur » inscripti nomina regum.. Nymphæ flebant Daphnim.. Ecce » duas tibi.. Pastorem, Tytire, pingues pascere oportet oves..

Hùc

» Hùc ipsi potum venient juvenci.. Candidior cignis.. Ludère » calamo permisit agresti.. Pererratis finibus amborum.. Non » unquam gravis ære..

» Emit tanti, quanti voluit (emit pro prœtio œris tanti » quanti voluit). Ces difficultés ne doivent pas être proposées à des enfans, du moins la premiére année. Le sens littéral est : *Il l'a acheté pour le prix d'un cuivre aussi grand qu'il a voulu.* La première monnoie des Romains étoit de cuivre, & les pièces étoient plus ou moins grandes.

PRINCIPES POUR LES MOTS DÉTOURNÉS DE LEUR SIGNIFICATION PRIMITIVE

(6) On prend 1°. la cause pour l'effet ; 2°. le Dieu qui préside à la chose pour la chose même ; 3°. le contenant pour le contenu ; 4°. le signe pour la chose signifiée 5°. la partie où réside la chose pour la chose même. Ces changemens se nomment *Métonymie.*

On prend, 1°. le tout pour la partie, & la partie pour le tout ; 2°. le genre pour l'espèce ; 3°. le singulier pour le plurier. Ces changements se nomment *Sinecdoque.*

On prend, 1°. le conséquent pour l'antécédent ; 2°. l'antécédent pour le conséquent. Ces changements se nomment *Métalepse.*

On détourne un mot de sa signification primitive par le moyen d'une comparaison qui est dans l'esprit. Cette opération se nomme *Métaphore.*

On exprime le nom propre au lieu du nom commun, ou le nom commun au lieu du nom propre. Ce changement se nomme *Antonomase.*

Application de ces Principes.

Sylvestrem tenui musam *meditaris* avenâ.

1°. *Musam* signifie muse ; mais le poëte détourne ce mot de

sa signification primitive, pour exprimer l'ouvrage des muses, c'est-à dire, un air, une chanson : il exprime la cause, & veut faire entendre l'effet. Ce détour se nomme *Métonymie*. Le vers doit se traduire ainsi : Vous méditez un air champêtre. 2°. *Avenâ* signifie aveine; mais, parce que les bergers se servoient de petits tuyaux de bled ou d'aveine pour faire une sorte de flûte, le poëte détourne ce mot de sa signification primitive, & y attache l'idée de flûte : il exprime la matière avec laquelle la chose est faite, pour faire entendre la chose même ; & l'on doit traduire : Vous essayez un air champêtre sur une flute légère.

Antequàm nostro illius labatur pectore Vultus

Pectore signifie poitrine, mais le poëte détourne ce mot de sa signification primitive & y attache l'idée de cœur; il exprime le contenant pour faire entendre le contenu : le vers doit se traduire ainsi *avant que son image sorte de mon cœur.*

» Inflatum hesterno venas ut semper Iacco . . . Aut Germania Tigrim (bibet) . . . Aut Arararim Parthus bibet . . . Sensibus hæc imis reponas . . . Numeros memini . . . Tum Phaetontiadas circumdat musco amaræ corticis . . . Formosum Pastor Corydon ardebat Alexim . . . Vitis vestit hæderâ pallente Corymbos . . . Jam redit & Virgo . . , &c. &c.

Lorsqu'on se propose uniquement de faire comprendre à des enfants quelques passages difficiles, je crois que, pour exprimer les mêmes idées, on doit toujours se servir des mêmes termes & prendre les mêmes tours; le point de la difficulté devient plus saillant, l'attention des élèves s'y fixe. Ils voyent le Professeur, deux, trois ou quatre fois lever l'obstacle, ils l'imitent souvent avec plus de succès qu'on ne devoit l'esperer. j'ai donc toujours suivi la même marche dans l'explication des tropes.

RÈGLES
POUR
RÉSOUDRE LES DIFFICULTÉS.

Difficultés du premier degré.

(7) Les difficultés du premier degré se rencontrent dans les phrases dont la construction est difficile. Pour les résoudre, il faut ranger les mots suivant cet ordre : « sujet & ce qui en dépend, verbe & adverbe, régime & ce qui en dépend. »

Difficultés à résoudre. Premiere Egl. « Titire, tu patulæ recubans sub tegmine fagi, sylvestrem tenui musam meditaris avenâ.. Hîc inter densas corylos modò namque gemellos, spem gregis, ah! silice in nudâ connixa reliquit . . Non unquam gravis ære domum mihi dextra redibat.. Hinc tibi, quæ semper vicino ab limite sepes hyblæis apibus florem depasta salicti, sæpe levi somnum suadebit inire susurro . . Ante leves ergò . . En unquam patrios ... 2ième. Prætereà duo nec tutâ. . . Quin tu aliquid saltem . . 3ième Lenta quibus torno facili . . Tu modò nascenti . . 4ième. Teque adeo, decus hoc ævi . . 5ième. Non ulli pastos illis egere diebus . . Tale tuum carmen . . Nam neque me tantùm . . 6ième . Prima Siracusio digὰ nata est . . Namque semper tibi erunt . . Nec Phæbo gratior ulla est . . Namque canebat uti . . Jamque novum ut terræ stupeant . . His adjungit Hylan . . Quid loquar . . &c. &c.

Les élèves rendent raiſon de leurs opérations en cette manière :

Exemple. « Hinc tibi quæ ſemper vicino ab limite ſepes hyblæis apibus florem depaſta ſalicti, ſæpè levi ſomnum ſuadebit inire ſuſurro. » Je conſtruis : « Hinc ſepes, quæ ſemper ab limite vicino depaſta *eſt ſecundùm* florem ſalicti ab apibus hyblæis, ſuadebit ſæpè tibi *cum* ſuſurro levi inire ſomnum «

1°. Je dois commencer par *ſepes* ; car, pour faire la conſtruction, il faut commencer par le ſujet : or *ſepes* eſt le ſujet ; car on entend par ſujet ce dont on parle dans la phraſe : or on parle de *ſepes*, puiſqu'on dit qu'elle invitera au ſommeil ; donc *ſepes* eſt le ſujet ; je dois donc commencer par *ſepes.*

2°. Après *ſepes*, je place *quæ ſemper, &c.* car, après le ſujet je dois placer ce qui en dépend : or *quæ ſemper, &c.* dépend du ſujet, puiſqu'il en exprime les circonſtances ou la manière d'être ; donc, après *ſepes*, je dois placer *quæ ſemper &c.*

3°. Après *ſepes quæ ſemper, &c.* je place *ſuadebit* ; car, après le ſujet et ce qui en dépend, je dois placer le verbe : or *ſuadebit* eſt le verbe ; car on entend par verbe le mot qui exprime l'action faite par le ſujet : or *ſuadebit* exprime l'action faite par le ſujet *ſepes*, donc *ſuadebit* eſt le verbe, donc je dois le placer après *ſepes quæ ſemper &c.*

4° Après *ſuadebit*, je place *ſæpe* ; c'eſt l'adverbe.

5°. je place *cum ſuſurro levi* ; car, après le verbe, je dois placer le régime : or *cum ſuſurro levi* eſt régime de *ſuadebit* ; car on entend par régime ce qui reſtreint l'étendue du mot dont il eſt régime : or *ſuſurro levi* reſtreint l'étendue de *ſuadebit* ; car on peut inviter au ſommeil par la fraîcheur, le calme, &c. mais non, c'eſt par un léger bourdonnement ; *ſuſurro levi* reſtreint donc l'étendue de *ſuadebit* ; il eſt donc régime ; je dois donc le placer après *ſuadebit*,

6°. Enſuite je place *inire ſomnum* ; car, après le verbe, je dois placer le régime : or *inire ſomnum* eſt un ſecond régime, puiſqu'il reſtreint l'étendue de *ſuadebit* : on peut inviter à

entrer, à aller, à venir; mais ici, c'eſt à ſe livrer au ſommeil.

On dira peut-être que les élèves ne peuvent ſuivre ces raiſonnements? J'ai l'expérience du contraire. Il me ſemble que, par ces exercices, les jeunes gens peuvent ſe former le jugement, en s'habituant de bonne heure à comparer des idées ſimples, et à faire l'application de principes clairs.

DIFFICULTÉS DU DEUXIÈME DEGRÉ.

(8) Les difficultés du ſecond degré ſe rencontrent dans les phraſes où il y a des mots ſous-entendus. Pour les réſoudre, « il faut ſuppléer ce qui manque; et, pour y parvenir, il faut ſe rappeller les principes pour les mots ſous-entendus. »

Difficultés à réſoudre. Première ÉGL. « Undique totis uſque adeò turbatur agris... Mirabar quid... Non inſueta graves.. Pererratis amborum finibus... Poſt aliquot mea regna videns ... 2. Formoſum paſtor... Nil noſtri miſerere... Canto quæ.. Nec te pœniteat... 3. Dic mihi, Dameta.. Quæ tu perverſe.. Si non aliquâ nocuiſſes... Quid domini facient... Cantando tu illum?... Eſt mihi namque domi... Sed condita ſervo.. Jovis omnia plena... Cùm faciam vitulâ pro frugibus... Triſte lupus ſtabulis... Qui te amat, Pollio... Inſcripti nomina regum.. *Et mille autres dans Virgile, & dans Phèdre.*

DIFFICULTÉS DU TROISIÈME DEGRÉ

Les difficultés du troiſième degré ſe rencontrent dans les mots détournés de leur ſignification primitive. Pour les réſoudre, « il ſuffit de connoître les principes donnés (6). Mais ſouvent il ſe trouve des métaphores et des métalepſes très-difficiles, que les élèves ne ſont certes pas en état d'expliquer..

Difficultés à réſoudre « Calamo permiſit agreſti.. Non graves fabula tentabunt.. Sylvis jactabat.. Pollio amat noſtram muſam.

Non omnes arbuſta juvant.. Cumei carminis ætas.: Solvent formidine terras.. Aſſyrium naſcetur amomum.. Quercus ſudabunt roscida mella.. Tentare Tetim ratibus.. Alter erit tum Tiphis.. Nautica pinus mutabit merces.. Ipſi montes jactant voces ad ſidera.. Hilarans convivia Baccho.. Nec erubuit ſylvas habitare Thalia. Tenui meditabor arundine muſam.. Præſcripſit pagina nomen.. Diſcludere Nerea ponto.. Omnia nunc rident.. Liber pampineas invidit collibus umbras Jupiter et læto deſcendet plurimus imbri.. Paſtorum muſam.. Venient ad pocula damæ.. Sudent electra myricæ.. Vivite, ſylvæ.. Ipſi ſibi ſomnia fingunt.. Jam parcite carmina.. Jugum demittere clivo.. Novas incidere lites.. Quis humum florentibus herbis ſparget.. Ferent ad ſidera cygni.. Mecum ipſe voluto.. Fundit humus flores.. Segetes gauderent frugibus.. Minus via lædet.. Concede laborem.. Doris amara ſuam non intermiſceat undam.. Capitis Sylvanus honore.. » VIRG.

« Ludimus calamo levi.. Decipit frons prima.. Cura condidit.. Venit et retorridus.. Oculis venantem.. Seponit veſtem.. mundum muliebrem.. Solvit errorem omnium.. Cultum vendet.. Tu qui naſutè.. Si nec fabellæ te juvant.. Qui ſtulti nauſeant.: Qui improbo dente appetit.. Onuſtus qui ſacrilegio.. &c. » PHEDRE.

PRINCIPES

POUR TRADUIRE DU FRANÇOIS, EN LATIN, OU FAIRE DES THÊMES.

(9) POUR traduire du François en latin il faut 1° se servir des expressions latines qui répondent aux pensées qu'on veut exprimer ; 2°. donner aux noms, pronoms & adjectifs les terminaisons qu'ils doivent avoir dans les circonstances où ils sont employés ; 3°. arranger les mots suivant l'usage des latins. Pour réussir.

1°. On peut employer { Un adjectif au lieu d'un substantif, Un substantif au lieu d'un verbe, Un adjectif au lieu d'un adverbe, un adverbe au lieu d'un verbe &c.

Et réciproquement ; on employe aussi des équivalents on sous-entend ce que l'esprit peut aisément suppléer.

2°. Il faut connoître les principes pour les cas donnés. (;).

Les élèves sont obligés, 1°. de justifier leurs expressions par des phrases prises dans Virgile ou dans Phedre ; 2°. de rendre raison des cas ; 3°. des licences, s'ils ne traduisent pas exactement.. (Ils n'ont pas encore assez d'usage pour suivre la Grammaire des Latins : *Aliud est grammaticè loqui ; aliud latinè* (dit Quintilien.)

PREMIER EXEMPLE.

(Licas & Milo , Idyle de Gesner.)

Ils allerent s'asseoir au pied du rocher, sur la pierre couverte de mousse ; & milon prenant la parole : O Lycas ! dit-il, savant joueur de flûte, il y a déja long-temps que j'ai entendu vanter tes chansons : essayons qui de nous chantera le mieux ; car les Muses me favorisent aussi. Je mettrai pour prix cette génisse que tu vois agréablement tachetée de noir & de blanc. LYC. Et moi je mets la meilleure chêvre de mon troupeau avec son petit, celle qui arrache le lière de ce saule, &c.

« Sub rupe sedent super lapide muscoso, & Milo dicens : O Lycas ! iniquit, tu scis inflare calamos leves ; jampridem tua nobis carmina laudaverunt : experiamur uter melius cantabit ; namque etiam mihi Pierides favent. Ponam in pignus hanc vitulam quam vides benè sparsam nigro & albo. LYC. Ego depono opimam capellam de grege meo & hædum, quæ carpit hederam è salicto. »

1°. Pour justifier les expressions, les élèves indiquent ces vers de Virgile : « Sub rupe canet frondator ad auras : : In molli consedimus herbâ .. Quamvis lapis omnia nudus .. Muscosi fontes .. Cur non, Mopse, boni quoniam convenimus ambo, tu scis inflare calamos leves .. Jampridem laudabit carmina nobis .. Vis ergo inter nos expériamur quid possit uterque .. Cantabunt mihi Damætas .. Et me fecere poëtam Pierides .. Casta fave Lucina .. Ego hanc vitulam depono .. Duo valle reperti capreoli sparsis pellibus albo .. De grege non ausim quidquam deponere tecum ... non, me pascente, capellæ florentem cytisum et salices carpetis amaras »..

Qu'on ne dise pas qu'il est impossible à des enfants de se rappeller ainsi au besoin les passages de Phedre et de Virgile ! j'ai l'expérience du contraire.

On dira que toutes les pensées de Gesner ne sont pas dans Virgile, et que mes élèves ne peuvent pas y trouver toutes les expressions dont ils ont besoin ? .. Je prends la peine de chercher avec eux dans le dictionnaire les termes propres, et je me garde bien de les laisser chercher seuls : ils ne manqueroient pas de se remplir la tête de contre sens. Dans chaque thême, il se trouve tout au plus quatre termes inconnus.

2°. Les élèves rendent raison des cas, comme ci-devant.

3°. Les licences. Ils disent, « savant joueur de flûte, ou tu fais enfler les chalumaux légers : » c'est la même pensée .. « J'ai entendu vanter tes chansons, ils m'ont vanté tes chansons » c'est la même pensée .. « J'ai entendu, je vais, je ne manquerai pas de, &c. » sont des auxiliaires qui ne s'exprime pas en latin, non plus que différentes locutions françoises, comme ne faire que de.. ne pas laisser de.. avoir beau ect. »

Les phrases ne seront pas toujours aussi faciles, je l'avoue : venons à des exemples difficiles (réservant toutefois les grandes difficultés pour la quatrième année.)

SECOND EXEMPLE.

Je lis dans tes yeux que ton ame est émue, et qu'elle ne l'est pas seulement de ce que je viens de dire.	« In tuis oculis video animum tuum moveri, et non tantùm meis verbis.

Arrêtons-nous à la difficulté. Si on demande aux élèves pourquoi ils mettent *moveri* et *animum*, ils répondent c'est que 1°. les tables des conjugaisons nous apprennent que *moveri* signifie *être ému*, *qu'il est ému*, ou *qu'il étoit ému* (pour tous les genres,) comme elles apprennent que *doceo* signifie *j'enseigne* ;

2°. *animum* doit être à l'accuſatif, parce que les latins mettoient à l'accuſatif tous les noms et pronoms joints à l'infinitif.

TROISIÈME EXEMPLE.

Je, vois mon fils, que tu me caches ce qui fait palpiter ton cœur.	*Video, fili mi, te tacere quod pertentat tuum pectus.*

Te à l'accuſatif, parce qu'il eſt joint à l'infinitif: *tacere* parce que *tacere* ſignifie *cacher*, *qu'il cache*, ou *qu'il cachoit* (pour toutes les perſonnes.)

QUATRIÈME EXEMPLE.

O Pan! s'écria-t-il, fais que mon troupeau ſe multiplie, afin que je puiſſe en donner une partie à mon pauvre voiſin.	« O Pan! inquit ſupple gregem ut poſſim dare dimidiam partem pauperi vicino. »

» Si fœtura gregem *ſuppleverit*, aureus eſto. » VIRG.

CINQUIÈME EXEMPLE.

Toi que j'honore le plus après les Dieux, ô mon père! comme tu repoſes doucement!	« Tu quem colo primum à Diis, ô pater! ut molliter quiescis!
Peu s'en eſt fallu que je n'aie triomphé.	Penè vici.

« Tu nunc eris alter ab illo . . . . Penè rapta ſolatia tecum. VIRGILE.

Il eſt inutile de multiplier les exemples en méditant les principes pour les cas, et la règle que je donne pour les verbes, on voit que j'évite les règles des *que* retranchés et une infinité d'autres que les enfants ne comprennent pas.

Voici la règle pour les verbes.

« Quand on ſait les tems primitifs, il faut chercher dans les tables des conjugaiſons les expreſſions qui répondent aux penſées qu'on veut exprimer. »

Je dis que Jean eſt ſavant : *dico Joannem eſſe doctum. Joannem* et *doctum* à l'accuſatif, parce que les Latins mettoient à l'accuſatif tous noms et pronoms joints à l'infinitif.

Je crois que Jean étudira : *puto fore ut Joannes ſtudeat. Puto negotium fore ita ut Joannes ſtudeat.* Je prends ce tour, parce que *ſtudere* n'a point de ſupin : les tables des conjugaiſons m'en ont averti.

Je ne croyois pas que vous abandonneriez votre ami : *non exiſtimabam te defururum eſſe amico tuo. Te defuturum* à l'accuſatif parce qu'il eſt joint à l'infinitif *eſſe. defuturum eſſe*, parce que les tables m'apprennent que *defuturum eſſe* ſignifie *qu'il abandonnera, qu'il abandonneroit* (pour toutes les perſonnes.) Ainſi de mille autres phraſes.

Il eſt bon de placer ici une des leçons du mois de Janvier, de la ſeconde année, afin qu'on voie combien les élèves peuvent avoir de facilité pour traduire du françois en latin, & donner aux noms les cas qui leur conviennent.

Quarante - ſixième Leçon.

Et quel ſi grand motif avez-vous eu de voir Rome ? La liberté, qui un peu tard a cependant jetté un regard ſur un viellard languiſſant, lorſque ſa barbe trop blanche lui tomboit en la coupant, &c. 15 *vers.*	« Et quæ tanta cauſa fuit tibi videndi Romam ? Libertas, quæ ſera tamen reſpexit ſenem inertem, poſtquàm barba candidior cadebat illi tondenti, &c. » Virg.

Voici comme les latins exprimoient ces penſés : Et quel ſi grand motif — *Et quæ tauta cauſa, &c.* Je rends compte des mots — *Et* conj. *quæ*, quelle, adj. — *Cauſa, æ*, S. F. motif. —

Tanta, si grand. — *Fuit*, a été, *sum*, *fui*, *esse*, être. — *Tibi*, à vous, *tu*, *tui*, *tibi*, Pron. — *Videndi*, de voir, *video*, *es*, *di*, *sum*, *ere*, voir, sur *doceo*. — *Romam*, *Roma*, *æ*, S. F. Rome. — *Libertas*, *atis*, liberté. — *Quæ*, *qui*, adj. — *Sera*, tardive, adj. changé en adverbe, un peu tard. — *Tamen*, cependant, adv. — *Respexit*, a regardé, *respicio*, *is*, *exi*, *ectum*, *ere*, regarder, jeter un regard. — *Senem*, vieillard, *senex*, *is*, S. M. — *Inertem*, *iners*, *inertis*, languissant, adj. — ainsi du reste.

Je rends compte des cas. — Je dois mettre *libertas* au nominatif; car les latins mettoient au nominatif tous noms & pronoms sujet d'un verbe : or *libertas* est sujet de *respexit* ; car on entend par sujet ce qui, &c. *Voyez pour les autres cas.* (4) pag. 142.

Je fais répéter trois ou quatre fois la leçon : tous les élèves la savent, &, de retour chez eux, ils l'écrivent sur une feuille & les racines sur un cahier. J'entends par *racines* les temps primitifs & les mots d'où les autres sont dérivés.

Il est facile de concevoir que les élèves, exercés de cette manière pendant six mois, peuvent traduire aisément les phrases qui n'offrent pas de très-grandes difficultés.

« Studeo grammaticæ. — Doceo pueros grammaticam. — Hæc res me decet. — Peto à te pecuniam. — Refert adolescentis. — Est meum, tuum, nostrum, &c. *Voyez la manière de résoudre les difficultés du second degré.* (8)

Les élèves n'ont encore appris que des églogues & des fables; lorsqu'ils sauront des histoires, des odes, des satires, &c., ils traduiront en latin des histoires & des odes Françoises, &c.

Avant de donner du François à traduire en latin, il faut expliquer & faire apprendre aux élèves des ouvrages latins *dans le même genre*, afin qu'ils aient les expressions familières. Lorsqu'ils commencent à devenir forts, il est inutile de rendre compte de tous les mots, il suffit d'expliquer les inconnus.

Je n'entrerai pas dans de plus longs détails, la méthode eſt facile à ſaiſir, elle repoſe ſur l'expérience ; elle épargne aux élèves bien des peines & un temps précieux, qu'ils employent beaucoup plus utilement à faire des obſervations, des deſcriptions, des expériences, en un mot à s'exercer comme il eſt dit dans *le Tableau d'un Collège en activité* Numeros 6, 7 & 8.

LETTRE

DE

J. F. MAJOR

A SES COMPATRIOTES.

AVERTISSEMENT.

NE calculez pas le produit des vaches (f) et des brebis d'après celles que vous nourrissez maintenant, l'erreur seroit énorme. Vous ne leur donnez que de la paille, et si vous suivez mon plan, vous leur donnerez du sainfoin et des pains de navettes; vous avez des betes étiques de 40 ou 50 livres et je recommande aux propriétaires d'acheter des vaches de 90 liv. Une bonne vache bien nourrie rapporte toujours beaucoup, on est sûr du produit: une mauvaise vache bien nourrie ne donne souvent que peu de lait... La même dépense peut vous faire un profit double; il est aisé de le voir. Chaque semaine donnez à une vache médiocre 50 liv. de sainfoin, 100 liv de pailles et pour 7 s. de pain de navette; (total pour 31 s.) si elle ne donne que pour 6 s. de lait chaque jour, votre profit net est au plus haut de 2 s. par jour: or avec la même nourriture une bonne vache peut vous donner pour 10 s. de lait; alors votre profit net est 6 s... C'est donc une sottise, une impéritie d'acheter des vaches à bas prix.

(f) Le terme *vache* blessera peut-être les oreilles délicates, mais je ne connois point d'autre expression: je préviens le lecteur que je repeterai souvent le mot *vache* il faut qu'il s'y habitue: pour ne pas en être choqué, qu'il ne pense qu'aux fromages frais du mois de mai, qu'au beure excellent, au lait délicieux que les *vaches* donnent en été et en automne.

Les

Les profits que vous ferez seront beaucoup plus grands que ceux que je vous annonce dans le cours de ma lettre et vos dépenses beaucoup moindres. Par-tout j'ai calculé au plus haut ce qui est contre moi et au plus bas ce qui est en faveur de mon système.

Avec vous, mes chers Compatriotes, j'entre dans les plus petits détails, parce que je trouve du plaisir à vous parler de vos intérêts et plus encore à vous prouver combien j'ai pour vous d'estime et d'attachement. Je vous connois, vous êtes sensibles, intelligents et vous avez infiniment plus d'inclination à bien faire qu'à mal faire. Il ne s'agit que de vous montrer le bien et de réveiller en vous l'honneur et le patriotisme. C'est ce que j'ai tâché de faire; c'est aussi avec une sorte de complaisance que je me suis arrêté sur la manière dont vous pourrez instruire et faire instruire vos enfants.

Je fais dans ma lettre une infinité de petits calculs; j'aime à croire que vous ne serez pas fachés de les y trouver et j'espere que vous vous amuserez à les vérifier. Pour d'autres, mes amis, ils seroient déplacés, superflus; mais pour vous que j'aime bien sincèrement, je les crois utiles et mêmes nécessaires, parceque mon but est de vous persuader.

LETTRE
DE
J. F. MAJOR
A SE COMPATRIOTES.

MES CHERS COMPATRIOTES,

VOUS avez trois moyens d'augmenter vos richesses : en vous le prouvant, je vous dirai des choses que vous savez déja, & vous pourrez vérifier mes calculs en comptant sur vos doigts.

Ces trois moyens sont ;

1°. Mieux cultiver, faire des prairies artificièles, multiplier les troupeaux :

2°. Fabriquer les étoffes & les toiles qui sont à votre usage :

3°. Acheter les biens nationaux qui sont à vendre sur votre territoire.

Je voudrois vous voir tous vivre dans l'aisance & l'abondance, je voudrois vous voir tous heureux: j'en sens la possibilité ; c'est avec un vrai plaisir que je m'entretiens avec vous, sur un objet aussi intéressant.

Je vous prie de causer entre vous de ce que je vais vous dire, vous m'en parlerez, lorsque j'irai vous voir ; si j'ai commis quelques erreurs nous tâcherons de les rectifier ensemble ; car je compte bien profiter de vos lumières et de votre expérience.

L'union, la paix et le desir de vous entr'aider, c'est tout ce que je vous demande. Je ne vous parle pas de l'amour du travail, il y a parmi vous des hommes très-laborieux, je l'ai remarqué cent fois; tout le secret consiste à bien vous entendre et à distribuer entre vous les ouvrages à faire, en sorte que vous soyez tous occupés comme vous pouvez, comme vous devez l'être. Laissez vous diriger et je réponds que bientôt vous serez tous dans la plus grande aisance; vous allez en convenir avec moi.

Il y a mille ames à Rembercourt, ou 250 feux; mais à cause des infirmes, des malades et des veuves, supposons 200 feux et montrons comment tous doivent concourir au bonheur général, en faisant leur bien être particulier.

Pour cultiver, pour faire les maisons, les habits & les instruments :

40	Laboureurs (*a*)	2	Marchands de chevaux
60	Cultivateurs - adjoints	2	Marchands pour les grands et les petits troupeaux
2	Charrons	2	Maçons
2	Maréchaux	3	Charpentiers
2	Boureliers	4	Cordonniers
2	Taillandiers	1	Cloutier (*)
1	Chapelier		

Total 123 feux ou ménages.

(*a*) Le territoire de rembercourt contient environ 4500 journaux (*une lieue quarrée*) et trés-peu de vignes: le tiers est 1500 . . . 40 laboureurs chacun 40 journaux à la roye font 1600 journaux.

(*) Les étoffes, les toiles se vendront à la manufacture et les tisserands y travailleront.

Quelques uns de vous diront peut-être : *les Marchands de chevaux, les Marchands pour les troupeaux gagneront beaucoup ; pourquoi ne ferions nous pas le même commerce ?* ... Je réponds, quand deux marchands suffisent pour une branche de commerce, et en général, quand deux hommes suffisent, dans un village pour exercer une profession, si quatre s'en mêlent, il est certain qu'ils *gâtent le métier ;* ni les uns, ni les autres ne peuvent plus faire les mêmes profits et tous perdent moitié de leur temps. Au lieu de vous livrer au sentiment d'une sote jalousie, dites ; quatre marchands suffisent pour fournir les laboureurs et les particuliers en chevaux et en bétail, qu'ils fassent leurs professions et nous chacun la nôtre, nous ferons tous un gain raisonnable, nous serons tous heureux. Qu'importe qu'on soit châron ou courtier ? tout le monde ne peut pas être marchand, ni laboureur. Toutes les professions sont également honorables, parcequ'elles sont également utiles : elles se soutiennent mutuellement. En travaillant nous aurons toujours de quoi vivre avec nos femmes et nos enfants. Dieu soit loué, vive la joie et point de *jalousie de métier.*

Ainsi devez-vous penser, mes chers compatriotes : peut-être ne savez vous pas ce que j'entends par cultivateurs-adjoints ? Je vais vous l'expliquer. Ce sont ces journaliers, ces hommes, ces citoyens laborieux qui aident les laboureurs, dans leurs travaux peinibles. (*Je ne parle pas des domestiques*)

Je compte 60 cultivateurs-adjoints et je crois que, s'ils sont bien choisis, ce nombre sera suffisant. Voici comme les laboureurs doivent les occuper.

Au mois de septembre ils battront les semences. 25 jours 60 cultivateurs-adjoints font 1500 journées à 5 boisseaux par jour font 7500 boisseaux. Pour semer le territoire de Rembercourt, il ne faut que 6000 boisseaux. Au mois d'octobre et de novembre, ces mêmes journaliers iront, avec des hoyaux et des rateaux,

briser les mottes, oter les herbes : creuser des fossés, en un mot faire dans les champs ce que la charrue et la herse y auront laissé à faire : et qu'on ne croye pas que ces opérations soient trop couteuses, elles rendront six fois les dépenses qu'elles auront causées. Tout dépend de faire à propos quelques avances —— Aux mois de décembre, janvier et février ils continueront à battre les grains —— Aux mois de mars et avril ils feront avec le hoyeau et le rateau pour les orges es les aveines ce qu'ils ont fait pour les bleds ; et des fossés, des rigoles, quelques petits travaux préliminaires que demandent les prairies —— Ils iront sarcler et nétoyer les grains, aux mois de mai et de juin ; c'est une erreur de confier des soins de cette importance à des femmes, à des enfants —— Ils n'auront plus qu'à faucher lier et donner les gerbes aux mois de juillet et d'aoust.

Souvenez-vous, mes chers compatriotes, que ces cultivateurs adjoints, ceux de vos confrères qui se dévouent à cet état, sont bien précieux à l'agriculture. C'est à eux à faire fleurir les campagnes. Ayez pour eux l'estime, la considération et la reconnoissance qu'ils méritent.

Il faut, autant qu'il est possible, que ce soit l'élite de la commune. Des hommes forts, vigoureux et animés du saint amour de la Patrie : bonne conduite, bonnes moeurs et surtout qu'ils soient obligents et désintéressés, afin que dans l'occasion ils travaillent volontier, même pour ceux qui n'ont pas de quoi les payer, et que toujours ils se proposent, non pas de faire de l'ouvrage pour l'argent qu'on leur donne, mais de *mettre*, comme on dit, *le finage sur un bon pied*.

Si vous suivez le plan que je vous propose, il me semble déja les entendre ces hommes généreux et vraiment patriotes, les dimanches et les fètes, lorsqu'ils sont assemblés pour se dé-

lasser ; ils se disent l'un à l'autre : amis, tout va bien, telle contrée eſt déjà finie, on diroit un jardin, tant les terres sont *bien mises* . . . . J'ai eu grand soin, dira l'un, de combler ce petit fossé, vous le connoissez ; l'année dernière l'eau a fait-là grand dégat . . . . & nous, dirons les autres, nous avons rétabli tel chemin qui étoit en très-mauvais état, vous le savez ? hé bien ! maintenant il est ce qui s'appelle bien *ferré* ; nous étions quatre, en deux heures ce chemin s'est trouvé aussi uni qu'une glace. Les propriétaires voisins ne souffriront désormais aucuns dommages . . . . Ils ne savent pas que c'est nous qui avons fait ce chemin ; n'importe, nous avons eu du plaisir à y travailler : c'étoit un service à leur rendre, voyez-vous ? . . . . Au temps de la moisson, si nous passons par-là, nous leur dirons ; amis, vos champs ne sont pas endommagés, cette année, non pas ?.... L'année prochaine ils le seront encore moins, c'eſt nous qui vous le promettons ; bon jour ! . . . . Ecoutez-donc, diront ces propriétaires ! nous ne savons pas qui, est-ce que c'est vous ?.. Adieu, vos champs sont beaux, c'est tout ce que nous voulions.

Hé bien ! mes amis, mes chers compatriotes, ne serez-vous pas bien heureux de les entendre vos frères, qui seront si obligeants et si bien pensants : cela vaudra beaucoup mieux que de se dire des injures, ou de médire les uns des autres.

Mais sans vous, généreux laboureurs, ces hommes laborieux vos adjoints ne pourront pas tout ; vous le voyez aujourd'hui, si vous ne faites en cultivant *qu'écorcher* la plaine, les champs ne produisent pas, les semences sont perdues ; les propriétaires sont désolés et leur douleur s'exhale en vains regrets d'avoir mis en vous leur confiance. Eh ! comment répareroient-ils le tort que leur fait une mauvaise culture ? Ils n'ont pas de chevaux et vous savez qu'une fois des terres mal cultivées, le mal est pour l'année sans remède . . . . Iront-ils pour d'autres champs voir un autre laboureur, mais il dira ; j'ai mes ouvrages à faire, je ne travaille pas ordinairement pour vous . . . . et cependant

c'est peut-être une pauvre veuve avec trois ou quatre petits enfants que vous mettez dans la peine ! . . . . Désormais ces malheurs n'auront pas lieu, n'est-ce pas, mes chers compatriotes? .. O divine providence, achevez votre ouvrage, rendez-nous tous vertueux !

Oui, mes amis, ce sont vos vœux : je vous connois, vous êtes bons & obligeants, vous sur-tout, mes jeunes camarades ; si vous saviez avec quel plaisir je vous vois ! il me semble que vous ne demandez que l'occasion de faire éclater votre sensibilité. Heureuses dispositions ! source du vrai bonheur, comme du vrai mérite. Hé bien ! soyez dociles aux leçons de vos pères et vous serez heureux : suivez leur exemple, secondez leurs efforts et leurs volontés, vous en recevrez la plus douce récompense. On dira, les pères sont généreux, les enfants sages et bienfaisants, et Dieu bénira vos travaux.

Appliquez-vous sur-tout à bien cultiver les champs de ceux qui ne sont pas riches, et mieux encore les champs des pauvres veuves. Quel plaisir pour vous ! en revenant le soir, vous entendrez dire ; c'est *Francis*, c'ert *Charles*, c'est *Alexandre*, les voilà ces généreux enfants qui cultivent si bien les terres des pauvres ! . . . : Au temps de la moisson, quelle joye pour vous, mes amis, en passant auprès des recoltes qui seront dues à vos soins, vous direz à celle qui sera occupée à moissonner peut-être avec ses pauvres orphelins ; hé bien ! la bonne, vous êtes contente ? . . . . graces à vous et au bon Dieu, répondra-t-elle, nous n'avons jamais eu autant de gerbes dans nos champs . . . et quand vous arriverez à la maison avec vos voitures trop chargées, les mères tendres et reconnoissantes diront à leurs petites filles plus sensibles encore ; *Julie*, *Victoire*, voici *Charles*, voici *Alexandre*, ces bons enfants qui ont si bien cultivés nos terres ; courrez vîte chercher des fruits, courrez petite *Sophie* !... Et puis la satisfaction de vos parents, tout glorieux d'avoir des enfants sages, admirés de tout le canton. Je vous le répéte, mes amis, suivez l'exemple de vos pères.

Je ne vous recommande pas, mes chers compatriotes, de bien cultiver les terres qui vous appartiennent en propre, ni celles que vous tenez à ferme; vous savez comme moi que c'est votre intérêt: mais je vous dirai franchement que vous commettez une grande faute: vous n'avez point de pâturages; le local ne permet pas d'avoir de grandes prairies, je le sais, mais faites des prairies artificielles! tous les jours vous faites ce raisonnement; pour avoir de riches moissons, il faut des engrais; pour avoir des engrais, il faut des troupeaux; et pour avoir des troupeaux, il faut des pâturages, des fourages.... Vous en restez-là! au lieu d'ajouter, nous n'avons point de prairies naturelles, faisons donc des prairies artificielles. Mais avant d'insister sur cet article, je vais vous faire sentir, combien il est avantageux pour vous, que l'administration fasse un établissement a Rembercourt.

Nous avons déjà dit qu'il y a mille ames, ou 250 feux ... Otez-en 50 à cause des infirmes, des malades, des veuves; restent 200 .... Nous avons vu, (page 164) que 123 feux, suffisent pour cultiver, pour faire les maisons, les outils, les instruments et les habits: restent donc 77 ménages sans occupations.

Je ne m'arrêterai pas, mes amis, à vous prouver que la plûpart d'entre vous employent mal leur temps: les uns s'en vont aux foires, à *Souilly*, à *Revigny*, *Bar*, *Condé*, *St. Mihiel*, et quoi y faire? voyez-vous ce qu'ils en rapportent? .... Un peu trop de vin: et puis quérelle, mauvais ménage. D'autres ne savent que faire de leurs bras, ils tuent le temps on ne sait comment; est-ce ainsi que l'homme doit travailler? .... Je ne parle pas de ceux qui font des bas à l'éguile, ils sont excusables; pourquoi ne les a-t-on pas instruits? c'est à eux sur-tout que je m'adresse, j'ai tout lieu de compter sur leur bonne volonté... Mes amis, mes frères, combien gagnez-vous à travailler depuis six heures du matin jusqu'à onze heures du soir? .. Je n'ose le

dire : ah ! votre pauvreté ne vous fait pas honte ! elle devroit toucher les ames les moins sensibles. Prenez patience ; le moment approche où vous gagnerez trois fois plus en vous fatiguant moins .... Je vous entends ; *dites-nous donc bien vîte à quel métier ?* .... A travailler dans une manufacture .... *Eh! Monsieur , qui la fera cette manufacture ? qui voudra la diriger ?* ..... Il vous importe peu de savoir qui fera cette manufacture , pourvû qu'elle se fasse , et que toutes les semaines vous soyez payés de votre ouvrage. Celui qui suivra cette entreprise sera certainement votre meilleur ami , puisqu'il vous procurera l'aisance , le bien-être qui fait l'objet de vos desirs.

Vous usez des étoffes , des toiles , des bas , des bonnets ; hé bien ! pourquoi ne pas les fabriquer vous-mêmes , puisqu'il se trouve parmi vous des bras qui ne sont pas , ou qui sont mal occupés ? .... *Il faudroit quitter le village ?* ... Non , parce qu'on peut faire une belle manufacture dans la maison des Cordeliers.

Savez-vous ce qui arrivera si cet établissement a lieu ? . . . L'argent que les habitants dépensent pour leurs habits restera au Village. Voulez-vous un apperçu de ce que coûte l'entretien de 200 feux en habits pour hommes, femmes et enfants ? à 30 liv. par ménage, font 6, 000 liv. tous les ans (je ne compte que la main-d'œuvre) Ne vaut-il pas mieux que cet argent vous soit donné pour les étoffes que vous fabriquerez vous-mêmes ? Dans l'année vous gagnerez environ 20, 000 liv. . . . alors vous pourrez faire de petites économies , acheter quelques arpents de terres, ou améliorer celles que vous avez déja. Vous pourrez avoir des brebis , une vache , et par-là même beaucoup de douceurs. (Voyez ci-après page).

Que ceux d'entre vous qui aujourd'hui ne sont occupés qu'à demi disent donc à quiconque voudra l'entendre. . . . Il faut établir une manufacture à Rembercourt , nous irons bien volontiers tous les jours ; qu'on nous instruise, qu'on nous dirige,

nous ne demandons qu'à travailler .... Mais songez, mes chers amis, qu'il faut que chacun se livre tout entier à sa profession, que chacun voie ce qu'il veut, ce qu'il doit faire, et qu'il le fasse exactement.

Le nombre des laboureurs est à peu-près complet. Je crois qu'il y a des charrons, maréchaux, bourreliers, maçons, charpentiers, cordonniers, chapeliers autant qu'il en faut pou, les besoins de la commune : mais j'y vois beaucoup trop de petits marchands de chevaux et de bétail, beaucoup de gâtes, métier qui causent bien des maux par leurs tromperies. Pour réformer cet abus, les laboureurs sur-tout doivent donner leur confiance à quatre de leurs concitoyens, qui, en hommes de probité, auront soin de remplacer à temps les chevaux et les troupeaux ; car les laboureurs commettent encore une grande faute d'aller eux-mêmes aux foires acheter des chevaux ; ils perdent un temps précieux, ils se dérangent, prennent du goût pour le vin, et le plus souvent ils sont trompés. Dans le fort des ouvrages ils se trouvent avec un cheval rétif, malade ou trop foible, et tout l'attelage en souffre, quelquefois même il est démonté ; alors il faut qu'ils écrasent et forcent les autres chevaux, tandis que les marchands qui auront leur confiance chercheront à la mériter, à la conserver, en ne les trompant jamais : ils deviendront fins connoisseurs et même experts en ce genre, par l'habitude et les connoissances qu'ils pourront acquérir en se dévouant tout entiers à cet état.

Mais comment renoncer à un métier qui a des attraits ? .... On boit quand on va aux foires .... Il faut vouer à la crapule ceux à qui elle plaît .... il me semble qu'il seroit beaucoup plus agréable d'aller tous les jours, tout en riant, chantant, travailler aux champs, à la manufacture, où l'on est sûr de gagner du pain pour soi, sa femme et toute la famille.

Un grand avantage, pour vous, mes chers amis, si on établit une manufacture à Rembercourt ; c'est que vos enfants dès le bas âge apprendront à travailler ; ils iront vous voir ... Il me

semble l'entendre le petit *Alexis* ; mon papa, est-ce que c'est vous qui avez fait cette toile? —— oui, mon enfant —— oh quelle est belle! vous êtes bien adroit, mon papa; en ferai-je moi? —— oui, mon ami, si vous êtes sages, —— bientôt? ---- Quand vous serez grand. —— Pour qui donc, papa, cette toile? —— c'est pour M. *Alexandre*, qui me donne tous les samedis l'argent que je porte à votre mère. —— Mon papa, laissez-moi donc un peu essayer? —— non, je vais vous montrer : venez, mon fils...... bien!....... ferez-vous seul à présent? —— Oh! rien de plus aisé; —— si vous faites jusques-là, vous gagnerez deux sols; —— me les donnerez-vous? —— Samedi; quand j'aurai ma semaine. —— Mon papa, si demain j'en fais encore autant? —— vous aurez encore deux sols & si vous voulez tous les jours deux sols; —— oh! mon papa, oh! je viendrai tous les jours avec vous. —— Viens mon fils, que je t'embrasse... le bon enfant!..

C'est ainsi qu'un pere enseignera ses enfants & leur inspirera l'amour du travail; il trouvera dans ce délassement utile une source de joye & de consolation. Il se gardera bien de les retenir tout le jour auprès de lui. Les jeunes gens ne peuvent & ne doivent pas être enchaînés; le plaisir seul doit les fixer à l'ouvrage. Le secret est de varier les occupations.

Le matin à 6 heures en été, à 8 heures en hyver, les jeunes gens iront à la manufacture.... Bon jour, mon papa! vous êtes content, vous n'avez point de chagrin? —— non, mon enfant, bon jour! --- Dieu soit loué, papa! nous serons encore heureux aujourd'hui; maman est bien gaie, bien joyeuse; je venois, elle m'a crié, *Alexis*! viens; mon fils, viens, elle m'a embrassé & donné ces fruits.... mon papa, je vous en donne moitié, —— grand merci, mon fils.... vas courir, vas, —— oh! papa, je veux un peu travailler, —— non, demain, —— seulement deux heures! —— fais donc ce que tu voudras (*l'enfant travaille environ deux heures*) adieu, papa!

je vais vîte au rendez-vous; j'y ferai un des premiers; le *Maître* doit nous apprendre ce matin à mefurer.... (*d*) Connoiffez-vous, papa.... ce jardin qui eft là.... vous favez bien —— auprès de la croix? —— tout vis-à-vis; celui qui répétera le mieux aura un beau crayon. —— Mon fils, fi tu me l'apportes, je ferai bien content.... quand tu feras inftruit, tu inftruiras tes petits freres que tu aimes tant, —— c'eft que le petit *Felix* eft fi gentil! mon papa, hier il vouloit venir vous voir.... Adieu, je pars, l'heure approche....

Alexis trouve *Charles* & *Francis* qui toifent,.... Eft-ce que le *Maître* eft venu? —— non, pas encore: mais nous effayons... Ah le voici! le voici! il amene tous nos camarades.... Le lendemain ils rendent compte fur le terrein & vont eux-mêmes mefurer d'autres champs....

Le Maître divife fa claffe en trois *fections*; depuis 6 ans jufqu'à 9.... 12.... 15.... il a trois grands tableaux pour la Iere. fection: les élèves apprennent à lire; ils voyent, ils entendent donner les leçons à ceux de la 2e. fection: ceux-ci apprennent de petits contes, quelques idyles, quelques traits de bienfaifance, ou de générofité; ils s'exercent à écrire.... Le maître explique aux élèves de la 3e. fection la *morale de l'Evangile*, la déclaration des droits de l'homme & du citoyen, les premiers articles de la conftitution, les premiers éléments d'arithmétique & de géométrie-pratique, il les exerce à manier les armes, à faire des évolutions militaires.

Depuis 15 ans jufqu'à 18, les élèves ne prennent que deux leçons par femaine, le jeudi & le dimanche. Le jeudi ils vont dans les champs faire avec le maître des obfervations fur l'agriculture & mefurer des prés, des terres......... ou dans un attelier de maçons, de charpentiers ou de menuifiers, obferver les opérations, faire des queftions fur la forme des ou-

(*d*) C'eft au printemps.

tils, des inſtruments, ce qui en fait le mérite, & les qualités qu'ils doivent avoir.... Si le temps ne permet pas de ſortir, ils reſtent en ſale, le maître lit un mémoire ſur l'éducation des troupeaux, ſur les prairies artificielles, il développe les moyens & les procédés.

Le dimanche il donne des leçons ſur la RELIGION, il explique la déclaration des droits, les articles de la Conſtitution & les inſtructions de l'Aſſemblée Nationale, qui ſont à leur portée & qui concernent les aſſemblées primaires, les municipalités, &c. Les élèves apprennent la morale de l'Evangile & un recueil des vertus ſociales *miſes en actions*.... Les acteurs ſont choiſis parmi les cultivateurs, les artiſtes, les ouvriers les citoyens opulents qui mettent leur bonheur à aider les pauvres, à faire proſpérer les familles chargées d'enfants &c. &c. à qui ſaura le mieux.... Mais le Serment civique mérite & fixe ſur-tout leur attention; ils aſpirent après l'inſtant qui les mettra au rang des citoyens. C'eſt à 18 ans qu'ils doivent le prêter, c'eſt la première fois qu'ils entrent au temple. Jusques-là ils ont entendu la meſſe & les offices divins, ſur le cimetière, ſous un abri, ou à l'entrée de l'egliſe ſi elle eſt aſſez vaſte, mais ſans voir l'autel; il leur eſt défendu.... (*e*) Les jeunes gens

---

(*d*) Je suis bien sûr que M. le Curé, votre respectable et trop zélé pasteur, approuvera ce changement que je propose. Il souffre singulièrement de voir et d'entendre les petits enfants et les grands causer, se disputer à l'église. Dans la suite il aura une vraie jouissance en les voyant s'approcher *du* saint autel avec respect, avec cette timidité religieuse que l'homme doit avoir dans le temple consacré à recevoir ses vœux, ses hommages et ses actions de graces.... Et lorsque votre digne pasteur verra ses ouailles, prospérer et attirer sur elles toutes les bénédictions du ciel par leurs vertus sociales et leur attachement à la constitution, il sera vraiment heureux, il fera tout pour vous entretenir dans les sentiments de paix, d'union et de concorde, il mourra content d'avoir vu régner parmi vous la justice et la bonne foi, enfants de la *Liberté*.

auront désormais infiniment plus de respect, plus de vénération.... C'est en tremblant qu'ils approcheront des saints autels, c'est en tremblant que chaque année ils jureront sur l'Autel de la Patrie, de maintenir la Constitution & d'être fidèles à la Loi & au Roi. Ils ne se joueront plus du Dieu des Nations. (*Ceci veut être médité, je prie le lecteur de ne pas me juger, je ne saurois tout dire ici: je peux me tromper, mais je proteste, en présence de Dieu, qui voit nos plus secrettes pensées, que mon but est de rappeller à notre sainte Religion, les peuples qui n'en sont déjà que trop loin.*

On dira, *où avoir des maîtres?*.... Il faut en faire.... *encore des dépenses!*.... L'administration ne peut rien faire de plus utile. Demandez; si elle vous refuse vous lui direz: pourquoi l'agriculture est-elle si languissante, c'est que les cultivateurs ne sont pas éclairés: pourquoi tant d'hommes oisifs, tant de malheureux sans pain?.... c'est qu'ils ne sont pas éclairés: pourquoi tant de procès, de débats, de haines?..... c'est que les peuples ne sont pas éclairés, il faut donc les éclairer. En effet l'instruction est la source des richesses comme du vrai bonheur; *tout dépend de l'éducation.* Si l'éducation est manquée, elle coûte toujours trop chère; si elle est bonne, elle produit au centuple... Il faut pour les campagnes des maîtres instruits, des maîtres habiles, qui aient appris l'art qu'ils veulent exercer, & voici la manière de les perpétuer sans frais (*h*). Un maître aura toujours pour *second*, un jeune homme de 15 à 18 ans qui sera présent à toutes les leçons, pendant trois ans. Lorsqu'il s'agira de remplacer un instituteur, le Directoire ou le Conseil du District, choisira un sujet parmi les Candidats, munis chacun d'un certificat signé du Maire & des Officiers Municipaux en activité lors des études.

Ainsi l'instruction des campagnes recevra de jour en jour

(*h*) On pourroit, dira-t-on, former de même les professeurs pour les Collèges.... Non, l'instruction ne seroit plus la même après quelques années, elle seroit bientôt arbitraire.

un degré de perfection, & le maître sera toujours en état de mettre en pratique les instructions qu'il recevra, soit de l'Assemblée Nationale, soit de l'école générale, ou des Collèges voisins. Il fera sentir aux élèves combien il importe que chacun se livre tout entier à sa profession, & qu'il cherche à y réussir par l'étude & l'exercice ; il leur persuadera que sans la science, l'adresse, l'activité, on ne peut rien pour sa fortune ; il aura soin de proposer des modèles vivants qui se distinguent, qui par-là même font leur propre gloire, & donnent bonne renommée aux habitants de la Commune ; il inspirera sans peine à chacun du goût pour l'état auquel il se destine, & à tous l'amour de la Patrie .... Les élèves sortant de l'école instruits & déjà exercés dans tel ou tel genre de travail, y réussiront mieux que dans tel autre; ils aimeront à s'y fixer; la distribution des professions se fera tout naturellement.

Rien de plus facile, chacun sera sûr d'avoir toujours de quoi vivre dans l'aisance, il s'établira un commerce réciproque entre tous les citoyens, ils s'aimeront tous comme des frères, ils se donneront à l'envie des témoignages d'attachement & de dévouement: tous seront riches puisqu'ils auront tous de quoi subvenir à leurs besoins; tous seront sages, doux, paisibles, parce qu'ils se diront souvent, nous sommes tous les uns comme les autres; le maçon est autant que le laboureur, le cordonier de même; nous ne pouvons pas tous être cultivateurs. Graces à Dieu! Il ne nous manque rien; aucun de nous n'est dans la misère, au contraire chacun trouve chez soi toutes sortes de douceurs.

Ceci, mes chers compatriotes, n'est pas purement imaginaire, il dépend de vous de le réaliser: pour vous le démontrer, revenons aux prairies artificielles. Commençons par établir quelques vérités qui nous serviront de principes & nous dirigeront dans la suite de nos raisonnements.

Un

Un arpent de terre mis en sainfoin rapporte (*d*) trois milliers de foin : la première coupe environ deux milliers & la deuxième coupe un millier.

Si un laboureur avoit quatre journaux de sainfoin, il récolteroit donc 12 milliers : mais avec douze milliers de foin il pourroit nourrir quatre chevaux, quatre vaches & vingt brebis, si d'ailleurs il avoit environ soixante-dix mille de pailles, tant de blé que d'orge ou d'aveine (*g*) et 4 milliers de foin ordinaire.

Un laboureur peut cultiver 30 journaux de terre à chaque roye avec 4 chevaux. Un arpent de terre à chaque roye rapporte 25 à 30 paires ... 30 journ. rapporteront donc au moins 750 paires. Ce laboureur aura donc plus de 100 milliers de pailles. (*m*)

(*d*) Ceux qui ne mettent pas d'engrais recoltent 2 milliers de sain-foin dans un arpent. Je vous recommande bien de mettre 10 voitures de fumier chaque arpent. Vous y gagnerez de deux manières, vous aurez 3 à 4 milliers de foin et votre terre sera doublée de valeur la 7e. année : au lieu que si vous semez votre sain-foin sans engrais vous n'aurez que 2 milliers de foin et votre terre sera toujours pauvre ; la 7e. année, elle rendra peu de blé.

(*g*) 6 mille de sainfoin pour 4 chevaux, et 4 mil. de foin ordinaire : 4500 sainfoin pour 4 vaches, parce qu'elles n'en mangent que pendant 6 mois et que chez le laboureur elles ont les hautons, les balais, pain de chenevis &c... 1500 de sainfoin pour 20 brebis... 32 mille pailles pour 4 chevaux autant pour 4 vaches et 10 mil. pour 20 brebis.

(*m*) Sept paires donnent au moins un millier de pailles.

Si un particulier avoit un arpent de fainfoin, il récolteroit trois milliers de foin, avec lefquels il pourroit nourrir une vache & dix brebis (*n*) ; fi d'ailleurs il avoit fept ou huit milliers de pailles.

Un particulier qui auroit deux journaux de terres à chaque roye récolteroit au moins cinquante paires & auroit fept à huit milliers de pailles.

Calculons le produit de quatre vaches & de vingt brebis.

Une vache nourrie avec deux milliers de fainfoin, cinq à fix milliers de pailles, & quelques pains de chénevis donne au moins pour 6 fols de lait par jour; (deux mois à fec) (*x*) trois cent jours à 6 fols font 90 liv. les quatre vaches rapportent donc 360 liv. . . . . Mais je fuppofe que le locataire rend pour chacune 18 liv. de loyer . . . . pour quatre . . . . 72 liv. ôtez de 360 liv., reftent 288 liv. *Le danger eft prefque nul pour le propriétaire à caufe de la bonne nourriture, & fon argent eft placé à vingt pour cent* (o) *de même pour les brebis.*

Vingt brebis nourries avec quinze cent de fainfoin, quatre

(*n*) Pour la vache 2 mil. fainfoin et 4 mil. pailles . . Pour 10 brebis 1 mil. fainfoin et 3 mil. pailles.

(x) On dira peut-être, *si une vache est sans lait les 2 premiers mois de l'année, comme elle ne porte fon veau que 9 mois, elle pourra ne point donner de lait le 12eme.; dans cette fuppofition elle ne produira que pendant 9 mois dans 12 . . or 270 jours à 6 f. ne font que 81 liv...* Une vache qui coûtera 90 liv. comme je le suppose, sera au plus un mois et demi sans lait . . . . Chaque 9 mois, un mois et demi . . . . dans 3 ans cette vache sera sans lait 6 mois . . . ou 2 mois dans 12 . . . . . Les derniers mois qu'elle a du lait elle en a peu, mais auffi elle en a beaucoup les premiers.

(*o*) 4 vâches coutent 360 liv. . .et 20 brebis coutent 140 l. l'argent du propriétaire eft donc placé à 20 pour cent.

milliers de pailles, cinq minotes d'avoine & dix boiffeaux de fon, rapportent l'une dans l'autre 5 livres par tête, 20 par 5 font 100 liv.... le loyer eft de 28 liv. par année, reftent 172 liv..... Total 360 liv. fans compter les engrais qui augmenteroient vos récoltes d'un tiers.

Vous voyez, mes chers compatriotes, qu'il feroit bien avantageux pour vous d'avoir des prairies artificielles: il faut donc faire enforte que tous ceux d'entre vous qui ont des terres aient des fainfoins.

Impoffible, me direz-vous!.... non, mes amis, il n'eft pas impoffible; vous allez en convenir: du moins examinez ce que je vous propose avant de le rejetter. Je ne vous demande qu'une chose, c'est de fuivre, de difcuter chaque article l'un après l'autre et de voir fi mon projet n'eft pas facile à exécuter.

La contrée de Wuillaumont produit peu: vous pouvez y femer du fain foin, après avoir enlevé les grosses pierres. Elle eft auprès du village naturellement claufe par le chemin de Marat, les petits prés de Barnono, les retraits, le pont l'Abi et les prés du Grozelet ... Tous les propriétaires n'ont pas des terres dans cette contrée je le fais: pour qu'ils en aient que faire? des échanges ... Elle contient à peu près 300 journaux; les laboureurs auront 4 jours et les particuliers qui ont des terres chacun un. Si un particulier n'a qu'un demi jour, un autre aura un jour et demi.

Les étrangers qui ont des gagnages à Rembercourt se prêteront avec empreffement à faire des échanges, parceque ces prairies artificielles fourniront des engrais pour améliorer le territoire et par conséquent augmenter leur revenus.

Que rapporte aujourd'hui la contrée de Wuillaumont?... Que produira-t-elle mise en fainfoin?

Cette contrée en blé rapporte (*p*) au plus 15 boiſſeaux chaque arpent . . . 15 fois 300 font 4500 boiſſeaux à 2 liv. font 9000 liv.

Pailles à 5 ſ. le boiſſeau . . . . .1125 (*q*)
En orge ou aveine 4500 boiſ. à 1 liv. 4500
Pailles à 4 ſ. 900

La troiſième année rien . . . . Total 15525# en 3 ans.

Cette contrée produit donc au plus. . . . . 31,050 en 6 ans.
(*Sans déduire les frais de culture*)

Miſe en ſainfoin que produit-elle ?

1° Avec ces 300 journaux de ſainfoin vous nourrirez 320 vâches qui tous les ans feront un produit net de 8640 liv. (*r*)

(*p*) Cette contrée ne rapporte pas 12 boiſſeaux mais je calcule au plus haut.

(*q*) On dira *qu'avec ces pailles on nourrit des beſtiaux* . . . Non parce que la paille ſeule ne ſuffit pas . . . On les vend ces pailles. Rembercourt n'a pas 70 vâches et 300 bêtes blanches, faute de foin ; les laboureurs vont le chercher à travers les marécages à 2 lieues.

(*r*) A 6 ſ. par jour, 300 jours ou 10 mois 90 liv. multipliez par 320, vous aurez 28,800 liv. ôtez moitié pour la paille reste 14,400 liv. ôtez le loyer que vous payez 18 l. par tête total 5760, reste 8640 produit net par an et en 6 ans 51,840 liv. . . . Je le repete encore ; une vache pour laquelle vous rendez 18 liv. doit couter 90 liv. (l'argent du propriétaire eſt placé à 20 pour cent) or une vache de ce prix, nourrie avec 2 mill de sain-foin 5 ou 6 mill de paille & de

En 6 ans un produit net de 51,840 liv. .

2° Avec ces 300 journaux de fainforn vous nourrirez 2400 brebis. (Chaque laboureur aura 4 vaches et les particuliers qui ont des terres chacun une vache .) Chaque laboureur 20 brebis et les particuliers chacun 10 ... Ne perdons pas de vue que les laboureurs ont quatre journaux de fainfoin et les particuliers chacun un , et que par conféquent les troupeaux feront bien nourris. 2400 brebis rapporteront tous les ans 2840 liv. En 6 ans 17,040 liv.

3° La 7ème. année vous femerez du blé dans cette contrée un arpent produit maintenant 15 boif. alors il en produira 25 à 30 : ce fond fera donc doublé de valeur , 1 liv. la verge ... 300 jours ou 30000 verges font une amélioration de 30000 liv.

4° Les grands et les petits troupeaux vous donneront des engrais confidérables pour les autres contrées : les terres qui aujourd'hui rapportent 25 boif. en donneront plus de 30 la 7ème année , enforte que la valeur de toutes vos terres fera augmentée d'un quart ... (*y*) Votre territoire contient 4000

---

pains de navette rapporte pour plus de 6 f. de lait pendant 7 mois et demi dans 9, ou 10 mois dans douze.

Je dis qu'avec ce sain-foin vous nourrirez 2400 brebis , 10 brebis chaque particulier qui a un arpent de sain-foin , 160 particuliers font 1600 brebis : 20 chaque laboureur; 40 laboureurs font 800 ... total 2400 brebis. A 5 liv. par tête font 12,000 liv.; ôtez moitié pour la paille reste 6000 liv. ôtez 3160 pour le loyer (l'argent est placé à 20 pour cent) reste 2,840 liv. produit net tous les ans et en 6 ans 17040 liv.

(y) je ne vous parle pas des navettes que vous recolterez : car fi vous fuivez mon plan , je vous donnerez des inftructions relatives aux Jachères (*que vous appellez verfaines.*)

journ. ou 400,000 verges à 1 liv. font 400,000 liv. le quart eft de 100000 liv. (*j*) récapitulons.

Produit des 320 vaches en 6 ans	51,840#
Produit de 2400 brebis	17,040
Amélioration de la contrée mife en fainfoin .	30,000
Amélioration de tout le territoire	100,000
Avantages que produira la contrée de Wuillaumont mife en fainfoin . . . . en 6 ans (*k*)	198,880#

Ceci vous parait une fable, mais je vous en prie, mes chers compatriotes, fuivez mes calculs, mes raifonnemens et dites moi où je me fuis trompé ! voyez ce qui eft inpraticable dans l'opération ! *le voici*, me direz-vous ; *les dépenfes à faire pour*

(*j*) Ce que je dis à mes compatriotes, je le dis à tous les cultivateurs ; il faut faire des prairies artificielles et multiplier les troupeaux. Les citoyens qui ont de l'argent à placer ne peuvent mieux faire que d'acheter des troupeaux et faire *des avances aux cultivateurs pour femer des fainfoins.* Les dangers qu'ils courreront ne feront pas graves parce que les beftiaux feront bien nourris : d'ailleurs dans ce commerce l'argent eft placé à 20 pour cent. Je le repete il faut faire des avances aux cultivateurs.

(*k*) Je fais que les propriétaires étrangers dont vous tenez des gagnages y auront part et qu'ils augmenteront leurs fermes mais il ne feront pas fi mal-adroits pour vous grever parce que vous aurez bien fait ; ils fentiront au contraire qu'il faut vous encourager.

mettre cette contrée en ſainfoin... Il ne vous en coûtera preſque rien ſi vous voulez vous entr'aider.

1° Aſſemblez la commune, faites une délibération par laquelle les propriétaires qui ont des terres dans cette contrée s'obligeront de les mettre en ſainfoin, ou de les vendre, ou de les échanger. Les fermiers ſe feront autoriſer par les propriétaires On vendra au dernier encheriſſeur..

2° Les échanges conſommés par devant notaire, vous ferez proviſion de ſainfoin, il faut *8* boiſſeaux par arpent... Total 2400 boiſ. vous les trouverez auprès de Châlons depuis *Ove*, juſqu'à *Suippe* à 24 ſ. le boiſ. rendu à Rembercourt.

3° vous donnerez trois labeurs à vos champs, vous mettrez 10 voitures de fumier dans chaque arpent. Il faudra trois mille voitures... *Il n'en reſtera point*, direz-vous, *pour les autres terres*? non, vous n'y mettrez aucun engrais l'année que vous ſémerez vos ſainfoins; c'eſt un ſacrifice qu'il faut faire pour produire un plus grand bien... Ce fumier nourrira le ſainfoin, en doublera la recolte, et mêlé avec les racines la 7ème. année, il fera une eſpèce de terreau. N'écoutez pas ceux qui vous diſent que le ſainfoin vient ſans engrais! *Mais ſe ſont les laboureurs qui ont le fumier, ils ne voudront pas le vendre.* Ils y feront obligés en vertu de la délibération de la commune pour tel prix qui ſervira à les dédommager. Vous ſavez tous comme il faut ſemer le ſainfoin.

Voyons à quoi ſe porte la dépenſe de chaque arpent ?

8 boiſ. (1) de ſainfoin à 24 ſ.	9# 12 ſ.
Trois labeurs.	9
Pour fumier 10 voitures	26
Total.	44# 12 ſ.

Un petit particulier n'a pas 44# ... Mais une autre clause de la délibération portera que les laboureurs s'obligent à cultiver et fournir les fumiers moyenant que tous les ans chaque propriétaire débiteur payera 6 liv. jusqu'à extinction, les intérêts compris. Par cet arrangement les petits propriétaires ne seront pas gênés, ni les laboureurs, qui n'auront rien à tirer de leurs bourses, sinon pour les semences de sainfoin.

Aidez-vous les uns les autres, mes chers compatriotes, dans une opération qui fera votre richesse et celle de vos enfants; car dans six ans, lorsque vous verrez cette contrée, aujourd'hui presque stérile, vous donner des blés trop forts, vous remercierez la providence et vous vous hâterez de faire des prairies artificielles dans d'autres contrées. Une seconde opération ne produira pas autant que la 1ere; parceque les terres une fois à un certain dégrès ne sont plus susceptibles d'amélioration, mais les avantages seront toujours très-considérables.

Je tremble mes amis, que les obstacles ne vous arrêtent. Un laboureur dira; je n'ai pas d'écuries pour loger 4 vaches et 20 brebis; un particulier dira, je ne veux pas échanger mes champs, je n'aurois plus de terres dans telle roye... Grand Dieu! éloignez ces misérables difficultés qu'un enfant pourroit lever. Il n'y a peut-être pas deux laboureurs qui n'aient un jardin; hé qu'il y bâtisse une bergerie! et les particuliers de même; ou qu'ils louent quelques remises.

Il faut de l'argent pour bâtir... Il faut de l'argent pour acheter des troupeaux... Faites votre délibération, et vos échanges, venez à la ville, communiquez, annoncez votre projet, hypothéquez vos terres et vous trouverez de l'argent à emprunter. Ce n'est pas comme si vous courriez des risques, le succès de votre opération est infaillible.

Mais la première difficulte revient toujours; tous les habitans n'ont pas des terres dans cette contrée... Je vous ai déjà dit qu'il falloit faire des échanges... *Plusieurs n'ont point de proprietés*... Qu'ils

achetent des biens nationaux ! .. *Comment les payer*? La Loi vous donne douze ans . . . Je suppose que vous achetez quatre journaux de terres 40 sols font 800 liv. pendant douze ans vous payerez environ 48 liv. chaque année (*t*) Mettez un de ces journaux en sainfoin, vous aurez trois milliers de foin : les trois autres arpents vous rapporteront 30 pairs ; vous pourrez donc nourrir une vâche et 10 brebis . . . Pour la vâche 2 milliers de foin et 5 ou 6 milliers de pailles . . . pour les brebis 1500 liv. de foin et vous acheterez 2 ou 3 milliers de pailles . . . . Que rapporteront les brebis et la vache ? Les brebis 5 liv. par tête 50 liv. la vache 300 jours à *6* f. . . 1800 f. 90 liv. . . . Total 140 liv. otez l'annuité de 48 liv. que vous devez . . . reste 94 l. ôtez les loyers, 14 liv. pour les brebis et 18 liv. pour la vache, reste 32 liv. (y) pailles 12 ou 15 liv. reste 17 ou 20 liv.

Mais de plus vous avez du pain pour votre ménage ; car de 30 paires otez-en 3 pour les semences, restent 27 . . . Otez-en 5 pour la culture, restent 22 paires qui peuvent nourrir votre femme et 2 petits enfants. Vous êtes nourris où vous travaillez, excepté les jours de fêtes et dimanches. l'Argent de vos journées, ou de votre ouvrage, est plus que suffisant pour payer votre entretien et vos impots, soit que vous soyez cultivateur adjoint, soit que vous travailliez dans la manufacture.

Aujourd'hui que vous n'avez rien ; achetez quatre arpents de terres des biens nationaux, au bout de douze ans vous les aurez en propre et cependant vous aurez vécu à votre aise.

(*t*) Vous aurez payé le quart ou le douzième, mais avec de l'argent emprunté, ainsi votre dette sera de 800 liv.

(y) Les brebis coutent 7 liv. la vache coute 90 liv. l'argent des propriétaires est à 20 pour cent.

Si vous achetez (z) quatorze journaux à 2 liv. la verge .: 2800 liv. Vous payerez tous les ans une annuité d'environ 336 liv. Vous mettrez deux journaux en sainfoin ; vous nourrirez deux vaches et vingt brebis qui vous produiront, les brebis 100 liv. et les 2 vaches 180 liv. Total 280 liv... Mais de plus il vous restera, les frais de culture et de semences prélevés, 98 paires pour entretenir votre ménage, payer vos impôts, votre annuité, et vos loyers... Résumez.

Revenus.		*Dépenses.*	
98 paires à 3₶	294₶	Annuité	336₶
Produit de 2 vaches . .	180	Loyer de 2 vaches . . .	36
Produit de 20 brebis . .	100	Loyer de 20 brebis . . .	28
Total des revenus . . .	574₶	Total des dépenses . .	400₶

Les revenus passent les dépenses de 94 liv. qui serviront à payer vos impôts et entretenir votre ménage, tandis que vous travaillerez aux champs ou à la manufacture, car votre femme suffit pour avoir soin du bétail.

Après douze ans vos dettes seront payés, vous aurez vécu dans l'aisance *vous aurez en propre quatorze journaux de terres.* Et cela uniquement parce que vous aurez été sage, laborieux et honnête homme.

Tout parait fort clair et bien simple ; cependant j'y trouve une grande difficulté... *C'est de vendre tous les ans pour 90 liv. de beure..*

(z) *On ne détaille pas*, direz-vous ?... Réunissez-vous trois, quatre ou six pour acheter un gagnage.

Il fond à la main le beure, et les enfans qui boivent le lait ? une mère peut-elle refuser ses pauvres petits qui n'ont point d'autres douceurs? Mais une vache nourrie comme il est dit, produira pour plus de 6 f. de lait par jour au réduit. . L'excédent sera pour le ménage, et le fromage pour les enfants... Soyez économes les douze premieres années et alors vous nagerez dans l'abondance. ... « Ayez soin de vendre seulement pour 20 f. de beure chaque semaine, si vous n'avez qu'une vache et pour 40 f. si vous en avez deux; ce qui vous fera 40 ou 80 liv. joignez-y l'argent de la laine de vos brebis et quelques paires, vous aurez de quoi payer votre annuité. Vous ne payerez le propriétaire des brebis que chaque trois ans : la vente que vous ferez des vieilles bêtes et des moutons vous mettra bien à votre aise; et vos enfants auront du laitage à discrétion.

Achetez donc des biens nationaux; faites des prairies artificielles et que chacun de vous se livre tout entier à sa profession ... Je ne vous parlerai plus des cultivateurs - adjoints, jai dit ce qui les concerne; c'est aux laboureurs à faire le reste c'est aux laboureurs à prendre des arrangements avec ceux qui leur conviennent. Un laboureur qui a des enfants en état de travailler ne prendra qu'un adjoint; un autre laboureur qui n'a point d'enfants prendra deux adjoints, il n'aura pas besoin de domestiques.

Je crains, mes chers compatriotes, (je parle aux laboureurs,) je crains que vous ne trouviez trop pésant de payer ces cultivateurs-adjoints pendant toute l'année: mais considerez donc tous les avantages qui en résulteteront! ce sont des hommes de confiance sur lesquels vous pourrez vous reposer comme sur vous mêmes; vous mettrez tout votre temps et tous vos soins à bien labourer, tandis que ces adjoints seront occupés à battre vos semences, *à les préparer à loisir suivant les instructions qu'ils auront reçues*, car on les instruira sur ce point essentiel, comme sur beaucoup d'autres choses. A mesure que vos labeurs

s'avanceront, ces adjoints iront avec le hoyau et le rateau brifer les mottes, faire des foffés, oter les herbes : ce travail feul vous dédommagera et au-delà du prix des journées ; de toute l'année, il eft facile de le voir. Vous avez 30 journaux en blé ; chaque arpent bien préparé avec le hoyau et le rateau comme je viens de le dire raportera quatre boiffeaux de plus que s'il ne l'étoit pas... 4 fois 30 font 120 boiffeaux à 2 liv. font 240 l. deux adjoints à 8 f. par jours (d) 600 jours, 4800 f. 140 liv. (les pailles vous refteront)

Voilà, mes chers compatriotes, ce que j'ai à vous dire dans ce moment je fuis preffé de finir ma lettre ; la vente des biens nationaux fe fera dans quelques jours : je n'ai pas le tems de me relire. L'ordre dans mes idées m'intéreffe peu, fi vous comprenez bien ce que je vous dis ; fi je vous vois vous concerter, vous accorder, vous entr'aider, je ferai au comble de ma joie, parce que vous réuffirez infailliblement. La premièr e chofe que vous devez faire, *C'eft une délibération de la commune en bonne forme et s'il le faut autorifée par le District ; après avoir acheté des biens nationaux, la deuxième chofe à faire font les échanges ; la troifième les femailles de fainfoin ; la quatrième vous procurer des vaches et des brebis.* Je vous le repete, lorfque votre délibération fera publique, vos échanges faits et vos fainfoin femés, venez à la ville vous trouverez des perfonnes qui vous prêteront de l'argent, ou qui placeront chez vous des brebis et des vaches, parce que vous leur payerez un loyer à raifon de 20 pour cent... Je vous confeille d'emprunter : vous donnerez vos terres pour hypotèque. Si vous avez en propres deux journaux de rerres à chaque roye c'eft 1200 #... Et pour avoir une vache et dix brebis, il ne faut que 140 liv... Empruntez 200. liv. afin d'être plus à votre aife la 1ere. année et que *vos troupeaux ne fouffrent pas*.. Souvenez-vous que tout le fecret pour faire fa fortune avec les troupeaux c'eft de bien les nourrir et de les loger commodement. La plupart des maladies ne viennent

que de la négligence de ceux qui en font chargés. Ne vous reposez pas fur des domeftiques : n'ayez point de beftiaux, fi vous ne voulez pas en avoir foin *vous-même*. Songez que c'eft votre tréfor.. Et gravez dans votre mémoire ce que je viens de vous dire.

J'oubliois de vous prémunir contre ceux qui vous détournent d'acheter des biens nationaux... Dites leur « Nous ne fommes pas bien favant, mais nous voyons que c'eft notre avantage et nous ne croyons pas à vos contes, à vos alarmes. Eft-ce que vous en favez plus que l'assemblée nationale et que le Roi ? Nours favons lire, voyez ces lettres patentes ! hé bien ! que difent-elles ? . . Nous ne fouffrirons jamais que perfonne se mette au-deffus de la loi, cela n'eft pas jufte. Quand nous difons *nous*, c'est-à-dire, tous les françois comme nous autres, qui favons faire l'exercice (f) et qui avons des fufils, vous fentez que c'eft une force

(f) Vous auriez dû, mes amis, dès l'année dernière apprendre tous à manier les armes. Qu'eft-ce qui vous en auroit couté pour vous affembler les fêtes et dimanches aux *Clouières* (pacage), pour faire l'exercice fous les ordres d'un homme qui fait le métier de la guerre? Cela n'eft pas fait ; tant pis : ayez donc foin que vos enfants s'exercent et que le maître qui fera chargé de leur inftruction leur apprennent les évolutions militaires.

Si dans tous les Départemens les jeunes gens des campagnes comme ceux des villes apprennent le métier de la guerre, ni les miniftres, ni les intriguants, ni les ambitieux n'oseront jamais attenter à la constitution, et quand les ennemis de la révolution auroient des correspondances avec toutes les puissances de l'univers les françois aguéris pourront vivre dans la plus grande sécurité, parce qu'ils sentiront leurs forces et qu'ils verront deux millions d'hommes toujours prets à marcher à l'ennemi.

une volonté refpectable .. *Et la contre-revolution.* (g) *Dans quatre ou cinq ans on vous reprendra vos terres* ... Qui ? .. *le Roi* .. Il a fait ferment qu'il ne les reprendroit pas ... Et la loi donc ? Nous favons ce que c'eft, nous vous l'avons déjà dit, perfonne ne peut fe mettre au deffus de la loi, et puis la NATION y fera pour foutenir fes droits ... « Mais quand les Miniftres auront repris l'autorité qu'ils avoient, ils fauront bien vous dépouiller .. Nous les attendons, encore cinq ou fix ans, et nos

---

(*g*) Sans être grands politiques nous voyons bien que les puissances voifines ne feront pas la guerre à la france. Quels seroient leur but ? de rendre au Roi l'autorité qu'il a perdue. Mais quand Leopold et les autres nous auroient vaincus, dissout et dissipé l'assemblée nationale ; que feroient leurs armées ? Elles ne resteront pas éternellement à *Paris*. Hé bien ! sorties de france, que deviendra l'autorité rendue au Roi ? ... *Le Roi l'exercera.* ... Vous parlez de l'autorité légitime que la nation lui a déléguée, ou de l'autorité abusive telle que celle qu'exercoient Louis XIV. et Louis XV. Dans le premier cas l'armée françoise soutiendra le Roi. Si les prétentions se borne là, il ne faut pas de guerre, Leopold doit nous laisser vivre en paix : dans le second cas l'armée françoise abandonnera le Roi. Jamais un soldat françois n'obéira aux ordres d'un despote qui lui ordonnera de tuer ses amis, ses parents, ses concitoyens pour satisfaire ses caprices ou son ambition ; nous devons une éternelle reconnoissance aux soldats qui ont donné ce bel exemple, désormais tous les soldats françois s'empresseront de l'imiter ... Le Roi ne peut rien sans l'armée ; il ne pourra donc jamais exercer l'autorité arbitraire quand même les Rois voifins nous feroient la guerre La contre révolution nous paroit impossible.

enfants seront tous soldats et *bon soldats*. Nous allons nous éclairer autant qu'il est possible à notre âge, nous leur donnerons le bon exemple, c'est tout ce que nous pouvons faire ; mais nous ne voulons pas nous en rapporter à nous pour les instruire : nous demanderons à l'administration un bon maître qui sache le métier de la guerre et qui ait le talent de bien enseigner à la jeunesse tout ce qui est utile. Nous ne mourrons pas s'il plaît au bon Dieu, que nous ne voyons nos enfants instruits, contents, heureux et bien en état de se défendre (s)

(s) On dira ; « quand tous les françois sauroient l'art militaire ; sans discipline, ils ne pourront résister à une armée de cent mille hommes de troupes de lignes » . . Je réponds ; le danger de la patrie reveille le patriotisme, et le vrai patriotisme est docile. Il ne faut qu'un moment pour discipliner des citoyens éclairés, qui d'ailleurs ont appris le métier de la guerre. L'essentiel c'est qu'ils sachent manier les armes et faire les évolutions militaires : car il faut plusieurs mois pour apprendre, aulieu qu'en un jour on fait obéir sur-tout si l'ennemi, si le danger commande.

Un maître dans chaque commune ; que chaque maître forme tous les ans 5 élèves . . . 5 fois 40000, font 200,000 soldats ; en 10 ans, 2,000,000 d'hommes toujours prêts à marcher à l'ennemi.

Tous les citoyens auront des armes chez eux et non pas en commun, on sent pourquoi. En vain objecteroit-on les dangers . . . Le nombre des bons citoyens surpassera de beaucoup le nombre des mechants, ceux-ci seront donc tenus dans la soumission et l'obéissance. Ainsi point de dangers pour les bons . . . « Les insurrections seront à craindre : les factieux pourront se faire des parties redoutables . . . « Les françois seront en état de résister à l'oppression, au pouvoir arbitraire, aux

la patrie auſſi : et Dieu ſoit loué, *l'Aſſemblée Nationale* nous a fait autant de bien que l'ancien gouvernement nous faiſoit de mal. Quand nos AUGUSTES REPRÉSENTANS reviendront nous ne faurons par quelles fêtes leur témoigner notre reconnoiſſance, nous les montrerons à nos petits enfans qui chercheront toutes les occaſions de les obliger et de faire éclater leur amour bien vif et bien ſincère!..

Mais revenons à vos intérêts preſents ; vous le voyez, mes chers compatriotes, votre fortune eſt dans vos mains : il dépend de vous de bien labourer vos terres ; il dépend de vous de prendre des cultivateurs adjoints, il dépend de vous d'avoir des ſainfoins, des troupeaux, il dépend de vous de demander

---

abus de l'autorité (ſans doute ce n'eſt pas ce qu'on doit redouter) mais les Départements ne chercheront jamais à s'iſoler car la coalition de trois ou quatre départements ſera toujours infiniment plus foible que l'enſemble et l'intime union de toutes les parties de l'empire... Toutes fois analyſons les poſſibles... Les factieux gagneront la populace ; mais elle ſera ſans armes, *ſans experience* ils auront pour partiſans les citoyens qu'ils auront ſéduits ; mais les factieux ne parviendront jamais à corrompre la majorité des citoyens : la partie ſaine ſera donc toujours en état d'écraſer toutes les factions... Et ſi les bons citoyens d'un Département ſont un moment trop foibles par eux-mêmes, ils auront leurs voiſins qui à l'inſtant voleront à leurs ſecours... Je ne vois donc des dangers que pour le pouvoir arbitraire, les Miniſtres, les intriguants et les factieux. Je ne vois que paix, ſécurité, bonheur et proſpérité pour le peuple françois une fois qu'il ſera *inſtruit* et *armé* comme je propoſe de l'inſtruire et de l'armer.

(Ce ſyſteme est peut-être préférable à celui des Gardes Nationales ſoldées, il eſt moins diſpendieux).

à l'administration. 1°. Qu'elle faſſe une manufacture dans la maiſon des Cordeliers, 2°. qu'elle vous donne un bon maître pour instruire vos enfants. Si; par une fatalité qui n'est que trop commune vous reſtez dans l'inaction, je ne pourrai, mes chers compatriotes, que gémir et faire auprès de vous un dernier effort qui, je ne le prévois que trop, fera vain et ſans effet; du moins je n'aurai rien à me réprocher. Je vous dirai donc, mes amis, j'ai quelques terres sur votre territoire; vous ſavez ce que mes bons parens m'ont laiſſé: Hé bien! ſecondez-moi, je ferai un eſſai! que ceux qui ont des terres dans la contrée de Willaumont viennent me voir; je leur propoſerai des échanges, je ferai tout comme ils voudront; nous prendrons des arbitres, s'ils le déſirent, pour évaluer nos terres, ou je m'en rapporterai à leur bonne foi, et *je me charge des frais de contrôle.* Si je peux réunir vingt journaux de terres dans cette contrée je les mettrai en fainfoin et vous verrez ce qu'ils produiront! peut-être que l'exemple fera ce que mes raiſonnements n'auront pu faire. Si j'échoue, je ne regretterai pas le ſacrifice que je fais pour vous, ſi je réuſſis, alors vous ſuivrez le plan que je vous ai tracé, vos enfants s'attacheront à le perfectionner, à rectifier les défauts que je n'ai pas prévus et démontreront à leurs voiſins, à tout le Diſtrict, à toute la France, qu'il ne faut qu'inſtruire et ſeconder les habitans des campagnes pour en faire un peuple heureux.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Mes chers Compatriotes,

Votre très-dévoué
Compatriote.
MAJOR.

ERRATA

Page 10, ligne 21, *lifez* tous *les* François.

page 14, ligne 18, *lifez* possible de l'être:

page 14, ligne 23, *lifez* feront alors.

page 21, ligne 1, *lifez Aperçu.*

page 25, ligne 29, *lifez réduites* à caufe.

page 26, ligne 1, *lifez réduites*

page 27, ligne 11, *lifez* le *Comité* de Conftitution.

page 37, ligne 19, *lifez* c'eft ce que *je* propofe d'ét.

page 39, ligne 16, *lifez* augmenter les richeffes nationales.

page 41, ligne 13, *lifez* ne *refpirant* que.

page 42, ligne 7, *lifez vivant* dans la paix.

page —— ligne 9, *lifez béniffant* l'heure.

page 46, ligne 4, *lifez* de *connoiffances.*

page —— ligne 8, *lifez* campagnes; puifqu'ils

page 81, ligne 15, *lifez* Ils difcutent entr'eux les droits de l'homme.

page —— ligne 26, *lifez* en *pleine* campagne.

page 82, ligne 14, *lifez* mille occafions.

page 98, ligne 13, *lifez* de quoi diner.

page 100, ligne 1re. de la note,

page —— ligne 11, l'adminiftration; fans.

page —— lignes 13 & 14 de la note *lifez* par un chef & *que* de toutes les lumières, je ne vois.

page 49, *fupprimez*, TABLEAU D'UN COLLÈGE EN ACTIVITÉ.

page 53, ligne 23, *lifez dans* les promenades.

page 54, ligne 14, Ils foupent depuis 5 heures.

page 60, ligne 7, *lifez conduis* tes

page 72, ligne 7, *lifez* dit es moi

page 75, ligne 9, *lifez* 1°. les *déclinaifons.*

page 179, ligne 4, *lisez* Total 460 liv.

page —— ligne 15 de la note, *lisez* aux *générations* les plus reculées

page 103 ligne 21 de la note *ne le pourra.*

page 103, ligne 21 de la note, *labourables*, de bois, de &c.

page 108, ligne 1 de la note, *lisez* (*t*) Les élèves...

page —— ligne 20 de la note, *lisez* et *le* commerçant...

page 111, ligne 2, *lisez Il faut*, disent-ils, *il faut.*

page 112, ligne 4, *lisez* chez l'étranger... Monsieur...

page 113, ligne 4, *lisez* de transport (*m*) »

page 116, ligne 2 de la note, *lisez* répètent.

page 125 ligne 14 L, église.

page 131 ligne 16, 2200 liv. pour le traitement (a)

page 132 ligne *8 lisez* 2200 liv.

page 137 ligne 1 *lisez* pour la 1ere. *et* 2eme. *classes.*

page 138, ligne 13, *lisez* des *morceaux.*

page — ligne 18 *lisez* s'ils connoissent 1°. les.

page 129 ligne 2 *lisez* (2) je commence.

page 144 ligne 9 *lisez* pour les noms, pronoms &c.

page — (5) 1°. *lisez* un adjectif.

page 146 ligne 10 *flûte* légère.

— ligne 14 *lisez* doit *se* trad.

page 160 ligne 16 *lisez* une sottise, une impéritie.

page 164 ligne 19 *lisez* maçons.

(*a*) Les Mentors et les Argus recevront chacun 200 liv. du District : dépense de 800 liv., pour chaque collège et de 440,000 liv., pour les Districts de la France.

un

TABLE GÉNÉRALE.

pages

Discours sur l'Instruction - - - - - - - - - - - 3
But de l'Education - - - - - - - - - - - - - - - 4
L'Instruction doit changer d'objet - - - - - - - - - - - 5

Projet - 13
Moyens pour établir la même Instruction dans tous les Colléges de la France, - - - - - - - - - - - - ibid.
Moyens pour la maintenir, - - - - - - - - - - - - - - 15
Ressources pour cet établissement, - - - - - - - - - - - 19
Qui formera les Instituteurs? - - - - - - - - - - - - - 26

Tableau d'un Collège en activité. Introduction, - - - - - 29
Réponses aux Objections, - - - - - - - - - - - - - - - 30
Table des Objections, - - - - - - - - - - - - - - - - - 48

Apperçu général, - - - - - - - - - - - - - - - - - - 49
Devoirs et Fonctions des Mentors et des Argus, - - - - 54
Religion, - 59
Devoirs et fonctions du Chef du Collège, - - - - - - - - 63
Première Classe, Ecole Militaire, etc. - - - - - - - - - 69
Deuxième Classe, - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 75
Troisième Classe, - - - - - - - - - - - - - - - - - - 83
Quatrième Classe, Ecole des Sciences et des Arts, - - - 91
Sixième Classe, Ecole d'Agriculture et de Commerce, - - 97
Septième Classe, Ecole d'Administration, - - - - - - - - 99
Manière dont les Professeurs doivent s'entretenir avec leurs Elèves, note X. - - - - - - - - - - - - - - - - ibid.

Moyens pour maintenir l'ordre et pour exciter l'émulation, - 119

Plan du Collège de Bar, - - - - - - - - - - - - - - - - 125

Cours d'Instructions, Prospectus. - - - - - - - - - - - 136
Précis d'une nouvelle manière d'enseigner la langue latine, - 137

Lettre de J. F. MAJOR *à ses Compatriotes*. - - - - 139

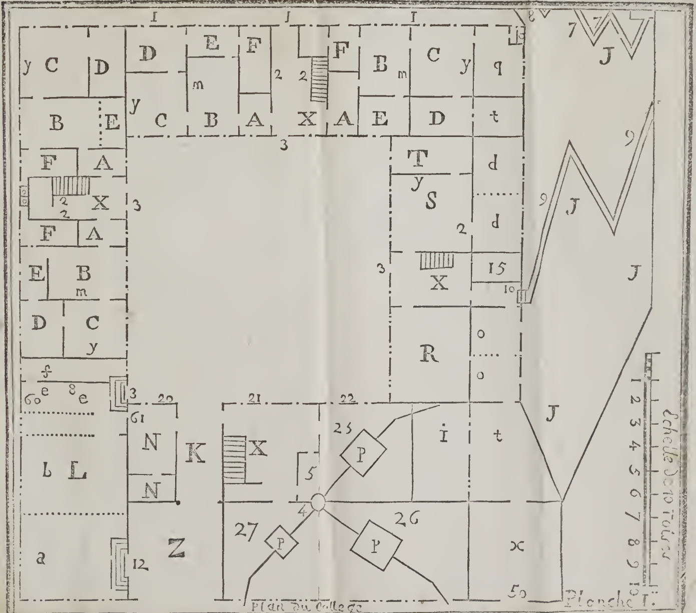

Plan du College

Planche I.

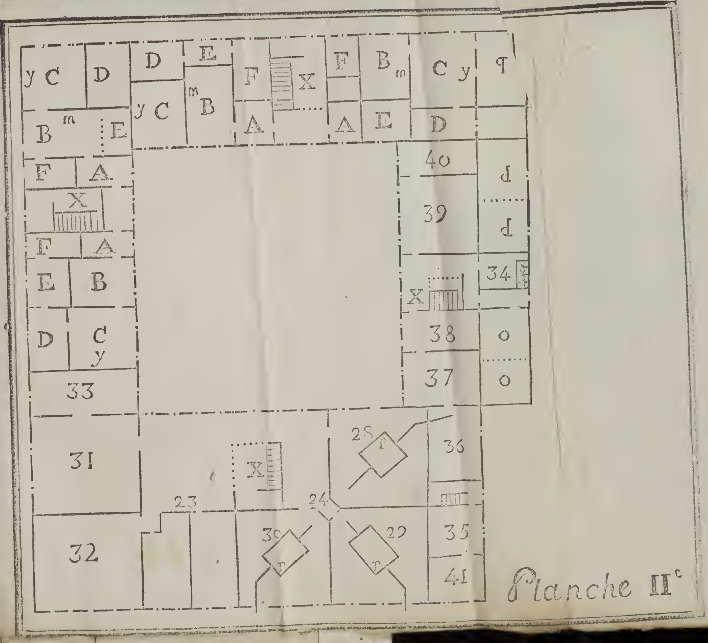
y C
D
D
E
y C
m B
F
X
F
B m
C y
q
B m
E
A
A
E
D
F
A
X
F
A
40
d
39
d
34
E
B
X
D
C y
38
o
37
o
33
31
28 r
36
X
23
24
30 r
29 r
35
32
41
Planche II^e

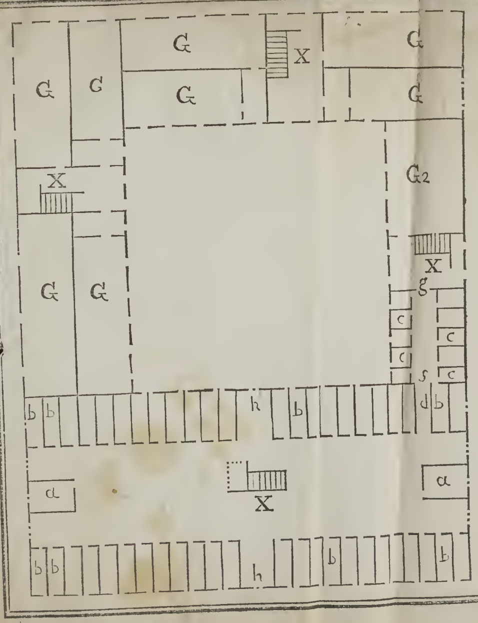

Plan